JOU
2996

28-03-75 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le vendredi
21 février

généralement ensoleillé

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: -10	Minimum: 15
Maximum: 2	Maximum: 35

Première année — No. 298 | 16 pages | 25 cents | 1975

Depuis deux ans dans une situation d'illégalité

Québec veut couper les vivres à 20 foyers d'hébergement

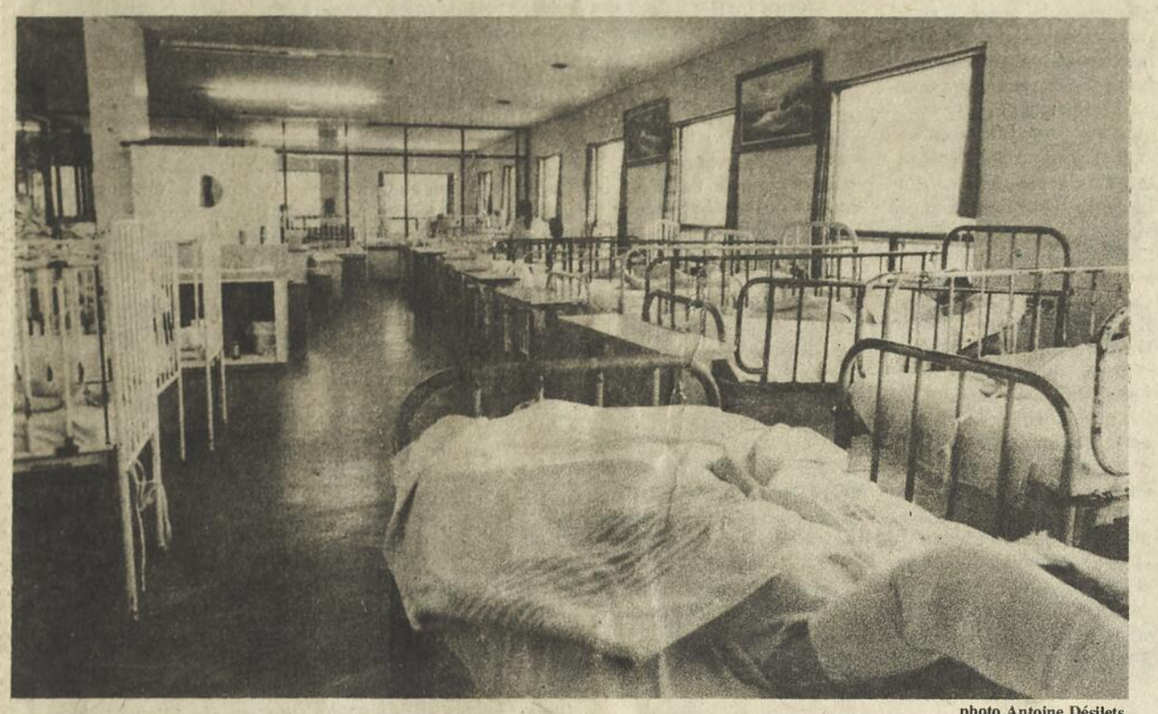


photo Antoine Désilets

Sans permis depuis deux ans

Le ministère des Affaires sociales a avisé une vingtaine de foyers privés d'hébergement pour personnes âgées et pour enfants déficients que les fonds publics leur seraient coupés s'ils n'obtenaient pas d'ici le 1er avril 1975 un permis d'opération. Plusieurs de ces foyers fonctionnent "illégalement" depuis deux ans, mais avec l'accord du ministère des Affaires sociales.

par Maurice Giroux
Exclusif au JOUR

Une vingtaine de foyers privés d'hébergement pour vieillards et pour enfants handicapés, qui fonctionnent "illégalement" depuis le 31 décembre 1972, ont jusqu'au 31 mars 1975 pour régulariser leur situation auprès du ministère des Affaires sociales, sinon les vivres leur seront coupés par le gouvernement du Québec.

C'est ce qui ressort d'une lettre circulaire envoyée en décembre 1974 par le sous-ministre adjoint au financement du ministère des Affaires sociales, M. Charles Chamard, à une vingtaine d'établissements privés qui ne détiennent pas encore de permis d'exploitation de la direction de l'Agrément des établissements, du même ministère.

"Vu que votre établissement ne détient pas encore le permis requis par notre ministère, écrit M. Chamard, nous nous devons de vous informer que nous retiendrons tous paiements devant être émis en faveur de votre établissement à partir du 1er avril 1975, jusqu'à ce que la direction de l'Agrément des établissement ait émis un permis établissant clairement que les opérations de votre établissement sont reconnues par la loi".

Le sous-ministre explique dans sa lettre que "nous nous devons de nous assurer que lesdits établissements détiennent le permis qui leur est exigé par la loi, sans quoi tout versement de fonds publics devient illégal".

M. Chamard ajoute: "Nous sommes conscients des problèmes que vous causent une telle décision, mais nous croyons que c'est la seule façon, quoique radicale, de régler un problème qui semble s'éterniser de mois en mois et qui vous force à opérer de façon illégale".

Plusieurs des établissements visés par cette décision doivent apporter des modifications à leur système de sécurité contre l'incendie, particulièrement au chapitre des gicleurs automatiques, tel que prescrit par le ministère du Travail. Certains autres n'ont pas de programmes de soins acceptables par le ministère des Affaires sociales. Dans quelques cas, comme celui du Foyer du Sacré-Coeur à Drummondville, les deux ministères refusent de délivrer leur permis respectif.

C'est en vertu des règlements généraux relatifs à la sécurité dans les édifices publics, approuvés en 1971 et amendés par la suite, que le gouvernement du Québec oblige tous les foyers d'hébergement à se munir de gicleurs automatiques. Le délai pour procéder à ces travaux expirait le 1er avril 1974 et depuis cette date une quarantaine de poursuites en justice ont été intentées par le ministère du Travail.

(Autres informations, page 2)

La commission Cliche doit-elle aller plus loin?

Si l'on se fie à un rapide sondage du JOUR, la plupart des gens qui suivent les péripéties de la commission Cliche semblent en faveur de la prolongation de l'enquête de cette commission et souhaiteraient que les commissaires vident la question de la corruption politique.
Une des personnes interrogées, Mlle Louise Girouard, affirme: "Pour la construction, la preuve a été faite mais il faudrait recommencer à zéro pour ce qui est de la corruption politique".

Nos informations, page 3



Louise Girouard

Le retrait des tests d'aptitude



Le chef de l'Opposition en tournée

Morin: c'est le début d'une crise

par Jacques Guay
envoyé spécial du JOUR

Sainte-Agathe — "Le bill 22, c'est le début de la crise linguistique au Québec".

C'est, selon le chef de l'opposition, la leçon qu'il faut tirer de la décision du ministère de l'Éducation de retirer les tests d'aptitude linguistique.

M. Morin qui poursuivait, hier, sa tournée dans les Laurentides, a expliqué que le bill 22 engendre la crise linguistique et a ajouté que lui-même craint pour les mois à venir.

Par ailleurs il a qualifié le projet de la Baie James de "gigantesque fraude pour enrichir les libéraux". "Et toute l'affaire, a-t-il poursuivi, est en train de leur éclater dans les mains".

Selon le chef de l'opposition, l'improvisation du projet à la Baie James qui est passé de $4 milliards à $12 milliards, coûtera, selon les chiffres connus présentement, $5,000 par travailleur québécois. "C'est, a-t-il conclu, le cauchemar du siècle".

Autres informations, page 2

Un retour au principe du "libre choix"?

(LE JOUR) — La décision du ministère de l'Éducation de reporter à une date indéfinie la validation des tests d'aptitude linguistique, risque de provoquer un fouillis indescriptible lors de la prochaine période d'admission des élèves aux écoles du Québec. En effet, il semble de plus en plus évident que les commissions scolaires seront les seules habilitées à décider des aptitudes linguistiques de leurs étudiants et de la langue dans laquelle ils devront étudier. Les critères d'évaluation pourront alors varier d'une commission scolaire à l'autre.

Des représentants de certaines commissions scolaires se disant insuffisamment équipés pour procéder rapidement à la répartition linguistique de leurs étudiants, il est aussi possible que l'on assiste à une réhabilitation "de facto" du principe de libre choix de la langue d'enseignement établi par la loi 63.

Ces tests d'aptitude, dont jamais personne n'a vu la couleur publiquement, ont été décriés dans tous les milieux lorsque le ministre Cloutier a annoncé leur instauration lors de la publication de la loi 22. Aujourd'hui, les opposants d'hier semblent en voie de reformer le front commun anti-test.

Pour la CEQ, la décision du ministère de l'Éducation relève de la lâcheté. Selon la centrale de l'enseignement, le gouvernement "s'obstine dans son refus de distinguer les deux langues et renonce une fois de plus à prendre clairement position en faveur de la majorité francophone".

De son côté, l'Association provinciale des enseignants protestants (APEP) réaffirme son opposition aux tests et sa décision de boycotter leur application de toute façon.

québec

Irrégularités dans Taillon et Laporte: dossier "classé"
page 4

Une bien curieuse promotion faite par Lucien Saulnier
page 4

canada

Le dollar canadien en dessous de l'américain
page 5

monde

Risque de guerre gréco-turque
page 6

La trêve semble terminée en Ulster
page 6

document

Politique de droite et de gauche

Pierre Vadeboncoeur est l'un des écrivains les plus lucides de la société québécoise. Dans un document d'une qualité exceptionnelle, il fait appel aujourd'hui à un large rassemblement de la gauche afin que celle-ci oppose aux politiques de la droite, sa propre politique de cohérence. Aux "inconditionnels du ghetto révolutionnaire le plus strict", il rappelle que le peuple est d'accord pour une action politique cohérente, possible, et socialiste de fait dans la réalité vécue.
page 9

Le schéma d'aménagement

Hanigan entend passer à l'action et rapidement!

par Évelyn Dumas

L'objectif du président Lawrence Hanigan, de la Communauté urbaine de Montréal, est d'amener les membres de la CUM le plus rapidement possible à adopter des positions concrètes sur le schéma d'aménagement, plutôt que de poursuivre indéfiniment la phase des expressions d'opinion. C'est ainsi qu'il a expliqué hier au JOUR sa directive au service de planification de la Communauté, à qui il a demandé d'entamer dès maintenant la préparation d'un projet de règlement sur le schéma d'aménagement, parallèlement aux travaux du comité d'étude formé mercredi soir par le Conseil. Cette directive du président avait été interprétée en certains milieux comme un mépris du vote du Conseil de la Communauté.

"Il y a des gens qui se disent favorables au schéma d'aménagement au cours des discussions, mais qui ne le seront pas nécessairement quand il s'agira d'en venir aux décisions, a-t-il dit. C'est pourquoi il faut en arriver à la prise de décisions le plus rapidement possible. Là il ne s'agira plus de paroles, mais de gestes qu'il faudra poser, et on verra qui est pour et qui est contre."

Rappelons que la loi de la CUM fait obligation à celle-ci d'adopter un schéma d'aménagement avant le 1er janvier 1976. Le président Hanigan s'est dit confiant que les travaux du service de planification seront terminés assez tôt pour que le règlement sur le schéma d'aménagement soit soumis au Conseil de la CUM à sa réunion d'octobre prochain.

Rappelons aussi que mercredi soir le Conseil de la Communauté a refusé de renvoyer aux archives, comme le proposait l'exécutif, le rapport de la Commission Alie qui avait tenu des audiences publiques sur le projet de schéma d'aménagement déposé en mai 1973. Le Conseil n'a pas discuté le rapport pour autant, contrairement à ce que suggérait le président Hanigan, mais a créé un nouveau comité, chargé d'étudier les implications financières et économiques du rapport Alie, et invité à faire rapport dans quatre mois. À travers tous les débats de procédure, l'assemblée de mercredi n'a, à aucun moment, abordé l'étude de fond du rapport issu de la consultation populaire ni de ses 72 recommandations.

Interrogé à savoir s'il n'était pas dommage que le résumé des expressions d'opinion des quelque 26 organismes, institutions et individus soumises à la Commission Alie n'ait pas été examiné par le Conseil, M. Hanigan a répondu oui, mais a souligné qu'il avait lui-même invité à la discussion de fond.

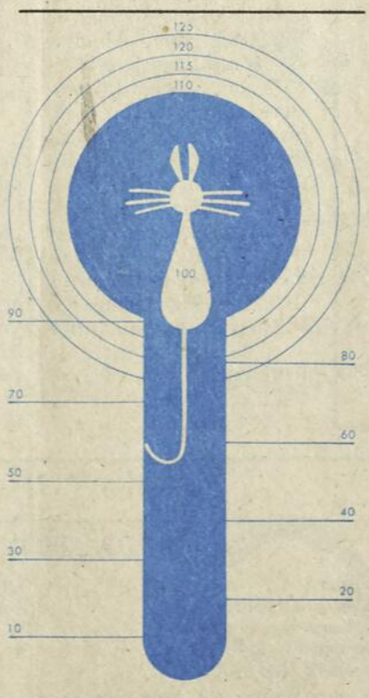
Le port pour superpétroliers

Le gouvernement a choisi la rive sud

Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré hier que son gouvernement venait d'adopter de façon définitive le principe d'un superport et que celui-ci se situerait sur la rive sud du Saint-Laurent. Le premier ministre a ajouté qu'à la lumière des études qui seront terminées dans six mois, il sera décidé si l'on aménagera la rade de Gros-Cacouna en un port de transbordement pour marchandises en vrac et à l'aménagement d'un autre port pour les superpétroliers.

Le premier ministre a aussi annoncé qu'il se rendrait en Iran, probablement à l'automne prochain, afin de discuter de l'offre que ce pays a fait récemment au Québec

Nos informations, page 11



Toujours pas de courrier postal, hier. Nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs des nouvelles de la campagne en cours. Il se pourrait que nous ayons une livraison demain. Croisons les doigts et attendons...

CARRIÈRES

MESSAGE IMPORTANT

À cause des problèmes actuels dans le domaine des postes veuillez composer

331-8961

ou faites-nous parvenir vos offres d'emploi par "Messager"
Exceptionnellement, notre messager ira chercher vos offres d'emploi pour ne pas en retarder la publication.

Compétence: Suzanne Asselin & Margot Reddy

M. Morin découvre des racines et des effets du "bill 63"

par Jacques Guay



Le chef de l'Opposition en tournée

SAINTE-AGATHE "Je me contenterai de la mémoire de l'ancien maire".

Sur ces mots, après un dernier regard aux photos des édiles municipaux des temps passés, M. Jacques-Yvan Morin a quitté l'hôtel de ville de Sainte-Agathe où aucun représentant, ni maire, ni conseiller, ne s'était présenté à la réception civique prévue.

Euclide Forget, 1925-1927, 1931-1939. L'"ancien maire" était l'oncle de M. Jacques-Yvan Morin.

Mme Albert Viger, 94 ans bien portée, l'a bien connu. Avant que le chef de l'opposition ne vienne au monde. Au Foyer Sainte-Agathe, M. Morin était en pays de connaissance.

—. "Vous veniez de Val-David? J'ai campé là avec les Coeurs Vaillants". Comme un peu partout, au Québec, M. Morin se retrouve des racines.

Mais il n'aura pu parler avec le maire Roger Lanthier de son prédécesseur Euclide Forget. Le maire était retenu à l'usine de la Bigelow à cause de la présence des "patrons des États-Unis". La Bigelow, qui fabrique des tapis, a d'ailleurs refusé également, de le recevoir. Parce que René Lévesque a rencontré les grévistes sur la ligne de piquetage en août 1973. Selon le Parti québécois, section Laurentides-Labelle, le directeur de l'usine craignait que la venue du chef de l'opposition ne nuise au "bon esprit" des négociations qui doivent débuter bientôt.

M. Morin a cependant été accueilli avec chaleur par les responsables du centre hospitalier Laurentien qui lui ont raconté leurs démêlés avec le ministère des Affaires Sociales. Ils attendent toujours une subvention d'un million de dollars qui leur permettra d'achever la transformation de l'ancien sanatorium en hôpital moderne.

Accueil, tout aussi sympathique, à l'usine Jean-Thomas Cloutier où le gérant a expliqué pourquoi plus de 90% du pin transformé en moulures vient du sud des États-Unis. L'approvisionnement y est, tout simplement, plus sûr.

Effet du "bill 63" a expliqué un cadre de la Commission scolaire des Laurentides qui se demande maintenant quoi faire avec le bill" faute de directives émanant du ministère des l'Education.

Mais la Commission scolaire des Laurentides a déjà choisi d'utiliser des formules bilingues, ainsi que l'a montré au JOUR, un père de famille scandalisé d'une telle "aberration mentale".

En soirée, M. Jacques-Yvan Morin rencontrait les citoyens de Saint-Jovite. Aujourd'hui, il visite les Cantons de l'Est.

La cartonnerie de Cabano

L'élection des représentants populaires se fera dimanche

CABANO — La journée du 23 février 1975 sera une date déterminante pour la population de Cabano alors que les artisans du projet de cartonnerie populaire seront en mesure d'évaluer dans quelle mesure l'usine de carton ondulé qui sera aménagée sous peu pourra être qualifiée comme étant la leur.

Après cinq ans de lutte ardue, le conseil d'administration de la future cartonnerie doit être finalement complété, les milieux populaires ayant droit à ce chapitre à deux représentants. Déjà les organismes financiers d'importance supérieure (Papier Cascade, Rexfor et SDI) sont assurés d'une représentation au sein du conseil d'administration. La question est de savoir dans quelle mesure sera assurée la représentation des artisans réels de la cartonnerie, c'est-à-dire ceux qui étaient, au soir du 1er août 1970, sur la ligne de feu alors que les citoyens de Cabano en proie à une vive colère contre l'exploitation de la compagnie D'Auteuil Lumber décidaient une fois pour toutes d'en finir avec cette situation.

Parmi les actionnaires qui originent de ces milieux, on note cependant plusieurs organisations financières bien structurées et implantées dans le Québec, telles les Caisses populaires, de même que des corps intermédiaires.

Selon les observations fournies par le comité de survivance, le milieu populaire doit obligatoirement avoir droit au chapitre et un des deux représentants doit nécessairement originer de la population. On exclut à cette fin une représentation provenant d'un corps déjà bien en place.

La campagne de souscription

Liste des endroits dans le Québec où l'on peut acheminer des dons au journal

Endroit	Adresse	Tél.	Responsable
Montréal	387 Boul. Lebeau	331-8961	Lina Hayes
Québec	170 rue Fraser	522-3500 626-6925	(après 5h.)
Rimouski		724-7309	Raymond Lemieux
Chicoutimi		543-6642	Louis Angers
Alma		662-7086	Jacques Brassard
Jonquière-Kénogami et Arvida		548-8591	Lucette Perreault
Hull et Ottawa		771-7894	Roger Blais
Trois-Rivières		379-0146 entre 19h. et 22h.	Liette Moreau
Drummondville		478-5730	Louise Béchard
Victoriaville		369-9343	Robert Doris Isabelle
`ept-Iles		962-6727	Claude Michaud
Ste-Thérèse	13 ouest Blainville		435-0785
Saint-Jean		346-5301	Jérôme Proulx
Port-Cartier		766-2662	Norman Fournier
		766-5800	Hermil Soucy

À Drummondville

Le Foyer du Sacré-Coeur est menacé de fermeture

par Maurice Giroux

Le Foyer du Sacré-Coeur de Drummondville, un centre d'accueil qui héberge présentement 108 enfants handicapés physiques et mentaux, est menaçé de fermer ses portes d'ici quelques mois si le ministère des Affaires sociales ne décide pas de venir en aide à cette institution privée à but lucratif.

En effet, depuis l'automne dernier une série de "malheurs administratifs" a commençé à s'abattre sur le Foyer du Sacré-Coeur. Son propriétaire et directeur général, M. Gaston Larocque, doit maintenant envisager le pire, y compris la mise à pied temporaire de tout son personnel (45 personnes), et un appel à l'aide de bénévoles et d'organismes de bienfaisance.



photo: Antoine Désilets

M. Gaston Larocque, propriétaire et directeur général du Foyer du Sacré-Coeur, envisage de mettre à pied son personnel et de faire appel au bénévolat si le ministère des Affaires sociales coupe les subventions qui depuis plusieurs années lui permettent d'héberger plus d'une centaine d'enfants déficients.

● D'abord, le sous-ministre adjoint au financement du ministère des Affaires sociales, M. Charles Chamard, avertissait le 20 décembre 1974 le Foyer du Sacré-Coeur que tous les paiements devant être émis en faveur de l'établissement seraient retenus à partir du 1er avril prochain jusqu'à ce que la direction de l'agrément du même ministère ait émis un permis établissant clairement que les opérations du Foyer du Sacré-Coeur sont reconnues par la loi.

● Deuxièmement, la direction de l'Agrément et son sous-ministre adjoint, le Dr Martin Laberge, ont refusé depuis décembre 1972 et refusent encore aujourd'hui de recommander l'émission d'un permis en faveur du Foyer du Sacré-Coeur parce que cette maison ne serait pas conforme aux programmes du ministère des Affaires sociales et ne respecterait pas les exigences du ministère du Travail au chapitre des gicleurs automatiques.

● Troisièmement, le service du contentieux du ministère du Travail, Me Harold Hutchison, a fait déposer lundi dernier une plainte devant la Cour des Sessions de la Paix de Drummondville contre le Foyer du Sacré-Coeur, pour avoir omis de se conformer à l'obligation d'installer des gicleurs automatiques.

● Quatrièmement, le coût de l'installation de ces gicleurs automatiques s'élèverait à quelque $40,000, un montant qui n'est pas sujet aux subventions du ministère des Affaires sociales, puisque le Foyer du Sacré-Coeur est un établissement privé rémunéré à taux fixe et qu'à ce titre il n'y a pas droit.

● Cinquièmement, il faut considérer comme une erreur administrative l'annonce faite en novembre 1974 par le ministre Claude Forget et le député Robert Malouin de Drummond, d'une subvention de $60,000 au Foyer du Sacré-Coeur de Drummondville, alors qu'il s'agissait en réalité d'une subvention au Foyer du Sacré-Coeur de Magog, une institution publique pour vieillards qui a droit aux subventions publiques et qui doit elle aussi se conformer à l'obligation d'installer un système de gicleurs automatiques.

Une tragi-comédie

Si ce n'était du sort de 108 enfants déficients, dont la moitié environ ne peuvent se mouvoir par eux-mêmes et doivent même être partiellement attachés dans leur lit de crainte qu'ils se blessent ou s'auto-détruisent, on pourrait parler d'une tragi-comédie.

Voilà maintenant deux ans que le Foyer du Sacré-Coeur opère "illégalement", avec le consentement tacite et grâce à un contrat en bonne et due forme du ministère des Affaires sociales. Mais aucune solution permanente n'a encore été trouvée pour sceller le statut de cet établissement.

Vers le mois d'août 1973, le ministère des Affaires sociales décidait de ramener de 160 à 80 le taux maximum d'occupation du Foyer Sacré-Coeur et une politique de transfert des enfants les plus réadaptables vers d'autres centres d'accueil était mise en marche.

Par suite de cette politique, le nombre des pensionnaires est maintenant de 110, dont une vingtaine pourraient être acheminés vers le pavillon Dagenais, au Cap-de-la-Madelaine, si des places devraient être libérées à ce dernier endroit.

Rappelons que de 1967 à décembre 1972, le Foyer du Sacré-Coeur de Drummondville a été autorisé, par un permis, à recevoir jusqu'à 160 enfants, dans le même espace physique qui aujourd'hui ne devrait en recevoir que 80, selon le ministère.

50 pieds carrés

Pour sa part, M. Gaston Larocque estime que la norme de 50 pieds carrés par enfant étalie par le ministère du Travail, est respectée dans son établissement. Selon cette norme, il aurait droit de recevoir 110 enfants.

Au moment où ces lignes sont écrites, on ignore encore si la norme maximale d'occupation au Foyer Sacré-Coeur est de 80 ou de 110 enfants. Si du côté des Affaires sociales on parle de 80, au ministère du Travail il est plutôt question de 110. En effet, lors de la dernière inspection, le 18 septembre 1974, le fonctionnaire Jean-Paul Malo a inscrit à son rapport le problème des gicleurs, mais pas celui du taux d'occupation, qui était à ce moment-là de 123.

L'inspecteur Malo, du ministère du Travail, n'a pas non plus mentionné dans son rapport l'exigence de percer une deuxième sortie d'urgence au deuxième étage de l'établissement, une exigence qui avait été définie en décembre 1971 lorsque la capacité permise au Foyer du Sacré-Coeur était de 160 enfants.

On présume aujourd'hui que cette exigence est tombée, vu la diminution du nombre des pensionnaires. Quant à une autre exigence, celle voulant que le personnel de nuit (gardiens et aide-malades) passe de quatre (4) à huit (8), le ministère du Travail n'en souffle pas un mot dans son rapport du 18 septembre 1974

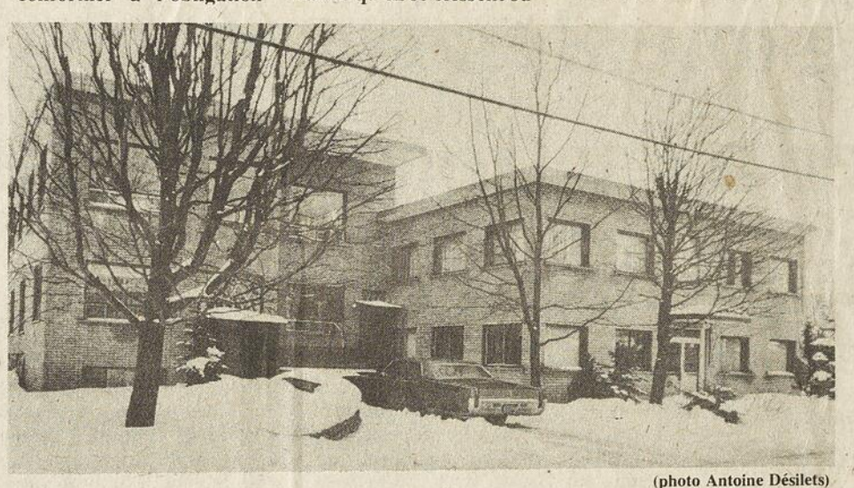
Des programmes à définir

En résumé, si des gicleurs automatiques étaient installés au Foyer du Sacré-Coeur, le ministère du Travail délivrerait son certificat d'occupation en vertu de la Loi de la sécurité dans les édifices publics.

Cependant, même en possession d'un tel certificat, le Foyer ne se verrait pas pour autant délivrer son permis d'exploitation par le ministère des Affaires sociales puisque ce dernier invoque l'insuffisance des programmes de soins et de réadaptation dans l'établissement de M. Gaston Larocque.

Depuis de longs mois, la direction des programmes au ministère des Affaires sociales étudie un système de normes et de programmes pour l'ensemble des établissements privés qui hébergent des enfants déficients. Le Foyer du Sacré-Coeur de Drummondville est l'une des nombreuses institutions avec lesquelles le ministère doit établir ces nouveaux programmes.

Si d'ici le 1er avril prochain les nouveaux programmes ne sont pas mis sur pied, on peut se demander ce qui arrivera de tous ces foyers privés qui vivent depuis deux ans dans l'incertitude la plus complète.



(photo Antoine Désilets)

Le Foyer du Sacré-Coeur, à Drummondville, est menaçé de fermeture puisque depuis deux ans le ministère des Affaires sociales refuse de lui délivrer un permis d'opération et que le ministère du Travail exige l'installation d'un système de gicleurs automatiques au coût de $40,000. En l'absence d'un permis, le ministère a averti le Foyer qu'il ne recevrait aucun fonds public à partir du 1er avril 1975.

DEMAIN: La réaction des organismes sociaux

Hypothéquant le prochain budget de l'Éducation

Les groupes d'éducation populaire gagnent $500,000 et un mot à dire dans la sélection

QUÉBEC (PC) — Le ministère de l'Éducation a accepté mercredi de débloquer une somme de $500.000 à même le budget de l'année financière 1975-1976 pour financer 150 projets soumis par divers organismes d'éducation populaire et qui avaient d'ailleurs été acceptés l'automne dernier par le ministère, a annoncé le directeur de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) M. Paul Bélabger, à l'issue d'une rencontre avec le sous-ministre de l'Éducation, M. Pierre Martin, à Québec.

Cette rencontre a aussi débouché sur des accords de principe garantissant un plus grand contrôle des représentants des milieux populaires sur la sélection des projets soumis au ministère.

Une cinquantaine de personnes, représentant différents groupes d'éducation populaire, accompagnaient les délégués de l'ICEA dans les bureaux du ministère pour "forcer la main" des autorités gouvernementales au besoin. Elles étaient prêtes à assiéger le Service de l'éducation aux adultes, comme elles l'avaient fait le 23 janvier dernier pour accélérer la distribution des subventions attendues.

La plus grande victoire

Le déblocage de cette somme de $500.000 constitue certes une grande victoire pour ces groupes d'éducation populaire, mais elle représente un point noir au tableau. Cette même somme ne sera plus libre dans le prochain budget, et il faudra donc reprendre la bataille de plus belle dans les mois à venir pour faire financer de nouveaux projets, a déclaré M. Bélanger.

Mais il reste cette autre victoire que constitue l'acceptation par le ministère du principe de la majorité des représentants des groupes populaires au sein du comité mixte de sélection des projets, a ajouté le directeur de l'ICEA. Jusqu'à ce jour, le ministère avait refusé de reconnaître cette majorité dans le comité de sélection dont la majorité des membres faisaient partie du gouvernement.

D'autres ententes de principes, qui devaient être finalisées le mois prochain, touchent la procédure.

A ce niveau, des gains importantes ont été faits, notamment par la décision du ministère de simplifier les démarches à faire par les organismes pour faire accepter leurs projets.

Ces gains profiteront particulièrement aux petits groupes d'éducation populaire qui ne possèdent ni des structures, ni le budget ou le personnel pour consacrer une grande partie de leur temps en démarches, revendications et réclamations auprès du ministère.

LE JOUR

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année $32.00 par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RÉDACTION

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche

Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau

Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay

Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporter : Pierre Tanguay

Photographie: Antoine Désilet
Caricature: Berthio
Sport: Jean-Marc Desjardins, Christian Nobert

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque
Armand Lavigne,
Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

LE JOUR

Les polyvalentes d'Hochelaga-Maisonneuve

Rogner sur les coûts ou dépenser plus et gagner l'intérêt des parents à l'école?

par Guy Rochette

Bien que les commissaires de la CECM ne soient pas revenus, hier, lors de leur assemblée régulière, sur la décision déjà arrêtée de ne construire qu'une seule et grosse polyvalente dans Hochelaga-Maisonneuve, le front commun scolaire de ce quartier garde bon espoir — grâce à l'avis de proposition du commissaire Légaré d'en reparler encore une fois à la prochaine réunion, — que le débat n'est pas définitivement clos.

Parents et enfants du quartier étaient au rendez-vous de cette réunion des commissaires. Dès une heure, hier après-midi, ils procédaient, dans les locaux de la CECM, à une inscription symbolique de leurs enfants dans les hypothétiques deux polyvalentes qu'ils réclament. Suite à quoi, certains manifestants, parents et enfants, ont investi la salle de réunion des commissaires. Ce qui ne troubla guère que la sérénité des agents de sécurité.

Toutefois, sans la souplesse procédurière manifestée par la présidente Mme Lavoie-Roux, l'assemblée aurait facilement pu tourner au vinaigre. Venus là pour entendre débattre à nouveau de la question des polyvalentes et dans l'espoir de voir les commissaires rescinder leur décision, les parents n'apprécieront pas du tout de voir ce sujet porté à la fin, ou presque, de l'ordre du jour. Sur proposition de Mme Roux et après un vote favorable de 10 à 7, l'on accepta de débattre cette question en début de séance.

Question d'alimenter le débat tout en justifiant sa décision initiale, la CECM déposa trois documents mis au point par le service de recherche de la commission. Ces documents se veulent une réponse aux "prévisions démographiques" présentées la semaine dernière par le regroupement scolaire d'Hochelaga-Maisonneuve.

Le premier document émane de la section des recherches démographiques de la CECM. Il tente de justifier le bien fondé et la validité des données démographiques qu'utilise la commission. Le deuxième document, qui se fonde sur l'hypothèse défendu par les parents, soit deux polyvalentes, conclue que dans l'éventualité qu'elles accueillent les élèves des deux cycles, toute l'organisation pédagogique et technique en serait perturbée. En clair, ce document laisse entendre que si la proposition des parents étaient réalisée, cela compliquerait la vie à tout le monde. Le troisième document est une brève analyse des coûts qu'entraîneraient le choix de l'une ou l'autre hypothèse. On en retient que les coûts seraient haussés d'environ $3 millions si la solution des parents étaient retenue.

Cet amas de donnéesu fait dire à l'un des commissaires, qu'il trouvait "très étrange que toute cette question ne soit envisagée que sous l'angle de la démographie et des coûts économiques". "Même si le projet des parents coûte plus cher, ce qu'il faut fondamentalement savoir c'est si on préfère rogner sur les coûts et avoir une population insatisfaite, ou encore dépenser un peu plus et avoir une population qui s'intéresse vraiment à son école".

À tout événement, le débat se poursuivra à la prochaine assemblée.

D'autre part, la commission a donné un vote favorable à une proposition du commissaire Carignan voulant que le gouvernement crée des classes d'apprentissage du français pour que tout enfant au Québec puisse avoir accès à l'école française. Ce qui n'est pas le cas présentement.



(Téléphoto PA)

Le président du COJO, M. Roger Rousseau, en compagnie de Lord Killanin, président du CIO, et du maire de Montréal, photographiés hier à Lausanne à l'ouverture de la réunion du Comité international olympique.

Le CIO confirme: les Jeux auront lieu comme prévu

LAUSANNE (AP) — Le Comité international olympique (C.I.O.) a confirmé que les Jeux de 1976 se dérouleront à Montréal avec seulement des modifications mineures.

Les dirigeants du comité ont passé cinq heures à interroger le comité d'organisation de Montréal sur les problèmes financiers et l'agitation sociale qui ont retardé de plusieurs mois la préparation des Jeux.

À l'issue de la réunion, lord Killanon, président du C.I.O., a déclaré au cours d'une conférence de presse:

"D'après les renseignements qui nous ont été donnés aujourd'hui et avec la bonne volonté et le soutien de la population du Québec et de Montréal, je suis certain que les bâtiments olympiques seront achevés à temps.

"Je puis dire d'une manière absolue au nom des dirigeants du C.I.O. que nous sonnes convaincus que, à moins d'incident de force majeure, les Jeux Olympiques s'ouvriront à Montréal le 17 juillet 1976".

Quand les journalistes lui ont demandé ce qu'il voulait dire par "force majeure", il a répondu avec un sourire: "Eh bien, nous n'avons pu rien faire en 1940 et en 1944".

Il a rejeté l'idée que le programme pourrait être amputé ou que les jeux pourraient être organisés ailleurs.

Jean Drapeau, mais de Montréal, a déclaré que la cille comptait achever le bâtiment du stade principal et la piscine sur la base d'une semaine de travail de 60 heures mais que, si du retard était pris, du personnel supplémentaire pourrait être recruté pour la construction.

Changement

Pour épargner de l'argent, Montréal compte héberger tous les concurrents pour les épreuves d'équitation à Bromont à 75km de Montréal. Auparavant, il avait été prévu de les héberger au Village Olympique dans le centre de Montréal et de les conduire près de Bromont où se dérouleront les épreuves.

Bien que le C.I.O. ait exprimé des doutes sur les chances de voir achever le tout transparent du stade à temps, Drapeau a insisté: "Le toit sera installé en avril et en mai 1976"

Lord Killanin a cependant fait observer: "Un tout n'est pas nécessaire pour les Jeux olympiques. Je comprends qu'il soit nécessaire pour des épreuves durant l'hiver en raison du climat, mais nous n'avons pas prévu d'épreuves d'athlétisme en samme comme au Madison Square Garden."

Le président du C.I.O. a ajouté que la hausse des coûts - les estimations sont passées de $310 millions à $650 millions - était due à l'inflation.

Le C.I.O. a annoncé son intention de maintenir des contacts étroits avec le COJO jusqu'aux jeux. Il compte chaque mois vérifier les progrès réalisés. Lors Killanin ira lui-même à Montréal en avril.

Un rapide sondage auprès des Montrélais

La commission Cliche doit vider la question de la corruption politique

Texte Pierre Tanguay,
photos Pierre Boisclair

On sait que la commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction, mieux connue sous l'appellation de commission Cliche, du nom de son président, le juge Robert Cliche, doit mettre fin officiellement à son enquête vendredi prochain et que les commissaires devront s'atteler dans les jours qui suivront à la rédaction de leur rapport.

Mais que pense la population en général? Devrait-on prolonger le mandat de cette commission au-delà du 28 et serait-il utile de poursuivre l'enquête sur la corruption possible dans les milieux politiques après avoir fait la preuve de son existence sur une grande échelle dans certains milieux syndicaux?

Pour le savoir, nous nous sommes rendu hier dans plusieurs secteur de la ville de Montréal et nous avons fait une enquêterapide auprès des passants. Cette enquête, qui n'a peut-être rien d'extrêmement scienfitique, nous a toutefois permis de constater que la plupart des gens interrogés veut non seulement une prolongation de l'enquête mais aussi une intensification des recherches sur la corruption qui pourrait exister dans l'administration publique et au sein même du gouvernement.

La très grande partie des répondants croit que les irrégularités dans les domaines syndical, patronal et gouvernemental qui ont été mises à jour depuis le début de l'enquête de la commission Cliche, ne représentent qu'une infime partie de la réalité et qu'il faudrait encore beaucoup de temps avant de cerner totalement la question.

Certains expriment toutefois leur scepticisme quant aux mesures qui pourraient être prises afin de corriger les irrégularitées crimes ou négligences révélés à la commission Cliche.

D'autres se demandent pourquoi le ministère de la Justice n'est pas intervenu plus tôt pour porter des accusations contre certains des témoins qui ont avoué avoir commis des délits, des pressions, avoir versé des pots-de-vin, etc...

Enfin, un groupe de personnes assez important affirme ne pas suivre les travaux de cette commission soit par manque d'intérêts, soit parce "qu'on le savait depuis longtemps que la politique et les syndicats c'est pourri!"



Guy Lachance vendeur: "Ils devraient parler plus des politiciens. Si c'est comme ça actuellement, c'est parce que les politiciens ont les yeux bouchés sur tout ce qui se passe comme le shylocking par exemple. Ils devraient enquêter sur leurs agissements, moi, j'aimerais bien qu'on reparle de l'affaire Laporte".



d'exposer ainsi la vie des témoins et leurs réputations aux regards du public".



Jacques Whitehall ouvrier: "Ça prendrait une enquête plus longe. Plus ça va plus on a des troubles et c'est pas seulement dans la construction. Il faudrait pas qu'on laisse les choses en l'air comme ça, il faut que l'enquête aille jusqu'au bout. Il faut trouver les vraies raisons pourquoi toutes les affaires dont ils ont parlé à l'enquête sont arrivées".



J.-P. Cournoyer: "Il faut qu'on aille au fond des choses et que l'on donne de l'argent au juge Cliche pour qu'il puisse continuer à faire son enquête. À part ça il faut punir ceux qui ont fauté et ça, quel que soit le poste qu'ils occupent".



Murray McBride: administrateur Sun Life: "Je trouve qu'on a dépensé beaucoup d'argent jusqu'à maintenant pour nous apprendre des choses que l'on savait déjà. La plupart des gens savent que l'on savait déjà. La plupart des gens savent que ceux sur qui on enquête présentement ne sont pas 100% honnêtes. J'aimerais quelque chose de concret après cette enquête. Il faut que l'on traduisent certaines personnes devant les tribunaux. Il faudrait aussi faire le ménage dans certaines administrations de syndicats".



Viateur Dufresne inspecteur CN: "Ils devraient continuer, leur ouvrage n'est pas complété. Ils ont pas encore sorti 5% de ce qui devrait sortir sur la corruption qui existe".



Louise Girouard: secrétaire: "Pour ce qui est de la construction, la preuve est déjà faite. Il faudrait que la commission puisse repartir à zéro pour faire la lumière sur le côté politique. Si le juge Cliche se sent trop fatigué pour poursuivre l'enquête, on devrait trouver quelqu'un d'autre qui soit aussi honnête pour finir le travail. Il faut que l'on sache ce qui se passe au gouvernement, c'est la majorité d'entre nous qui l'a élu. S'il y a de la saleté on doit le savoir. On doit le savoir pour la prochaine fois où l'on devra se choisir un gouvernement".



Marcel Sauvageot: fonctionnaire à la Ville de Montréal: "Il devrait continuer l'enquête car ils n'ont pas fini de tout sortir, il y a probablement plus d'histoires encore. Le pouvoir judiciaire aurait dû embarquer plus vite qu'il ne l'a fait afin de poursuivre ceux qui ont été dénoncés à la commission".

L'AVENIR DU FRANÇAIS AU CANADA ET AU QUÉBEC

par Charles Castonguay

Brochure publiée par le MNQ

S'adresser au MNQ:
1192 rue Des Érables
Québec GIR 2N5

681-6055

ou à la SNQ ou SSJB de votre région

PRIX: $1.00



Aux clients de l'Hydro-Québec

Tant que le service postal ne fonctionnera pas normalement, les factures d'électricité **ne doivent pas être acquittées par la poste**, mais à une banque, une caisse populaire ou à l'un des bureaux d'affaires de l'Hydro-Québec.

Q

québec

Irrégularités dans Taillon et Laporte: dossier "classé", affirme l'enquêteur spécial

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — le dossier doit être considéré comme "classé" selon l'enquêteur spécialement nommé par le président général des élections, le juge François Drouin, au sujet des irrégularités qui se seraient produites dans les comtés de Laporte et de Taillon à l'élection du 29 octobre 1973.

C'est ce qu'affirme l'enquêteur, M. Lucien Descent, dans son rapport au juge Drouin. Ce rapport a été rendu public jeudi soir par le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie.

L'enquêteur Descent conclut son volumineux rapport de 64 pages en affirmant: "À moins de directives contraires, je considère ce dossier comme classé".

L'enquête avait été réclamée par le juge Drouin à la suite des témoignages entendus devant la Commission Cliche, et selon lesquels des fiers-à-bras de la FTQ travaillaient pour le Parti libéral dans Taillon et Laporte lors des élections du 29 octobre 1973.

Observations

L'enquêteur Descent relève quand même un certain nombre "d'observations" qu'il tient à porter à l'attention du juge Drouin:

— le 29 octobre 1973, il était impossible pour un civil d'intenter une poursuite judiciaire à la cour municipale de Longueuil, parce que le greffier ne possédait pas les pouvoirs d'assermentation et que le procureur de la Couronne était en congé.

— aucune poursuite judiciaire ne fut intentée par la police de Longueuil contre Yvon Duhamel, "pris en flagrant délit de possession d'un poing de fer", alors qu'il tentait d'entrer dans un local du Parti québécois à Longueuil.

— la police de Longueuil aurait dû procéder à des poursuites contre 10 personnes arrêtées pour "affichage, ou avoir troublé la paix et le bon ordre le jour du scrutin". Ces personnes faisaient partie du local 791 affilié à la FTQ, selon l'enquêteur Descent.

— ces 10 personnes avaient été recrutées pour travailler dans Taillon et possédaient des procurations dont l'enquêteur Descent ne précise pas la provenance.

— des personnes ouvraient "dans le même sens pour un parti politique autre que libéral" affirme M. Descent sans donner de noms.

— le témoignage de l'inspecteur Dubé, de la police municipale de Longueuil, apparaît "troublant", considérant qu'il serait le seul policier à avoir vu des collants électoraux illégaux, mais qu'il n'en a pas gardé comme exhibit.

— le candidat péquiste Pierre Marois prétend que la président des élections, Mme Fourcreault, était passible de poursuites judiciaires pour menaces et abus de confiance, mais n'a pas intenté de telles poursuites, selon l'enquêteur Descent.

Lors de son enquête, M. Descent a interrogé les candidats péquistes Pierre Marois et Guy Bisaillon, mais il n'a pas interrogé les élus, soit les députés libéraux Guy Leduc et André Déom.

Les audiences de la Commission Cliche

Pendant qu'il était tuteur de la Commission

Saulnier a promu Perreault bien qu'il fût au courant de son rôle néfaste au sein de la CIC

par Gisèle Tremblay

Mis au courant, faits à l'appui, que M. Roger Perreault, le "Dédé" de la CIC, (Commission de l'Industrie de la Construction), était le principal foyer de corruption au sein de cet organisme, le tuteur nommé par le ministère du Travail, M. Lucien Saulnier, a non seulement épargné M. Perreault mais il l'a promu quasi à la tête de la CIC après un total et obscur revirement d'attitude à cet égard.

C'est ce qu'a révélé hier à la commission Cliche M. Jean Italiano, conseiller de la CIC, que M. Saulnier s'était adjoint dès son arrivée pour l'assister dans l'exécution de son mandat, et qu'il a inexplicablement rejeté peu après, sur les pressions de M. Perreault.

Selon M. Italiano, il est connu de toute l'industrie que M. Perreault ne savait même pas écrire, sauf sa signature et quelques chiffres. Or, la CIC administre un budget annuel de $18 millions.

M. Saulnier avait dit un jour à M. Italiano, que Perreault avait fait beaucoup de tord à la CIC et que jamais il ne serait nommé adjoint au directeur général ou directeur général. Or, quelque temps après, M. Saulnier téléphone à M. Italiano pour lui annonçer son intention de nommer Perreault adjoint au directeur, avec l'approbation écrite de M. Fernand Morin, président de la CIC. M. Italiano a éclaté de rire.

Perreault, qui dirigeait alors un service de la CIC, dominait désormais toute la CIC, de commenter M. Italiano. Que s'est-il passé qui explique la "conversion" de M. Saulnier? Une pression politique du ministère du Travail? Une pression d'André Desjardins, alors président de la FTQ-construction, dont Perreault était l'homme-clé à la CIC? M. Italiano lui-même ne l'a pas dit.



M. Lucien Saulnier

Photo Antoine Désilets

Le règne de la peur

En main 1973, au mois deuxième de la tutelle Saulnier, Perreault adresse au tuteur deux déclarations assermentées, l'une de sa secrétaire et l'autre de son attaché d'administration, qui dénoncent M. Italiano comme un ennemi de Perreault.

M. Saulnier dit alors à M. Italiano: "Ça m'embête; ça m'aiderait si tu prenait des vacances." M. Italiano est donc parti en vacances. À son retour, il a été "mis sur les tablettes", au contentieux de la CIC.

M. Italiano avait informé M. Saulnier des irrégularités qui gangrenaient la CIC. Il lui a même adressé, le 29 octobre 1973, une requête officielle où il lui précisait le climat de la CIC et le priait de rencontrer le personnel de cadre pour en savoir davantage.

La loi de la tutelle donnait à M. Saulnier le pouvoir d'enquêter à partir des plaintes. M. Saulnier a témoigné mercredi qu'il n'avait reçu aucune plainte: la lettre de M. Italiano prouve le contraire.

En outre, M. Saulnier s'était installé, semble-t-il, dans un bureau contigû à celui de Perreault. Or, M. Italiano a affirmé hier que le personnel de la CIC se divisait alors, comme maintenant devant la commission Cliche, en deux clans: ceux qui craignent les conséquences de l'enquête; ceux qui veulent un nettoyage mais craignent de parler, se méfiant des "officiers rapporteurs" ("stools").

M. Italiano est bien payé pour le savoir. Les deux déclarations assermentées rapportaient des propos qu'ils avaient tenus sur Perreault et certains personnages de la FTQ: ces propos sont aujourd'hui globalement confirmés.

C'est ainsi qu'il souhaitait le départ de Perreault, l'accusait d'être un bandit et un membre de la pègre comme Desjardins et Daoust (Rosaire), un administrateur malhonnête et un pion de la FTQ-construction. Desjardins, Daoust et Perreault ont tous démissionné de leurs fonctions par suite de l'enquête Cliche.

Les complices

M. Italiano avait aussi dénoncé les irrégularités de la CIC au président, M. Fernand Morin, ainsi qu'à certains membres du conseil d'administration (formé de délégués patronaux et syndicaux, ainsi que d'un représentant du ministère du Travail).

Morin lui a dit: "Je ne veux pas être mêlé à tout ça, car moi je dois gagner ma vie dans le domaine des relations de travail. M. Morin, qui a déjà témoigné devant la Commission, y avait exprimé sa répugnance et son incapacité à prendre des décisions.

Quant au représentant du ministère du Travail, M. Claude-Ulysse Lefebvre, successeur promis à M. Morin quand celui-ci a voulu démissionner, M. Italiano n'a rien dit à son sujet. Mais un procureur de la Commission a déposé des procès-verbaux récents de la CIC qui illustrent son attitude complaisante et pro-FTQ.

Le 11 décembre dernier, M. Lefebvre propose, pour construire l'annexe du siège social, une firme pour laquelle, il travaille et dont les associés, précise-t-il, sont des amis personnels. Le lendemain, il affirme qu'il a transmis au ministère du Travail une opinion défavorable à toute tutelle sur la CIC, estimant que ce n'est pas nécessaire.

Commentant le témoignage de M. Morin devant la commission Cliche, il déclare que M. Morin a bien agi, parce que la FTQ est majoritaire dans la construction et que c'est là "une réalité avec laquelle il faut composer".

D'autres témoignages ont signalé hier à la Commission des situations de conflit d'intérêt et diverses irrégularités.

C'est ainsi qu'un avocat du contentieux, M. Hugues Perron, a poursuivi au nom de la Commission du salaire minimum (qui administrait le décret juste avant la création de la CIC), une compagnie qu'il représentait par ailleurs dans d'autres causes.

Cette poursuite de $5,000 contre F. Binette Inc. (réclamation de sommes dues à des travailleurs) a été réduite à $1,000 après que Me Perron eût persuadé le chef du contentieux de reviser le dossier. F. Binette Inc. n'était représenté par, aucun avocat dans cette cause, son procureur habituel procédant contre elle...et, de facto, à son avantage.

Par ailleurs, M. Normand Barré, propriétaire d'Obar Location qui fournit à la CIC sa flotte automobile depuis 1965, a reconnu qu'il louait sans profit aux cadres supérieurs de la CIC des voitures luxueuses pour "rester en bons termes avec eux" et protéger ainsi son contrat de location de $60,000 par mois.

Les inspecteurs de la CIC, à qui la flotte est destinée, ont des Pontiac Laurentienne. Les cadres de la CIC, dont M. Perreault, avaient des Pontiac Grand Prix, avec une liste impressionnante de "gadgets" ajoutés (air climatisé, radio AM-FM, etc.). Quant à M. Morin, Obar lui fournit une Mercedès achetée ailleurs pour $11,500 et louée à la CIC pour trois ans à $230 par mois ($8,980).

M. Italiano avait évoqué ces irrégularités dans ses propos aux deux assistants de Perreault, rapportés ensuite à M. Saulnier. Les deux rapporteurs sont la secrétaire, dont le mari ingénieur était responsable de l'édifice de la CIC; et l'attaché d'administration, promu "assistant de l'adjoint au directeur général"...

Affaire Morin: le président Lavoie demande des précisions au vérificateur général

par Norman Délisle

QUEBEC (PC) — Le vérificateur général du Québec, M. Gérard Larose, a été invité, hier, à dire dans quel poste précis du budget de l'Assemblée nationale aurait dû être puisé le chèque de $1,796 versé au chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, en août dernier.

Dans une lettre envoyée au vérificateur Larose, le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, explique qu'il a analysé sans succès les différents éléments budgétaires de l'Assemblée nationale pour découvrir à quel poste pourrait se rattacher la dépense de $1,796.

Le 7 février dernier, M. Larose avait indiqué, dans une lettre adressée au chef de l'Opposition, Jacques-Yvan Morin, que: — la somme en question n'avait pas été dépensée pour les fins auxquelles la Loi de la législature avait affecté ces crédits. — mais que "d'autres crédits furent mis à la disposition de l'Assemblée nationale en vertu de la Loi des subsides 1974-75", et que cette somme de $1,796 aurait pu être puisée "à même l'un des éléments de programmes votés par la Loi des subsides".

Solution

"Dans mon souci de trouver une solution à ce dilemme, j'apprécierais grandement que vous m'éclairiez davantage en m'indiquant avec plus de précision, si possible, dans quel élément d'un des programmes budgétaires il y aurait possibilité de puiser le montant de cette allocation", écrit M. Lavoie au vérificateur général.

"Vous pouvez être assuré que tout avis ou toute directive qui pourrait donner ouverture, dans le respect des lois et des règlements, à la solution d'ordre administratif, sera accueilli favorablement de ma part" poursuit le président Lavoie.

Morin

Par ailleurs, dans une lettre adressée au chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, M. Lavoie informe M. Morin de sa démarche auprès du vérificateur général.

"J'ai scruté tous les crédits de l'Assemblée nationale et je dois avouer que je ne trouve pas d'autres programmes ni d'autres éléments à l'intérieur de ceux-ci, où je pourrais affecter cette dépense", écrit le président Lavoie à M. Morin.

"Pour plus de sûreté, j'écris aujourd'hui même au vérificateur général pour lui demander de m'éclairer davantage, en explicitant l'avis qu'il donne dans sa lettre du 7 février, où il fait allusion à d'autres éléments de programmes en vertu desquels une dépense du genre aurait pu être affectée", poursuit M. Lavoie.

"Vous pouvez être assuré qu'à titre de président de l'Assemblée nationale, je ne demande pas mieux que de trouver une solution à ce dilemme et c'est dans cet esprit que j'entreprends cette démarche auprès du vérificateur général", conclut le président Lavoie.

Bienvenue

C'est le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, qui avait lancé ce qu'il est désormais convenu d'appeler "l'affaire Morin", en décembre dernier.

M. Bienvenue avait alors accusé le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, "d'avoir encaissé illégalement un chèque de $1,736 en août dernier".

Morin

M. Morin avait rétorqué que c'est à la suite "d'une directive" du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, que le chèque lui était parvenu.

Le chef parlementaire du Parti québécois avait également soutenu que cette accusation était "une tentative de diversion du Parti libéral pour faire ouoblier les nombreux scandales qui assaillaient le gouvernement Bourassa".

Bienvenue doit s'excuser, s'il est un homme d'honneur

J.Y. Morin

SAINTE-AGATHE (J.G.) — Selon le chef de l'opposition, si le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, est "un homme d'honneur" il devra, maintenant, lui présenter des excuses en chambre à la suite des accusations qu'il portait en décembre dernier.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Jacques-Yvan Morin, à des militants qui lui demandaient de faire le point sur la désormais célèbre affaire du chèque.

Le chef de l'opposition est satisfait de la décision du président de l'Assemblée Nationale de rechercher une solution administrative. C'est ainsi que M. Morin interprète la lettre que lui a fait parvenir mercredi soir M. Jean-Noël Lavoie.

Dans un accusé de réception envoyé en son nom par son chef de cabinet à M. Lavoie, M. Morin affirme qu'il prend bonne note de l'assurance que M. Lavoie donne au vérificateur général d'accueillir favorablement tout avis de sa part concernant les modalités de corrections administratives de nature à régulariser l'émission du chèque qu'il a reçu pour le défrayer lors de sa mission officielle en Belgique.

Les statistiques de la violence sur les chantiers au Québec

par Gisèle Tremblay

Du premier janvier 1970 au 15 octobre 1974, 551 événements violents survenus sur les chantiers et rapportés à la Sûreté du Québec (SQ) ont conduit à l'interrogatoire de 427 suspects dont 153 ont été poursuivis devant les tribunaux sous 305 chefs d'accusation, 119 ayant été suivis de condamnations. Des 121 accusés, 42 possèdent des dossiers judiciaires; des 274 suspects et restés tels, 66 ont des dossiers judiciaires. Ces événements ont touché 858 victimes.

Telles sont les principales révélations d'une analyse statistique que la SQ a faite de ses interventions sur les chantiers et déposée hier à la Commission Cliche en trois forts volumes de 250 pages. C'est la Commission qui avait réclamé cette analyse.

Environ 1000 témoins ont été interrogés dans ces 551 affaires dont la SQ a eu connaissance grâce: à des plaintes directes (120); aux révélations d'autres enquêtes (167); à des plaintes d'entrepreneurs (37); à des plaintes des centrales syndicales (27); à des plaintes d'une association patronale (199). Les incidents violents furent évidemment beaucoup plus nombreux, mais souvent restés inconnus de la police.

Ces violences visaient à forcer les ouvriers à changer d'allégeance syndicale; à réserver un chantier à une centrale; à défendre le droit à certaines taches contre des syndicats rivaux; à exiger des compensations pour l'étiquette syndicale; à obtenir des faveurs personnelles des compagnies.

Les 305 chefs d'accusation impliquaient des membres de la FTQ (195), de la CSN (54) et de la CSD (6). Chez la FTQ, 68 mettaient en cause le "local 791" (opérateurs); 20, le "local 89" (mécaniciens d'ascenseurs); 13, le "local 62" (journaliers); et 6, le "local 144" (plombiers).

La plupart des accusés ou suspects qui possèdent un dossier judiciaire sont agents d'affaires ou délégués de chantier. Des 36 accusés qui ont un casier judiciaire, 29 sont de la FTQ.

L'imposant dossier de la SQ comprend toutes sortes de tableaux où suspects, victimes et événements sont classés suivant les centrales syndicales et les compagnies impliquées, les chefs d'accusations, les régions, etc. Il reproduit en outre les dossiers judiciaires.

Les faits les plus accablants ont surgi sur les chantiers éloignés et la crainte de représailles a fait taire bien des témoins.

Les deux derniers volumes du document dressent une fiche complète de chacun des 551 événements violents répertoriés.

Au sujet de sa lutte à la loi 22

Bourassa ne sévira pas contre Springate

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa n'a pas l'intention de prendre des mesures disciplinaires à l'endroit du député libéral anglophone George Springate pour ses actions visant à combattre la loi 22 faisant du français la langue officielle.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre M. Bourassa, au cours d'une rencontre avec les journalistes hier, en disant qu'il s'était cependant entretenu avec le député de Sainte-Anne à ce sujet.

Le 4 février dernier, sur les ondes de poste CJAD, à Montréal, M. Springate avait participé à un radiothonen vue d'amasser des fonds pour contester juridiquement la légalité de la loi 22.

C'est le conseil de la radio-télévision canadienne -CRTC- qui avait brusquement obligé la station radiophonique à mettre un terme à ce radiothon, qui avait déjà recueilli $18,000

Pour justifier son attitude M. Bourassa a rappelé qu'aucun autre parti politique à l'Assemblée nationale ne représentait la population anglophone, et c'est pourquoi il se devait de laisser un peu plus de latitude à M. Springate.

Lors de l'étude de la loi 22 en 1974, ce député récalcitrant s'était permis à deux reprises de voter contre l'adoption de cette loi. Après une suspension temporaire du caucus des députés, il avait réintégré les rangs libéraux avec tous les honneurs.

au jour le jour

À Montréal

● Cliniques de sang de la Croix-Rouge: Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Montréal, salle du Haut, angle St-Denis et boul. Rosemont, de 9h à 11h30 et de 13h à 15h30; Place des Arts, hall d'entrée, salle Wilfrid Pelletier, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Assemblée générale annuelle de l'Office des Congrès et Visiteurs de Montréal, à 10h, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Conférencier: M. Claude Simard, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

● Conférence publique sur l'inégalité des sexes, à 20h30, à la salle 620 de l'édifice Hall de l'Université Sir George Williams, angle de Maisonneuve et Bishop. Invitée: Mme Naomi Griffiths de l'Université Carleton.

Inauguration officielle du Salon Nautique à la Place Bonaventure.

Le CN déménage

AUÉBEC (PC) — La deuxième et dernière phase du projet de déplacement des voies ferrées dans le quartier Saint-Roch, à Québec, a été amorcée, mercredi, par la signature d'une entente entre la ville de Québec et Canadien National. Le CN a accepté un dédommagement de $3.9 millions pour relocaliser ses voies ferrées et son terminus dans la ville de Saint-Foy, près du pont Pierre-Laporte. L'aménagement d'une gare à Sainte-Foy nécessitera des déboursés de $2 millions, et la ville de Québec versera $1 million au CN pour le rachat des terrains que possédait la compagnie aux alentours de la gare du Palais. En septembre dernier, une pareille entente a été conclue avec le Canadien Pacific pour une somme de $21.6 millions.

canada

C'est un "bon signe", dit Turner

Le dollar canadien vaut moins que l'américain

OTTAWA (PC) — Pour la première fois depuis plus d'un an et demi, le dollar canadien valait hier moins que le dollar américain sur les marchés des changes étrangers. Les spécialistes s'attendent d'ailleurs qu'il soit au pair ou en dessous de la devise américaine pour toute l'année 1975, suite au déficit estimé à près de $4 milliards dans la balance canadienne des paiements. En avril dernier, le dollar avait dépassé de 4.36 cents son homologue américain, ce qui inquiétait fort les exportateurs canadiens.

Turner n'est pas inquiet

La baisse de la valeur du dollar canadien par rapport à la valeur du dollar américain n'inquiète nullement le ministre des Finances, M. John Turner. Au fait, M. Turner estime que c'est là un bon signe.

Il l'a affirmé aux Communes hier. La baisse du dollar canadien sur les marchés de change étrangers, a-t-il déclaré, loin de signifier que l'économie canadienne est faible, montre en réalité qu'elle est forte.

M. Turner répondait alors au député conservateur Jack Horner, qui venait de déclarer que le recul du dollar canadien signifiait que "le monde n'a plus confiance dans l'économie canadienne". Le ministre des Finances a attribué la baisse au déficit commercial du Canada. Nous avons ce déficit, a-t-il expliqué, parce que nous achetons plus à l'étranger que nous y vendons et il en est ainsi parce que notre situation économique est meilleure que celle d'autrui.

Les investissements

À Montréal, Richard Redler, conseiller économique au Crédit Suisse, a déclaré qu'il prévoyait que le capital étranger viendra en abondance au Canada cette année. Il a ajouté que cela fera plus que contrebalancer le déficit des paiements.



photo: Antoine Désilets

Les grévistes de l'Alliance de la fonction publique du Canada ne font qu'un piquetage symbolique au bureau central des POstes à Montréal. Hier, les camions ont franchi les lignes de piquetage et on a pu commencer la distribution des chèques de pension.

La grève des cols bleus

Les vols reprennent mais les postes restent bloquées

Les vols d'Air Canada ont repris normalement, hier, après le chaos semé par la grève, mercredi, mais les services postaux demeuraient paralysés à travers le Canada à cause d'un blocage total à Toronto dû à la grève de l'Alliance de la fonction publique du Canada AFPC.

"Nous fonctionnons normalement et nous avons quelques retards", a déclaré un porte-parole d'Air Canada à Toronto. Il a signalé que tous les aéroports utilisés par la compagnie sont en opération.

Cependant, les vols en partance de Halifax avaient trois heures de retard à cause de l'état des pistes.

Environ 60 pour cent des vols d'Air Canada en partance de Toronto ont eu lieu, mercredi, alors que la grève de l'AFPC et les mauvaises conditions atmosphériques forçaient la compagnie à annuler les vols de courte et moyenne distances. L'aéroport de Montréal est demeuré fermé la plus grande partie de la journée, mercredi, mais il a été rouvert durant la nui.

Alors que le temps permettait de maintenir les aéroports partiellement praticables, rien n'est venu débloquer la situation du courrier à Toronto, par où passent 48 pour cent des lettres postées au Canada. En effet, le bureau de poste central de Toronto reçoit et achemine en moyenne sept millions de lettres et colis par jour.

"Congé sans solde"

Quelque 220 membres de l'AFPC seulement ont débrayé à Toronto, mais le refus des autres travailleurs de traverser les lignes de piquetage a mis les services postaux dans un état critique. Environ 7,000 autres travailleurs, y compris les facteurs, ont été mis en congé sans solde, mercredi soir, dans le Toronto métropolitain.

Le président du Syndicat des postiers du Canada, M. Joe Davidson, s'en est pris hier au ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, pour avoir imposé le lockout aux postiers de Toronto.

"Les mesures prises par M. Mackasey a déclaré M. Davidson, ne peuvent engendrer que de nouvelles frustrations et un plus grand mécontentement chez les postiers. De propos délibéré, semble-t-il, on a tenté de susciter d'autres ennuis parmi les postiers".

Lesgrèves rotatives du syndicat des cols bleus, auxquelles participent 11,500 personnes, sont entrées dans leur quatrième journée, touchant toute une série de services gouvernementaux au nombre desquels l'acheminement du grain dans l'Ouest.

Entre-temps, l'AFPC et le Conseil du Trésor continuaient leurs négociations, qui ont repris mercredi après-midi, a huis-clos, à Ottawa. Un block out de 48 heures a d'ailleurs été imposé sur le contenu des négociations.

Un représentant syndical des employés des Postes a affirmé à Ottawa que les grévistes désirent "minimiser les effets néfastes de la grève auprès de la population et en accroître les effets au maximum auprès du gouvernement."

Par ailleurs, quelque 1.5 million de chèques de pension de vieillesse ont été acheminés au bureau de poste d'Ottawa, mercredi soir, sans problème et, ce, malgré la grève des préposés au maintien de l'équipement postal. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, un porte-parole des sercices postaux.

Selon le porte-parole, les opérations au bureau de poste central d'Ottawa se déroulent normalement. Les chauffeurs de camions postaux, qui avaient refusé de traverser les lignes de piquetage mercredi, sont retournés au travail.

Ottawa revise ses plans

L'aéroport de Pickering sera beaucoup plus modeste

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, a révélé hier que le gouvernement fédéral ne construira qu'un petit aéroport international de $204 millions, à Pickering, près de Toronto.

Plutôt que d'aménager l'immense aéroport originalement projeté, Ottawa ne construira qu'une seule piste, un aérogare et les facilités connexes, a-t-il révélé aux Communes.

Le coût des terres à exproprier s'élèvera à $94 millions et la construction à $110 millions. Les estimés pour les plans originaux s'élevaient à $1.5 milliard.

Cette décision a été prise à la suite de deux années de critique par les résidents de Pickering, certains ministres fédéraux et le cabinet ontarien.

L'aéroport international de Walton, à Toronto, sera amélioré, ainsi que ses voies d'accès.

Le pétrole au coeur d'un différend frontalier entre le Maine et le N.-B.

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick et l'ex-gouverneur du Maine ont admis hier que le différend frontalier qui oppose ces deux territoires devrait être résolu avant que du pétrole ne soit découvert dans 'es régions contestées.

MM. Richard Hatfield et Kenneth Curtis se sont dits favorables à l'arbitrage pour régler le conflit, mais le chef du gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est dit opposé à ce que le problème soit soumis à une Cour internationale.

Ils ont amorcé des entretiens hier sur le différend qui porte sur le désir des deux territoires d'étendre leurs droits territoriaux au large des côtes. Un différend semblable est en voie de reglement sur la côte ouest.

Un spécialiste des affaires canadiennes au secrétariat d'État américain, Rufus Smith, a récemment réclamé l'arbitrage pour régler ces problèmes frontaliers, rappelant que les deux gouvernements en cause ont adopté des positions rigides et semblent prêts à refuser toute concession.

De trois à cinq millions d'acres du plateau côtier sont en jeu et les gouvernements d'Ottawa et de Washington semblent réticents à conclure une entente qui prévoirait certaines concessions à l'est contre certaons gains à l'ouest et inversement.

Des permis d'exploration ont été accordés à diverses compagnies pétrolières au Canada et aux États-Unis, mais une entente officieuse veut qu'aucun forage ne soit entrepris aussi longtemps que le différend ne sera pas réglé.

Cour de La Haye

M. Hatfield a déclaré, dans une interview, qu'il n'est un secret pour personne qu'il y a du pétrole sur la côte est, même si personne ne peut en déterminer la quantité.

Aux dernières nouvelles, le différend devait être soumis au tribunal international de La Haye. M. Hatfield dit croire cependant que la nature de la dispute ne nécessite pas un tel recours. Il favorise plutôt l'arbitrage par une personne ou un organisme de l'Amérique du Nord.

MM. Hatfield et Curtis ont également convenu que le Canada avait fait une erreur en intervenant dans le projet de construction d'une raffinerie à Eastport, dans le Maine. Ottawa avait émis la possibilité que les pétroliers puissent polluer les eaux canadiennes. M. Hatfield a déclaré que le Canada, contrôlant les eaux dans lesquelles les navires navigueraient, n'avait pas à intervenir.

Bell Canada affirme:

La régionalisation ne se fait pas toujours au détriment de Montréal

par Pierre Sormany

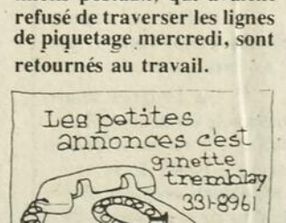
La régionalisation qui s'opère depuis 4 ou 5 ans à la société Bell Canada ne signifie pas nécessairement le départ vers Toronto d'une partie importante des effectifs montréalais de cette compagnie, selon un de ses porte-parole.

Confirmant les informations parues hier dans Le JOUR concernant le départ de 81 employés de la division "Conception des systèmes" en direction de la métropole ontarienne, et reconnaissant que ce mouvement s'opère dans le cadre d'un programme général de régionalisation qui vise aé répartir entre Montréal et Toronto certaines activités relevant présentement du siège social, un porte-parole de Bell a toutefois tenu a préciser hier que le nombre des employés "perdus" par Montréal demeurera "marginal" par rapport à l'ensemble des effectifs de la compagnie.

En effet, selon Raymond Cyr, vice-président de la zone de Montréal, la majorité des services sont déjà régionalisés, de sorte qu'une part importante des employés montréalais relèvent déjà de la "région de l'Est", et ne seront sujets à aucun transfert. En outre, dans certains cas, la régionalisation pourrait s'avérer avantageuse pour Montréal, comme ce fut le cas semble-t-il, pour les Services interurbains, autrefois, centralisés à Ottawa, de même que pour le transfert d'un des laboratoires de recherche de Bell-Northern.

Quant à l'hypothèse selon laquelle cette "régionalisation" chez Bell correspondrait à une volonté de se préparer à une éventuelle juridiction par les provinces sur le secteur des communications (L'Ontario et le Québec pouvant alors fonctionner comme deux sociétés relativement indépendantes), M. Cyr ne nie pas que la compagnie serait prête à une telle réorganisation des juridictions, bien que la régionalisation ait été entreprise avant tout parce que la taille de la compagnie rendait "impraticable" l'ancienne centralisation.

De toutes façons, même dans cette éventualité que les opérations de Bell au Québec soient régies à ce niveau, indépendamment de toute juridiction fédérale, certaines fonctions corporatives (le financement par exemple) devront demeurer centralisés au siège social montréalais, ajoute le vice-président, en précisant que la régionalisation n'aura donc jamais pour effet de "vider" le siège social.







Domaine des Haut-Bois

DU MONT BRUNO

Une cité dans la nature en construction sur la rive sud à quelques minutes de Montréal.

Dès maintenant vous pouvez occuper un appartement au prestigieux Domaine des Haut-Bois. Aux 600 demeures personnalisées, déjà construites s'est ajoutée la première unité de spacieux appartements — jardin de 3½ et 4½ pièces, se louant à compter de $195 par mois. Venez visiter le Domaine des Haut-Bois pour vous familiariser avec le cadre enchanteur de votre futur appartement, et causer avec nous des raisons qui vous feront préférer de vivre au Domaine des Haut-Bois.

POUR VOUS

LE BEL HORIZON

54 APPARTEMENTS-JARDIN

• 3 étages avec ascenseur • chauffage à l'électricité; thermostat dans chaque pièce • excellent standard d'insonorisation et de protection contre incendie • Lavoir aux étages • cuisinière et frigo • antenne communautaire • contrôle audio-visuel d'entrée principale • piscine • balcon 100 pi ca. • patio 240 pi ca. • service de concierge • taxes et électricité comprises • une aire de terrain paysager surplombant la plaine • service d'autbus au métro de Longueuil et à la gare de St-Bruno.

SPÉCIAL: Le service d'autobus à la gare de St-Bruno est gratuit.

LE MONT ST-BRUNO

Où vous habiterez est un environnement de forêts et de lacs, propice à la détente et aux sports de plein air.

ITINÉRAIRE:

Par le pont Jacques-Cartier et la route 3 ou par le pont-tunnel Lafontaine, on emprunte pour 9 minutes la route 20 (Transcanadienne) jusqu'à la sortie 62 de ville Ste-Julie où des enseignes indiquent le DOMAINE DES HAUT-BOIS.

Tél.: 649-1091 — 649-1551

le monde

La question de Chypre devant le Conseil de sécurité

Waldheim appréhende une confrontation gréco-turque

Le conseil de sécurité a entrepris hier après-midi l'examen de la question de Chypre à la suite de la plainte chypriote au sujet de la décision des autorités turco-chypriotes de s'ériger en une administration autonome. Le conseil est présidé par M. Huang Hua, représentant de la Chine. Les orateurs inscrits au début de la séance sont le représentant du gouvernement chypriote, M. Cléridès, le délégué chypriote-turc ainsi que le représentant de l'Union soviétique. Hier à son départ d'Athènes, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU a déclaré: "La situation est extrêmement grave au point qu'on ne puisse exclure une confrontation entre la Grèce et la Turquie".

ZURICH (AP. AFP et Reuter) — Le secrétaire générale des Nations-Unies, M. Kurt Waldheim, est arrivé hier à Zurich pour rencontré le chah d'Iran au cours d'une escale à son retour vers New York.

L'entretien d'hier matin à l'hôtel Dolder où réside le souverain devait porter notamment, a indiqué un porte-parole de l'ONU, sur l'aide des pays pétroliers aux pays en voie de développement non producteurs de pétrole. À l'issue de cette rencontre, M. Waldheim se rendra à New York pour assister à la réunion du conseil de sécurité sur Chypre.

M. Waldheim a estimé d'autre part, à son départ d'Athènes pour New York, que les divergences entre la Grèce et la Turquie sur la crise chypriote sont "très graves".

"Le Conseil de sécurité des Nations-Unies et les grandes puissances vont faire tout leur possible pour éviter une détérioration de la situation, mais je ne peux dissimuler que la situation est très grave", a dit le secrétaire général de l'ONU avant de prendre l'avion.

M. Waldheim espère toutefois qu'il y aura suffisamment de "marge pour éviter une situation désagréable entre la Grèce et la Turquie".

Après avoir vu les dirigeants turcs à Ankara, M. Waldheim s'est entretenu à Athènes avec les responsables grecs. Le premier ministre grec, M. Constantin Caramanlis, a estimé que l'affaire chypriote pourrait devenir "pire que l'affaire palestinienne".

Conseil de sécurité

À New York M. Glafcos Cléridès, président du parlement de Chypre et chef de la délégation de la république de Chypre aux débats du conseil de sécurité, a demandé au Conseil de fixer une date limite à la Turquie pour l'expédition de la résolution qu'elle a acceptée et qui demandait le retrait à bref délai des forces d'occupation turques de Chypre. Aucune solution ne peut intervenir tant que ces forces d'occupation demeurent sur le territoire de Chypre et permettent à la Turquie de procéder par faits accomplis.

M. Cléridès a déclaré par ailleurs que la reprise des entretiens communautaires, dans les conditions actuelles, serait stérile et sans objet et que de nouvelles procédures de négociations devraient être recherchées.

M. Cléridès a demandé aussi au Conseil de prendre les mesures nécessaires pour empêcher "la destruction de la République de Chypre". Il a accusé la Turquie de ne pas avoir fait un seul pas pour mettre en oeuvre les résolutions de l'ONU et d'avoir adopté une politique de canonnière qui menace tous les petits pays indépendants.

Le représentant de la Turquie, M. Osman Olcay, remarquant que "la délégation de Nicosie était allée chercher ses instructions à Athènes", a réservé son intervention à plus tard et a fait donner la parole au représentant de la communauté chypriote-turque, M. Vedat Celik.

Pour celui-ci, il n'y a pas de crise, mais une nouvelle tentative du gouvernement Makarios d'internationaliser le problème, de briser "les négociations inter-communautaires et d'empêcher une solution sur la base des réalités existantes". La délégation chypriote-turque est prête à reprendre les négociations intercommunautaires et à examiner avec bonne volonté des compromis mutuels à la table de conférence, a dit M. Celik. Il a affirmé encore que la position chypriote-turque n'exclut nullement le départ des forces armées turques, et qu'au contraire celui-ci doit intervenir au fur et à mesure que des progrès seront réalisés, de même que le problème des réfugiés, — un problème qui concerne toutes les parties — sera résolu. "Mais il s'agit là de problèmes politiques qui ne peuvent être réglés que dans le cadre d'une solution générale" a-t-il répété.

Le Guatemala en proie au fascisme?

par Lino Ruben Perez

Service spécial de la Prensa latina

LA HAVANE — En dépit des efforts officiels destinés à cacher les désaccords, les démissions ou les destitutions dans ledit "mouvement de libération national" (MLN), le gouvernement du Guatemala ne peut cacher sa crise, qui ne fait que s'aggraver.

La presse de ce pays s'est faite l'écho des contradictions surgies dans les secteurs gouvernementaux, attribuées aux ambitions personnelles afin d'obtenir la suprématie de parti.

Les faits mettent en évidence que les groupes de pouvoir luttent pour avoir le contrôle du MLN, parti fondé par le défunt colonel Carlos Castillo Arms, après l'invasion de mercenaires — aidés par les Américains — en 1954, et le renversement du gouvernement progressiste de Jacobo Arbenz.

Le journal *El Grafico* a annoncé que le secrétaire général du MLN et vice-président du Guatemala, Mario Sandoval Alarcon, est revenu de toute urgence des États-Unis à cause "des incidents qui provoquent un alignement entre le parti et l'exécutif".

Le journal attribue le conflit interne du MLN aux relations de plus en plus mauvaises entre le parti et le président, le général Kjell Eugenio Laugerud.

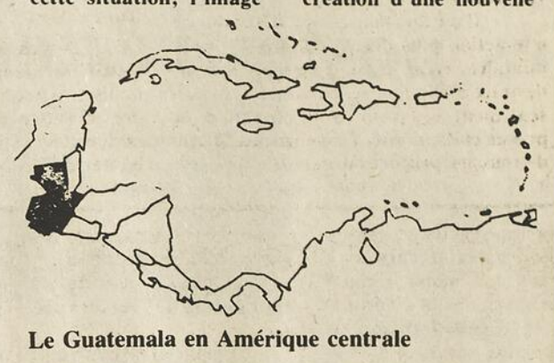
Du fait de cette tendance, la présence du vice-président au Guatémala était nécessaire pour améliorer les relations avec Laugerud.

On signale aussi que cette lutte est un symptôme de plus de la division qui est en train de naître au sein du gouvernement, et un signe certain de la fragilité du MLN.

D'après le bulletin, *Correo* du Guatémala, la position du gouvernement s'affaiblit du fait du fractionnement du MLN et de la coalition du parti, lesquels ont porté Laugerud au pouvoir lors des élections frauduleuses du trois mars 1974.

La coalition était intégrée par le MLN, le parti institutionnel démocratique (PID) et la centrale *Araniste* organisée (CAO), groupe de partisans de l'ex-président Carlos Arana Osorio, mais déjà pratiquement inexistant comme parti.

"Étant donné cette situation, l'image



Le Guatemala en Amérique centrale

publique du gouvernement se détériore et l'on voit s'implanter un régime typiquement fasciste", assure la publication.

Le *Correo* de Guatémala soutient que le MLN a nommé comme président de son conseil politique l'avocat Miguel Ortiz Pasarelli, personnage de la droite guatémaltèque fort connu.

Le secrétaire général du parti MLN reste aux mains du vice-président de la nation, Sandoval Alarcon, responsable de la fondation, en 1966, du groupe criminel "Mouvement anti-communiste national organisé" (MANO).

Les querelles pour le pouvoir persistent non seulement entre les fractions parlementaires pour contrôler la junte directrice du Congrès, mais ont atteint la centrale des travailleurs fédérés (CTF), pro-gouvernementale.

En janvier dernier, la lutte pour l'hégémonie a abouti à une autre division syndicale. La majorité des douze fédérations de la CTF se sont prononcées pour la création d'une nouvelle Fédération.

Les bandes s'accusent mutuellement de subornation et de corruption administrative.

L'Ulster est à nouveau secouée par des bombes

Deux bombes ont explosé hier soir dans des pubs de Belfast. La première a fait quatorze blessés, certains "très grièvement". La deuxième faisait au moins six blessés.

BELFAST (AFP) — L'explosion hier soir d'une bombe dans un pub du quartier catholique de New Lodge, à Belfast, est l'incident le plus grave enregistré en Irlande du Nord depuis l'instauration de la nouvelle trêve, le neuf février dernier.

Quatorze personnes au moins ont été blessées, trois très grièvement dont une femme, qui, selon les premiers témoignages, a eu les deux jambes arrachées. Ce sont les habitants du quartier, connu comme l'un des bastions de l'IRA, qui se sont les premiers portés au secours des consommateurs du bar, fouillant avec leurs mains nues les amas de décombres afin de dégager les blessés.

Les explosifs — environ dix kilos — avaient, semble-t-il, été placés dans un tonnelet de bière jeté depuis la rue à l'intérieur de l'établissement.

Si l'attentat de New Lodge est le plus spectaculaire, il n'est en fait que l'un des nombreux incidents qui, depuis quinze jours, prouvent la fragilité de la paix. Quatre personnes sont mortes et au moins 25 ont été blessées, aussi bien au cours d'explosions de bombes ou de lettres piégées que de fusillades en pleine rue ou d'assassinats à domicile. La grande majorité des victimes sont catholiques.

Aucun des récents attentats n'a été "signé" et la police affirme n'exclure aucune hypothèse. La personnalité du propriétaire du pub de New Lodge, un militant républicain très célèbre, ancien interne, permet de penser à une action terroriste des milieux protestants extrémistes. Les groupes protestants paramilitaires sont cependant restés très discrets au moins publiquement au cours des dernières semaines et aucun n'est officiellement "en guerre".

La mort hier après-midi, d'un ouvrier de 19 ans sur un chantier de Belfast pourrait être un règlement de comptes. La victime, Hugh Fergusson, était l'un des dirigeants du Parti socialiste républicain irlandais (IRSP), créé récemment après une scission de l'IRA "officielle". L'IRSP a accusé hier soir les "gangsters" (THUGS) de l'IRA "officielle" d'avoir abattu Hugh Fergusson.

Mais rien n'a expliqué jusqu'à présent la mort du photographe catholique assassiné devant la porte de sa maison mercredi à Lurgan.

Révélations sur la CIA

Colby s'en prend à Colson et au "New York Times"

WASHINGTON (AFP) — Le directeur de la CIA, M. William Colby, critique sévèrement le *New York Times* et M. Charles Colson, ex-conseiller spécial de l'ancien président Richard Nixon, pour leurs accusations sensationnelles contre les services de renseignements américains.

M. Colby affirme que les exagérations au sujet des agissements de la CIA nuisent aux bons rapports qu'elle entretient avec d'autres services de renseignements qui étaient bien disposés envers elle. De plus, dit-il, la vie de certains agents de la CIA à l'étranger a été mise en danger.

Les commentaires de M. Colby sont contenus dans une déposition de 20 pages qu'il doit faire devant une sous-commission budgétaire de la Chambre des représentants, et dont une partie a été rendue publique hier. M. Colby soutient que des accusations sans fondement contre la CIA peuvent causer un tort irréparable aux services de renseignements américains.

Bien qu'il ne mentionne pas de noms dans sa déposition, il ne fait aucun doute que M. Colby s'en prend directement à M. Seymour Hersh, reporter du *New York Times* et à M. Colson, qui a récemment



William Colby: "accusations sans fondements"

fini de purger une peine de prison pour son rôle dans le scandale du Watergate.

M. Colby estime que M. Hersh s'est laissé berner par ses sources d'information qui l'ont laissé croire que la CIA avait espionné par milliers des citoyens américains sur le sol des Etats-Unis alors que, de par la loi, ses activités doivent se limiter à l'espionnage à l'étranger.

Une nouvelle fois, M. Colby soutient qu'il n'y a jamais eu de campagne d'espionnage intérieur sur une grande échelle en dépit de ce que pourraient laisser entendre MM. Hersh et Colson.

13 soldats exécutés en Éthiopie

ADDIS ABEBA (AP) — Les autorités militaires éhiopiennes ont fait exécuter 13 soldats qui avaient commis des atrocités sur les civils pendant les combats en Érythrée, déclarait-on hier, de bonne source. Une centaine de soldats et d'officiers auraient été transférés à Addis-Abeba pour être interrogés au sujet du massacre de femmes et d'enants.

Selon des témoins, les troupes stationnées à Asmara avaient tiré sans discrimination sur les civils dans les premiers jours de la rébellion armée. Depuis, les officiers se sont efforcés d'instaurer une discipline plus stricte parmi leurs hommes.

Le calme est revenu à Asmara pour la première fois depuis les attaques rebelles contre cinq centres militaires, mardi. Les rues étaient toujours désertes et les boutiques fermées.

Mercredi, trois personnes, dont un Italien, avaient été tuées en plein jour.

Watergate brésilien

RIO DE JANEIRO, (AFP) — Un important scandale politico-financier, impliquant un membre influent du congrès brésilien, a pris hier une dimension nationale avec la décision d'une commission parlementaire de porter le cas pour jugement devant le Sénat fédéral.

L'affaire, rapidement surnommée le "Watergate brésilien", implique un sénateur de la majorité, Wilson Campos, qui est accusé par un industriel de la région de Recife, dans le Nord-Est, de corruption.

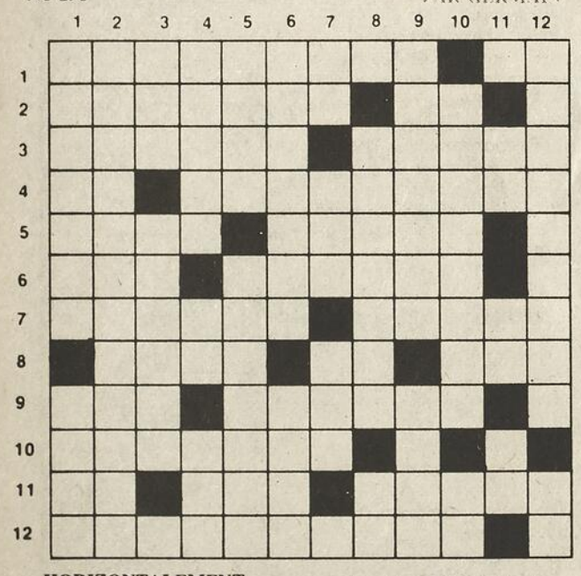
L'industriel, Carlos Alberto Menezès, accuse le sénateur de lui avoir proposé au mois de juin 1974 de se porter garant d'un emprunt bancaire de 255,000 dollars, moyennant une commission de un pour-cent, plus une somme de 25.500 dollars destinés à financer la campagne électorale de son fils en vue des élections législatives du mois de novembre dernier.

À l'appui de ses accusations l'industriel a présenté à la commission parlementaire chargée de l'enquête une bande magnétique ou est intégralement enregistrée la conversation, au cours de laquelle le sénateur Campos lui a proposé son "aide influente".

Après audition de la bande magnétique et examen de divers documents concernant l'affaire, la commission d'enquête a adressé dans la nuit de mercredi à jeudi un rapport au président du Sénat fédéral recommandant le jugement du sénateur Campos par la chambre haute.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No 298 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Ca c'est quelque chose d'achalant pour les oreilles, achalant pis fatigant, pis fatiquant, fatiquant, fatiquant! — Conifère.
2—Hâves, tirés, fatiqués, creusés. — Lettre grecque.
3—Les opportunistes en ont des réversibles. — Qualifie des oreilles qu'on ne trompe pas en entrant tard la nuit!
4—Article étranger. — Néologisme qui désigne les gens qui croient en la nécessité de former des élites et à leur utilité...
5—Te prétends innocent(e). — Elle déshabille une brebis!
6—Fraude judiciaire. — Avoir de la misère.
7—Aller en petit. — Décorai.
8—D'un goût suspect. — Possède. — Attrapés.
9—Supprime. — Ce que plus d'un homme ne sait faire que d'une seule manière, la moins vite, évidemment...
10—Paradis, recette hindoue.
11—Note. — Article. — Au complet.
12—Indique un caractère obstiné, opiniâtre, une tête de mûle!

VERTICALEMENT

1—Qui en est à son troisième propriétaire. — Fait ses victimes en été.
2—Y'a toujours de la place pour elle, dit le patron ou la patronne!
3—Conversation intime le soir des noces d'or: "Cré Télesphore! dire que t'avais pas eu le temps de les ôter, pis là, là, ben, j'aurais le temps de t'en tricoter une paire!...". — User jusqu'à la corde.
4—Sont plus révélateurs que les paroles. — Nég. — Baisse avec l'âge.
5—Il mériterait un prix quand il est bleu! — Mieux vaut laisser gagner un mauvais, ou le battre une fois pour toutes!
6—Branler dans le manche. — Ce qu'un pauvre âne porte sur son dos.
7—Moins fort que la minoune. — Pronom. — Recueil d'anecdotes, de vieilles farces.
8—D'un peuple scandinave. — Note.
9—Dire que d'ici cent ans, nous aurons tous cessé de faire ça! du premier au dernier. — Paradis.
10—Mettre en lieu sûr à St-Ferdinand, à St-Michel Archange, à l'Université de l'Est... — Note.
11—Voyelle doublée. — Article. — Article.
12—Qui date de quelques siècles... — Pronom.

Solution no 297

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	L	E	G	M	A	T	I	Q	U	E	S
2	R	I	X	E	■	T	E	T	■	U	R	E
3	A	M	U	L	E	T	T	E	S	■	O	S
4	G	I	L	E	T	I	E	R	E	■	T	A
5	R	E	T	S	■	T	E	A	R	O	O	M
6	A	R	E	■	V	U	■	T	E	R	M	E
7	N	■	S	O	U	D	A	I	N	■	A	■
8	C	E	■	I	L	E	■	V	A	N	N	E
9	E	T	A	N	G	■	D	E	D	A	I	N
10	■	R	E	T	A	P	E	■	E	T	E	S
11	B	E	R	■	T	■	L	E	S	T	■	O
12	U	■	A	M	E	N	A	S	■	E	P	I

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

Saint-Pierre et Miquelon

Le maire socialiste Pen, n'aurait pas l'appui de la population

Depuis le début de l'année, les îles de Saint-Pierre et Miquelon sont agitées par des grèves et des manifestations pour protester contre le refus de M. Jean Cluchard, gouverneur de ce département français d'Outre-Mer, de suivre les directives de Paris concernant les salaires. Les insulaires ont exigé le rappel de M. Cluchard, mais M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux Territoires d'Outre-Mer (T.O.M.), a annoncé mardi dernier que le gouverneur resterait à son poste. Selon un communiqué qui nous est parvenu hier de Saint-Pierre et Miquelon la majorité des insulaires se rangerait du côté du gouverneur Cluchard et désaprouverait même les actions menées par le sénateur et maire socialiste M. Albert Pen. Voici le contenu de ce communiqué signé par le "Comité territorial pour la défense des intérêts républicains à Saint-Pierre et Miquelon".

La première grève de protestation à titre d'avertissement a eu lieu aux îles Saint-Pierre et Miquelon en décembre dernier après que les dirigeants de plusieurs syndicats locaux eurent refusé les propositions de Paris d'aller débattre leurs problèmes dans la capitale (Il s'agissait des syndicats de fontionnaires).

Cela s'est reproduit le six janvier dernier en dépit des garanties offertes par le gouvernement central concernant l'envoi sur place de deux hauts-fonctionnaires qui effectivement arrivèrent rapidement et parvinrent à un accord satisfaisant pour les deux parties.

La grève a été contrôlée par le sénateur-maire Albert Pen et non pas par le gouverneur comme il a été déclaré.

Il n'y a pas eu non plus de grève générale le six février et ce sont à peine 900 personnes qui ont suivi la manifestation dirigée par le sénateur Pen dans la rue.

Les deux autres représentants de la population, le député Frédéric Gabriel et le conseiller économique Georges Poulet ont accepté la récente proposition du ministre des départements et territoires d'Outre-Mer d'aller entreprendre de nouvelles discussions à Paris.

Le second refus du sénateur Pen et les conditions dont il assortit cette réunion, constituent une simple manoeuvre politique en vue des élections qui doivent avoir lieu dans le courant de l'été prochain.

Ces élections pourraient en effet conduire à la mise sur la touche du sénateur puisque la population a voté massivement en faveur de l'actuel président de la république en mai dernier, tandis qu'Albert Pen soutenait la candidature malchanceuse d'un socialiste François Mitterand.

Voilà la cause réelle et profonde de l'agitation actuelle.

Un progrès semble avoir été accompli du fait que le sénateur Pen a accepté lundi de se rendre à Paris avec une délégation de son conseil général, lequel remet à plus tard une démission qu'il a remise il y a déjà plusieurs semaines.

S'agira-t-il de la même délégation que celle qui est revenue de France il y a environ deux mois. Et qui a déclaré qu'elle avait à Paris des entretiens sérieux et constructifs au sujet de la situation dans l'archipel?

agenda international

VENDREDI, 21 février
LE CHILI

● Projection du film "Quand le peuple s'éveille", suivie d'une discussion — débat avec des exilés chiliens. Au Carrefour international, 4858 rue De Lorimier, Montréal à 20h. Entrée libre.

Cinéna politique

● "The Jackal of Nahueltoro" (Chili), à 7h30, "Quand le peuple s'éveille" à 9h30, dans le cadre de la semaine du cinéma politique, au Centre communautaire, 3553 rue Saint-Urbain, Montréal. Entrée libre.

le monde

A la 3ème session de la "Commission d'Helsinki"

La junte militaire chilienne est condamnée à l'unanimité

par Mario Diaz
Service spécial de la Prensa latina

MÉXICO — Lors de l'inauguration de la troisième session de la "Commission d'Helsinki" qui enquête sur les crimes commis par la junte militaire chilienne, des personnalités de 35 nations ont lancé un appel afin d'isoler moralement et économiquement la junte fasciste de ce pays.

La nécessité de passer aux actions concrètes, après l'étape des dénonciations, a été le dominateur commun de tous les discours prononcés au cours de la cérémonie d'ouverture, effectuée au palais des beaux-arts, à Mexico.

Le président du Mexique, Luis Echeverria, a souligné dans son discours d'inauguration que le renversement du président Salvador Allende était un fait devant lequel l'Amérique latine ne pouvait rester inerte.

Il a exhorté le tribunal à élaborer une action plus décisive contre la junte militaire, étant donné que toute action, destinée à éliminer le fascisme, n'est pas seulement en faveur de la libération du peuple chilien, mais également en faveur de tous les peuples du monde.

L'intervention la plus importante de cette cérémonie a été celle de l'ex-ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Salvador Allende, Clodomiro Almeyda lui-même, libéré récemment après avoir été détenu pendant 16 mois.

"C'est le moment opportun de passer aux actions concrètes a signalé Almeyda, étant donné que la crise économique, provoquée par la politique de la junte militaire, a produit une inflation démesurée, le chômage, la redistribution régressive du revenu national et le manque d'investissements."

"Des actions concrètes peuvent donc avoir une influence décisive et éviter un véritable génocide contre les travailleurs chiliens", a indiqué Almeyda.

Après avoir lancé un appel à l'unité de la gauche chilienne, l'ex-ministre a précisé que celle-ci doit atteindre actuellement un niveau politique supérieur, condition indispensable pour le renversement de la junte fasciste.

La tension sociale continue de s'intensifier en Espagne

Depuis le début de l'année, de multiples manifestations de contestations se développent en Espagne. Après les étudiants, les ouvriers et les représentants les plus dynamiques de l'Église, c'est au tour des ménagères de protester et de revendiquer,... Franco ne veut toujours pas engager un véritable processus de démocratisation. L'affrontement entre franquistes, partisans d'une ligne politique "dure", et anti-franquistes, s'accentue de jour en jour. Même si le spectre de la guerre civile n'a pas encore disparu aux yeux des 32 millions d'Espagnols, l'après-franquisme risque de commencer par un bain de sang...

MADRID (AP) — Plusieurs milliers de ménagères espagnoles ont boycotté, hier, les marchés madrilènes alors que les forces anti-gouvernementales s'emploient à provoquer dans la capitale et dans d'autres villes une grève générale.

On signale que le travail a déjà ralenti dans les provinces basques du nord du pays, et en particulier à Bilbao. Un appel à la grève a également été lancé à Vigo.

Des centaines de policiers armés patrouillent dans les quartiers stratégiques de Madrid mais la plupart des bureaux et des ateliers fonctionnaient normalement en milieu de journée.

L'appel au boycottage des marchés et à la grève générale a été lancé par plusieurs organisations de gauche pour protester contre l'inflation et contre le manque de libertés politiques. Ces organisations ont demandé de boycotter non seulement les marchés, mais aussi les transports publics et les écoles et ont appelé à la grève dans le bâtiment, les banques et les assurances.

Les étudiants

La police montée a complètement isolé le campus central de l'Université de Madrid après une série de heurts entre les étudiants et des policiers. On estime qu'une cinquantaine de milliers d'étudiants n'ont pas assisté aux cours.

Les étals de poissons, de viande et de légumes des quelque 70 marchés de la capitale n'ont pratiquement vu aucun client jeudi. Les ménagères espagnoles avaient dévalisé les marchés, la veille, pour faire leurs provisions.

Il y a deux semaines, le gouvernement avait annoncé qu'il ferait face par la force "au défi de la subversion".

Il est vraisemblable que l'agitation étudiante va se poursuivre du fait de la fermeture de quatre des cinq facultés de l'Université de Salamanque et de la suspension des cours à l'université Deusto de Bilbao jusqu'à lundi.

Les forces 'gouvernementales' reprennent du terrain

PHNOM PENH (AP) — Les forces "gouvernementales" khmères ont repris le chef-lieu de district de Mong Russei dans la région rizicole de Battambang, déclarait-on hier de source militaire.

Les Khmers rouges avaient occupé la ville lundi et s'étaient emparés de 2,000 tonnes de riz. Elle a été reprise mercredi soir après deux jours de combat, ajoutait-on de même source.

Sur l'aéroport de Pochentong, à Phnom Penh, neuf roquettes sont tombées pendant qu'un DC-8 américain déchargeait des fournitures militaires pour l'armée cambodgienne. Trois personnes ont été tuées. Il y a six blessés.

Le Mékong reste bloqué par les insurgés, une opération de dégagement ayant été provisoirement abandonnée. Les observateurs militaires estiment que si le fleuve n'est pas rouvert, la capitale pourrait se trouver dans une "situation critique".

Les Khmers rouges ont annoncé hier par Radio-Hanoi que leurs forces ont coulé ou endommagé 16 navires gouvernementaux sur le Mékong vendredi dernier. Il s'agissait d'un convoi de ravitaillement. Les républicains auraient en plus de 200 tués ou blessés.

Pendant ce temps, le pont aérien américain utilisant des avions civils transporte des approvisionnements militaires au Cambodge à un rythme décuplé par rapport à il y a quatre mois, déclarait-on hier de source militaire à Bangkok.

Les avions-cargos C-130 Hercules et les DC-8 ont transporté en moyenne cette semaine 700 tonnes par jour en provenance de Thaïlande.

carrières

Le Centre Hospitalier
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
Centre de santé mentale
pour enfants et adolescents
(capacité 700 lits) Affilié à l'Université de Montréal

Poste à pourvoir:
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le poste:
Diriger et coordonner l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements.
Le candidat:
1e) posséder un diplôme universitaire en administration ou l'équivalence acquise par une solide expérience dans ce domaine.
2e) avoir fait preuve de succès dans des fonctions administratives complexes.
3e) une expérience en milieu psychiatrique serait souhaitable.

Traitement:
Traitement et avantages sociaux selon les normes reconnues par le Ministère des Affaires Sociales.

Prière d'adresser offre de services et curriculum vitae avant le 15 mars 1975, à:

Présidente du Conseil d'Administration
Hôpital Rivière-des-Prairies
7200 est Boulevard Gouin,
Montréal, Québec.

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉRO: *C-4/74*

TITRE:
Directeur des Services Professionnels.
ENDROIT: *Amos*
NATURE DE LA FONCTION:
Assurer la qualité des activités professionnelles et scientifiques du Service Social de l'Ouest Québécois Inc. conformément aux objectifs poursuivis.
EXIGENCES:
— Diplôme universitaire en Service Social;
— Trois années ou plus d'expérience de travail dans un Centre de Services Sociaux;
— Aptitudes et goûts pour le travail d'équipe.
CONDITIONS:
— Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales plus une prime de responsabilité;
— Bénéfices sociaux des cadres du Service Social de l'Ouest Québécois Inc.
DISPONIBILITÉ: Immédiate.
Adresser toute demande avant le 28 février 1975 avec curriculum vitae avant le 28 février 1975 au:
Directeur général,
282, 1ère Avenue Est
Amos, Qué.

Université du Québec
École nationale d'administration publique

DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Fonctions:
Sommaire de la fonction:
Sous la responsabilité du directeur de l'École, le directeur de l'information et des relations publiques est responsable de l'élaboration, de l'implantation et de l'évaluation des politiques de l'École relatives à l'information, aux relations publiques, à la publicité institutionnelle, à l'identification visuelle, aux publications et à la présence institutionnelle de l'École dans le milieu.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un secteur approprié à la fonction.
Posséder au moins cinq ans d'expérience dans le domaine de la fonction.

Traitement:
À déterminer, selon les qualifications et l'expérience.
Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur offre de service avant 17 heures, le 7 mars à:

Le directeur
École nationale d'administration publique
625, rue St-Amable
Québec, Qué. G1R 2G5

N.B. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE
AGENCE DE VOYAGES
requiert
les services d'une secrétaire bilingue.
●Expérience pertinente pour assumer la responsabilité de travaux administratifs.
LES VOYAGES HONE INC.
Service du personnel
1460 ave. Union
Montréal
Tél.: 845-8221

CONTRÔLEUR
Le journal
LE JOUR
recherche un contrôleur qui, sous l'autorité du conseil d'administration, et en coordination avec le rédacteur en chef, assumera les fonctions suivantes:
—Fabrication et contrôle des budgets
—Élaboration et maintien des normes comptables.
—Supervision et contrôle des services comptables
—Responsable de la gestion du personnel administratif et des relations de travail
—Responsable des achats

QUALIFICATIONS:
—Scolarité universitaire de préférence
—Deux ans d'expérience dans un poste semblable, impliquant des fonctions de direction et de coordination
—Connaissance en administration dans les quotidiens serait un avantage

TRAITEMENT:
Salaire selon les qualifications et l'expérience
Avantages sociaux habituels

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur demande en adressant leur curriculum vitae au:

Directeur administratif
387, Lebeau
Montréal.
où en composant:
331-8961

Université du Québec
École nationale d'administration publique

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Fonctions:
Sommaire de la fonction:
Sous la responsabilité du directeur, le directeur de la recherche est chargé du développement de la recherche et de la bonne marche des activités dans ce secteur.
Plus particulièrement,
— il est chargé de l'élaboration de la politique et des programmes de recherche;
— il coordonne la réalisation des projets de recherche et en fait l'évaluation;
— il est responsable de la préparation du budget de la recherche ainsi que de la répartition adéquate des ressources humaines, financières et matérielles dans ce secteur d'activité;
— il est chargé des relations de l'École avec les divers organismes susceptibles de participer au financement de la recherche, sous forme de subvention ou de commandite, et assure les liaisons nécessaires avec ces organismes;
— il recommande au directeur l'engagement du personnel affecté à la recherche;

Exigences:
— Détenir un diplôme universitaire, de préférence de 3ème cycle dans une discipline appropriée;
— Posséder plusieurs années d'expérience reliées aux fonctions du poste;
— Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction.

Traitement:
À déterminer, selon les qualifications et l'expérience.
Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur offre de service avant 17 heures, le 7 mars 1975 à:
Le directeur
École nationale d'administration publique
625, rue St-Amable
Québec, Qué. G1R 2G5

N.B. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DE HULL
205, rue NOTRE-DAME
HULL (QUÉBEC) 770-6900

Recherche

Téléphoniste-secrétaire:
—Reçoit les appels téléphoniques et les dirige aux personnes concernées.
—Effectue les appels téléphoniques externes sur demande des travailleurs (convocation, réservation, autres).
—Est responsable de l'envoi et la réception du courrier.
—Assume un travail de secrétariat pour les organismes extérieurs.
—Assume un travail de secrétariat pour certains services du centre.
—Autres tâches pertinentes à sa fonction.

EXIGENCES:
—Dactylographie
—Expérience
—Bilingue
—Initiative
—Entregent

SALAIRE
Selon la convention collective.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 21 février 1975 à:

Monsieur Robert Henri,
Directeur Général
C.L.S.C. de Hull
205, rue Notre-Dame
Hull, P. Québec.

CARRIÈRES

MESSAGE IMPORTANT

À cause des problèmes actuels dans le domaine des postes
veuillez composer

331-8961

ou faites-nous parvenir vos offres d'emploi par "Messager"

Exceptionnellement, notre messager ira chercher vos offres d'emploi pour ne pas en retarder la publication.

Compétence:

Suzanne Asselin
&
Margot Reddy

CONSEILLER EN PERSONNEL

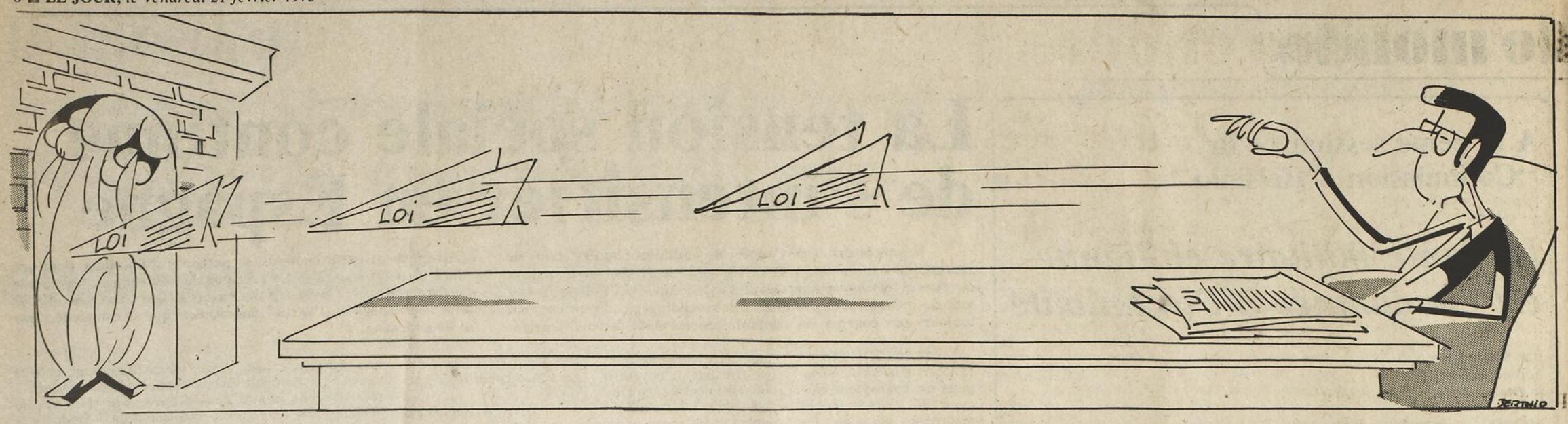
La direction du personnel de la fédération est à la recherche d'un conseiller en personnel d'expérience afin de lui assurer une présence permanente à Montréal, principalement auprès de la direction informatique.

Le titulaire du poste voit à travailler sur tout sujet relié à la gestion du personnel. Il participe, entre autres, au recrutement et à la sélection du personnel, à l'élaboration de plans de carrière pour les employés, ainsi qu'à la réalisation d'études pratiques sur la motivation au travail. Il agit également comme conseiller en ce qui concerne l'application d'un programme de gestion par objectifs. De plus, il assure un lien entre la direction informatique et la direction formation, étant l'interlocuteur priviligié de celle-ci en ce qui concerne notamment l'identification des besoins de formation et de perfectionnement.

Le candidat(e) que nous recherchons doit de préférence posséder une formation universitaire de deuxième cycle, soit en relations industrielles, en psychologie industrielle, en administration, ou l'équivalent. De plus, il a travaillé au moins cinq (5) années déjà dans le domaine du personnel, ayant acquis des connaissances pratiques approfondies en administration du personnel, notamment dans les domaines des relations humaines, de la sélection et de la formation.
Notre organisation offre un salaire concurrentiel et des avantages sociaux complets.

Les personnes intéressées à poser leur candidature pourront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 mars 1075, à la direction du personnel, la fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, 150 Avenue des Commandeurs, Lévis, Qué.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS 150, AVENUE DES COMMANDEURS, LÉVIS, QUÉBEC. G6V 6P8



éditorial

Quelques progrès pour la pharmacie

La Loi sur la pharmacie, sanctionnée le 6 juillet 1973 et qui est en vigueur depuis le 1er février 1974, représentait la première tentative de donner aux services pharmaceutiques un plus grand professionnalisme. Sans chambarder fondamentalement les règles existantes de la distribution des médicaments, elle indiquait, un peu timidement certes, la voie à suivre.

Selon cette loi, seul un pharmacien peut être propriétaire d'une pharmacie; le texte soulignait aussi l'importance pour celui-ci de son rôle de conseiller auprès du "client"; la loi permettait enfin sous certaines conditions, de substituer un médicament prescrit par un autre.

Comme pour presque tous les textes législatifs, il fallait cependant attendre le contenu de la réglementation pour connaître la véritable portée de la loi. Le rapport de l'Office des professions sur le projet de règlement de l'Ordre des pharmaciens, qui a été présenté mercredi au ministre Fernand Lalonde, semble bien indiquer qu'on entend donner un peu de chair aux beaux principes qui paraissaient animer la loi, A la condition évidemment que M. Lalonde ne laisse pas mourir sur ses nombreuses tablettes les recommandations de l'Office.

Sans décréter la disparition, combien souhaitable des 5-10-15 qui se déguisent en pharmacie, l'Office tente de rétablir un équilibre plus sain et de permettre au public l'accession à de véritables services pharmaceutiques. L'Office croit qu'il n'est pas dans son mandat de proposer une réglementation qui s'appliquerait au commerce de tout ce qui n'est pas médicament, il suggère que cela soit fait sous l'empire de lois comme celle sur les heures d'affaires des établissements commerciaux. Mais en proposant que tous les services pharmaceutiques soient rendus dans un local clos, dont seraient exclus tous les produits non-pharmaceutiques, en interdisant à un pharmacien de se servir de son titre professionnel pour "pousser" la vente de ses croustilles ou de ses savons-miracle, l'Office suggère ce qui semble constituer des limites minima à la cohabitation bâtarde du service professionnel et du commerce à gogo.

Plus importantes peut-être sont les recommandations de l'Office au chapitre de la publicité et de l'information du public. Dans ce domaine, l'organisme qui régit les professions au Québec va plus loin que le projet de règlement proposé par l'Ordre et il le fait avec raison.

Réaffirmant que le médicament est un produit dangereux et qu'il faut en limiter la consommation, l'Office recommande que le pharmacien s'abstienne de toute publicité de masse incitant à la consommation, autant dans les média qu'à l'extérieur ou à l'intérieur de la pharmacie. De plus, et c'est là que les propositions de l'Office sont radicalement différentes, on recommande que l'Ordre dresse une liste des médicaments généralement offerts au public, que cette liste indique les prix au format ou à l'unité et qu'elle soit affichée de telle sorte que le public puisse la consulter avant d'acheter un médicament.

On connaît la grande disparité qui existe dans les prix des médicaments et la tendance qu'ont souvent certains pharmaciens à vendre le produit le plus cher, même s'il ont en stock un produit équivalent beaucoup moins cher. Dans les grands centres et dans les établissements d'une certaine importance, une telle recommandation permettrait aux clients de pouvoir choisir le médicament le moins coûteux ou de s'orienter vers les pharmacies qui ont les inventaires les plus intéressants. Dans les petites localités cependant, les pharmaciens sont souvent prisonniers de leur fournisseur et généralement de celui qui peut imposer ses prix; dans ces endroits, la recommandation de l'Office ne constitue qu'un progrès bien théorique.

D'ailleurs l'Office est conscient que tout projet de réglementation dans ce domaine voit sa portée sérieusement limitée par le système de fabrication et de distribution des médicaments, qui constitue une des formes les plus odieuses d'exploitation en Amérique du Nord. Favorisés par une législation vieillote qui tolère la fixation implicite des prix, la monopolisation de la distribution et l'accumulation de profits injustifiés, les fabriquants de produits pharmaceutiques ne sauraient probablement être mis à la raison que dans le cadre d'une Régie en marche des médicaments.

En demandant au gouvernement de se pencher sérieusement sur la publicité faite par ces compagnies, sur leurs relations avec les professionnels de la santé et leur rôle dans la fixation des prix qu'ils déterminent souvent selon le volume de vente et non la coût réel, l'Office pointe du doigt les vrais responsables.

Et en attendant que le gouvernement québécois agisse en ce domaine, nous devons nous satisfaire de progrès réels mais mineurs, de pharmaciens à qui on permet un peu plus d'être pharmaciens.

Gil Courtemanche

ERRATUM

Dans l'éditorial d'hier signé par Jacques Parizeau, une erreur s'est glissée à l'effet que la population de Toronto était inférieure de 100% à celle de Montréal. Il aurait fallut lire 100 mille habitants comme nos lecteurs on dû le supposer.

commentaire

Les tests linguistiques

En plus de concocter des tests d'aptitude linguistique qui n'avaient aucun sens, le ministère de l'Éducation, par la loi 22, avait décidé de les appliquer au mauvais endroit. Il suffit pour s'en convaincre de lire l'avis public par lequel la CECM précisait il y a quelques jours, les modalités de l'inscription annuelle dans les écoles. Puisque le ministère de l'Éducation persistait à appliquer stupidement une loi qui ne brille déjà pas par son intelligence, l'Alliance des professeurs de Montréal et la Centrale des enseignants du Québec n'avaient d'autre solution que de boycotter les tests.

Devant ce refus, le ministère n'avait pas d'autre solution que de retirer son projet de tests, inapplicable et justement décrié par tous ceux qui ont quelques notions de pédagogie et d'enseignement.

On ne semble pas avoir compris encore en haut lieu sur quoi doit reposer une politique linguistique québécoise. On souhaite, au quatrième degré d'abstraction, qu'un plus grand nombre d'enfants d'immigrants joignent le secteur français. On le souhaite, mais on ne prend pas les moyens pour parvenir à cet objectif. Au lieu de renforcer les liens entre l'immigrant et l'école française et de dissoudre le lien entre l'immigrant et l'école anglaise, on invite l'immigrant à placer les deux écoles sur le même pied. On lui présente deux écoles et on l'invite à passer les épreuves qui le séparent de l'école de son choix. S'il passe les tests qui lui permettent l'accès à l'école anglaise, le tour est joué et le Québec se flatte de compter un anglophone de plus. Bien plus, le Québec tolère, malgré les efforts rhétoriques du ministre Saint-Pierre, que le milieu anglophone, enseignants compris, aident les jeunes immigrants à passer les tests d'anglais.

Par excès de bêtise, et c'est là que les enseignants francophones bondissent, on continue comme à plaisir à jeter des embûches sur la route de l'école française. On ne dit pas à l'immigrant: "L'école française t'attend. L'école française est prête, elle, à t'accueillir sans la moindre vérification". Non. On soumet l'immigrant, là aussi, à des tests. Il est vrai que l'immigrant, en un sens, ne peut pas rater ces tests-là, puisqu'il devra, à défaut d'une connaissance satisfaisante de l'anglais, se diriger vers l'école française. Il n'en demeure pas moins que l'immigrant traverse, là aussi, des épreuves.

On prétend même qu'en agissant ainsi on se montre plein de compréhension pour l'immigrant. En vérifiant ses connaissances, nous dit-on, on tente de déceler de quelle aide supplémentaire il peut tantôt avoir besoin. Loin de moi l'idée de supprimer l'aide offerte par les commissions scolaires aux enfants qui, pour une raison ou une autre, peinent à travers leurs études. Je veux simplement qu'on distingue deux choses. Je veux que, sans test aucun, sans la moindre réticence, on ouvre toutes grandes les portes de l'école française. Après, mais **après seulement,** on s'efforcera, par des tests ou autrement de déceler les problèmes de chacun et de les résoudre.

Les tests, répétons-le, ne constituent qu'une pauvre réponse pédagogique à un problème de courage politique. Ils sont la contribution de l'école à une exigence que le ministre de l'Éducation devait affronter. Ils n'ont pas plus de sens à la porte de l'école anglaise qu'à la porte de l'école française tant et aussi longtemps qu'on attend d'eux un correctif efficace à une situation scolaire insensée. Cependant, puisque l'école française doit devenir non pas une des deux écoles disponibles, mais la principale avenue scolaire, les tests — toujours insignifiants — deviennent encore plus révoltants lorsqu'ils s'appliquent à l'école française. Ils sont bêtes partout, mais là plus encore.

Une fois réglé le problème de l'admission à l'école française, nul doute qu'il faut s'intéresser de près aux difficultés que peut éprouver le jeune immigrant brusquement aux prises avec une langue française qu'il maîtrise peu ou mal. Mais c'est désormais un problème pédagogique que les directeurs d'écoles et les enseignants sauront affronter, sans se donner la peine s'appeler le ministre à la rescousse.

En somme, si l'on tient vraiment à drainer vers l'école française un maximum d'enfants, qu'on simplifie donc encore et toujours les conditions d'admission à cet école. Puisque le ministère n'a pas compris cela, tant mieux si les enseignants font le nécessaire.

Laurent Laplante

sans blague...

Les voisins aimaient ce vieux clochard, sachant que dans ce corps dépourvu d'attrait résidait une âme noble.

D'ailleurs, ces mêmes voisins étaient convaincus de son honnêteté du fait que ses poches étaient toujours vides.

C'était un homme d'un caractère difficile; il avait reçu dans sa prime jeunesse, de nombreux coups bas qui lui étaient montés à la tête.

Gilles LeSage

vous avez la parole

Lettre à un antichroniqueur

Parmi les Québécois engagés, une nouvelle race de chrétiens surgit

Cher monsieur Ouvrard,

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la question religieuse vous chatouille. Beaucoup même. Vous semblez craindre un nouvel endoctrinement, comme s'il n'y avait jamais eu cette libération si féconde d'un bon nombre de québécois chrétiens... comme si les croyants d'aujourd'hui étaient d'éternels "gobeurs de mythes".

Vos attaques contre Dieu, une certaine religion et les croyants ne sont qu'une suite de jugements de valeur à l'emporte-pièce, signes assez évidents d'immaturité de la pensée. Comme quoi tous les péquistes ne sont pas parvenus à l'âge adulte!

À ce propos, je constate une fois de plus que des québécois qui se disent ou se veulent évolués dans bien des domaines, sont demeurés des enfants ignorants au chapitre de la pensée religieuse. Tout ce qui touche au thème de Dieu les fait fuir. Cet aspect de la vie humaine (qu'on le veuille ou non, l'homme se révèle en quête d'Absolu) se trouve donc atrophié, et la pensée québécoise, appauvrie. **On n'a pas le droit de fermer le dossier du christianisme avant de l'avoir étudié.** Cette étude nous conduit inévitablement à déplorer les méfaits d'une certaine "religion catholique" de soumission et de crainte, je ne le nie pas. Mais le catholicisme — au — Québec ne représente qu'une infime partie du dossier-christianisme.

Il faut donner à ce dernier une chance honnête. La réflexion sur la question de Dieu et de Jésus-Christ ne conduit pas nécessairement à leur négation pure et simple. On peut nier et tâcher d'oublier, sans avoir pris le temps de se former unepensée complète à ce sujet: c'est là l'erreur de beaucoup d'entre nous. J'ai infiniment plus de respect pour celui qui a osé approfondir la question avant de se dire noncroyant, que pour celui qui "condamne le livre" sans l'avoir lu.

Ceci dit, je me réjouis de voir parmi mes amis péquistes, beaucoup de chrétiens engagés. Ce sont des adultes chez qui la réflexion sur le christianisme a conduit à un engagement de plus en plus profond auprès des hommes. Un engagement réel, concret. Car la foi au Christ ne peut conduire à autre chose. Ils ne sont pas papistes, ils ne sont pas sous le coup de "l'opium du peuple". Ils sont lucides, conscients, et s'embarquent parce qu'ils le veulent. Ils sont concernés par l'injustice et par tous les esclavages qui amoindrissent les hommes. Ils luttent pour la liberté comme vous, monsieur. Et c'est pourquoi ils n'ont pas peur de l'engagement socio-politique. Regardez autour de vous: vous en voyez de ces gens. Et dites-moi ensuite que vous les rangez parmi les "grenouilles de bénitier"...!

Je suis heureuse, comme vous sans doute, d'assister à la décadence de la "mythologie catholique" au Québec. Mais pendant que les églises de pierre se vident, il s'en bâtit une autre faite d'hommes et de femmes qui croient et agissent dans la mesure de leurs capacités. Il ne reste pas, monsieur, que du "christianaillage vasouilleux" (sic) au Québec. Ou alors, vous êtes aveugle et sourd.

À ceux qui se sont enfin libérés des liens d'une religiosité de façade et qui cherchent du côté de la Vie, je dis: bravo, nous allons devenir des adultes. Le chantier est en pleine activité; une nouvelle race de chrétiens surgit, parmi tous ces québécois qui s'engagent.

Quant à vous, n'ayez pas peur d'une possible chronique religieuse: ceux-là qui s'exprimeront ne viseront pas l'endoctrinement. Le passé est mort: oubliez-le donc. Et comprenez enfin qu'en 1975, on a le droit de parler de tout, même de Dieu, si cela mène à une plus grande libération de l'Homme.

Ginette Tellier-Thériault
Laval

Bourassa et le chômage

Je vous écris suite à une déclaration qu'a fait M. Bourassa lors des dernières élections. Cette déclaration avait pour sujet le chômage au Québec. Notre premier ministre bien-aimé dans son trop grand désir de rassurer ces bonnes gens de Rivière-du-Loup et du Bas Saint-Laurent concernant l'avenir économique de la région, a déclaré que le chômage baissait au Québec et que la raison en était fort simple: les Québécois émigraient de moins en moins vers notre voisin du sud.

À ce moment-là votre journal n'existait pas.

Concernant cette déclaration il y a un point fort important à souligner, à savoir: la loi sur l'immigration américaine.

Depuis quelques années, il est beaucoup plus dur pour un canadien d'aller travailler aux U.S.A. J'ai moi-même vécu l'expérience, il y a trois ans. J'ai essayé de m'engager dans la marine américaine avec un de mes amis de Rimouski. Nous étions tous les deux des marins d'expérience. Primo pour être accepté il nous fallait le visa. Pour obtenir le visa ça prend dix-huit mois.

Si vous trouvez que ça vaut la peine de sortir cette déclaration et de la comparer avec l'entente États-Unis-Canada, M. Bourassa se rendrait peut-être compte que ceux qui l'écoutent ne sont pas tous des imbéciles.

Autre chose concernant LG-2. Il s'agit des feux de forêts de l'été 1973. Dans un feu de forêt c'est la fumée qui tue avant le feu. Le camp LG-2 était baigné dans la fumée, les hélicoptères ne pouvaient plus atterrir et la SEBJ Hydro-Québec se demandaient si on devait évacuer. Vous pouvez demander à Nord-Air si un avion B-46 n'a pas atterri à La Grande Ile l'avion a dû revenir à Matagami à cause de la fumée qui rendait la visibilité nulle. D'ailleurs je possède une carte avec la position de ces feux. J'était opérateur radio.

Un mot concernant le superport. Un pétrolier se vide par lui-même, résultat: pas de débardeurs. Par contre les dangers pour l'écologie sont infinis. Il n'a jamais été fait mention du nombre d'emplois créés. Les gens du Bas St-Laurent comme la population en général n'ont aucune idée de ce que c'est un pétrolier du point de vue opération. Je crois que vous avez les moyens à votre disposition pour étudier ce superprojet de notre super gouvernement.

Carol Tremblay
Montréal

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

le fond des choses

Quand l'ennemi cherche à nous briser

Contre une large politique de droite, une large politique de gauche

par Pierre Vadeboncoeur

Vers la fin des années 40, au Québec, l'idée socialiste était peu de chose.

On la trouvait, radicale et doctrinale, au sein d'un petit groupe de rien du tout qui s'appelait pompeusement le Parti communiste, section québécoise, en réalité quelques douzaines de personnes, je crois bien, plus un certain nombre d'agents doubles... Tout ce monde-là, pas grand-chose en vérité, était suivi pas à pas, dans ses allées et venues, par des compères agents qui n'étaient pas doubles et qui faisaient semblant de l'épier comme une vaste cellule de dangereux conspirateurs. La publicité dudit groupuscule était d'ailleurs confiée au procureur-général Duplessis lui-même, habile comme pas un à se servir du fantôme communiste pour se faire réélire par les bonnes gens.

L'idée socialiste

L'idée socialiste, à l'époque, s'était aussi réfugiée chez les membres d'un parti social-démocrate appelé CCF, un parti assez fort dans l'Ouest pour avoir pris le pouvoir en Saskatchewan, mais composé ici de quelques centaines de personnes et peut-être moins, anglophones pour la plupart, doublement étrangères par ce fait au milieu: celles-ci faisaient de leur mieux tout de même, mais sans succès notable, pour acclimater un socialisme même dilué au pays des indigènes.

Cependant, la seule chose que le pouvoir économique et politique capitaliste prenait vraiment au sérieux, c'était le mouvement syndical et, comme aujourd'hui d'ailleurs, très particulièrement la CSN (alors CTCC) et une fraction des syndicats du C10, comme on l'a vu par la répression armée des grèves de l'amiante (1949), de Louiseville (1952) et de Murdochville un peu plus tard, ainsi que par les difficultés constantes que la CSN a subies dans les années 50 de la part du pouvoir. Il y avait là un potentiel socialiste véritable, même si le socialisme, comme idéologie, y était à peu près inconnu. **Le pouvoir, qui voit loin et qui généralement voit clair, n'ajuste pas sa stratégie sur les mots mais sur les faits et sur les prolongements possibles des faits.** Il combattait donc avec une brutale énergie un mouvement populaire catholique appelé CTCC (devenu depuis CSN et déconfessionnalisé), mail il faisait gratuitement, tout au contraire, une publicité extraordinaire à un groupuscule soi-disant révolutionnaire comme le P.C., qui était en réalité sans importance si ce n'est pour le pouvoir, lequel en effet entretenait soigneusement l'image du communisme parce qu'il en tirait de grands effets.

Leçon à retenir

Il y a là une leçon à retenir, dans une lutte de longue haleine. Il y a là un principe à retenir tout spécialement pour une partie de la gauche, cette partie qu'on trouve aujourd'hui trop souvent empêtrée dans des définitions littérales et devenue peu capable de voir que le combat du capitalisme pour sa survie se livre ici surtout contre des forces qui n'ont présentement rien d'extrêmement doctrinaire: d'abord les syndicats et plus particulièrement la CSN en tant que centrale, que le pouvoir, depuis plusieurs années, combat et mine de son mieux, directement ou par l'entremise d'activistes désingégrateurs; ensuite le Parti Québécois; le FRAP, en 1970 (le véritable FRAP, dois-je dire, car il y en avait deux, le doctrinaire et l'authentique, le premier ayant cherché d'ailleurs à saborder par l'intérieur cette formation que le pouvoir s'affairait à anéantir du dehors); hier **Québec-Presse,** trouvé suspect par des idéologues obsédés du tout ou rien, donc, de fait, par des partisans du rien, tandis que cet hebdomadaire, les capitalistes veillaient très étroitement à le laisser crever faute de ressources; et aujourd'hui **Le Jour,** comme l'indépendance politique qu'il défend; tout cela sans oublier cent autres exemples, dont le plus éclatant est le cas du RCM, le RCM appuyé par le syndicalisme, par des éléments péquistes, par des groupements populaires et par une foule de gens de gauche et de centre, mais rejeté (de concert avec les voraces de l'argent) par les inconditionnels du ghetto idéologique révolutionnaire le plus strict, alors que le peuple, pour une fois, se trouve enfin d'accord pour mener une action politique à peu près cohérente, possible, démocratique, anti-capitaliste de fait et socialiste dans la réalité vraie, ce qui est tout de même une bonne école.

Principe stratégique

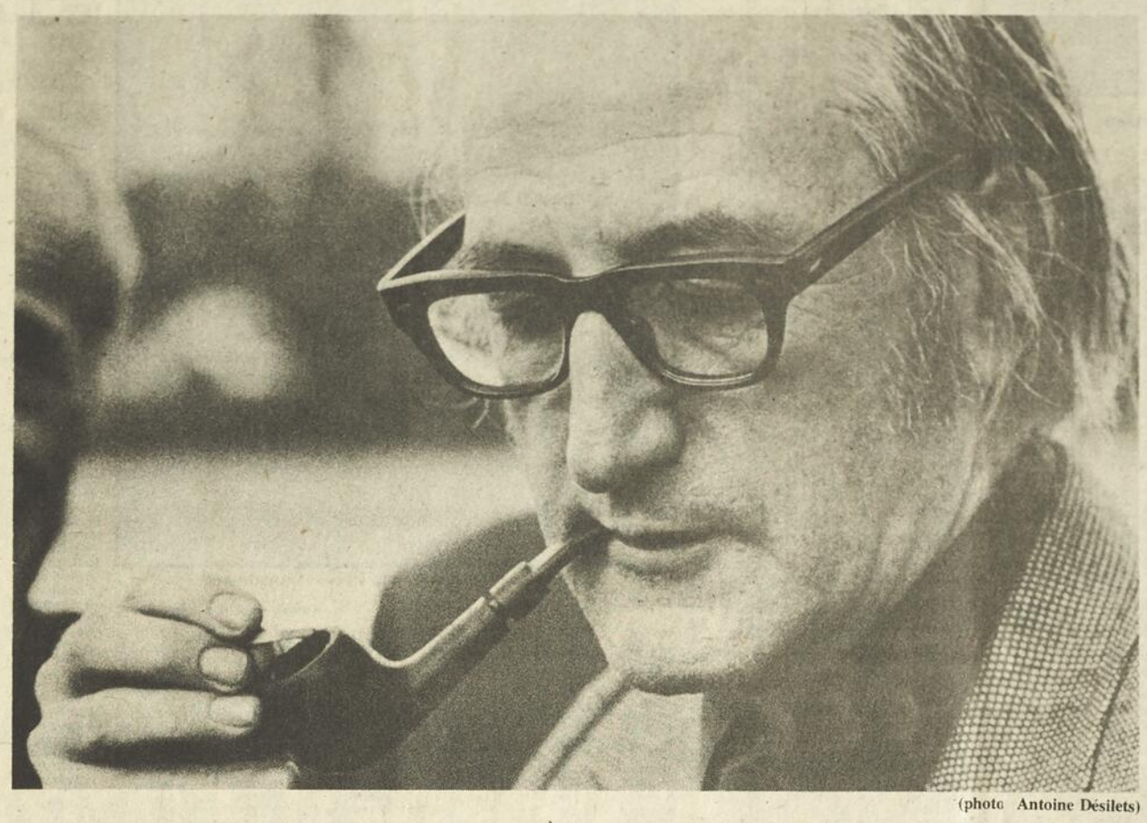
Il y a donc, disais-je, une leçon à retenir, une sorte de principe stratégique à découvrir dans cette leçon. On peut avoir des théories, et c'est très bien: scientifiques, et c'est encore mieux. Mais à côté des théories, ou en travers de celles-ci, ou encore en contradiction avec tel ou tel slogan ayant pourtant acquis par cent ans d'usage ses lettres de noblesse révolutionnaire, à côté de tout cela, il y a, dirais-je, quelque chose de proprement irremplaçable: il y a le sens commun. Or, le sens commun découvre tout de suite une des leçons à tirer des années 50 et des années 70. C'est une leçon presque trop simple. Elle tient en ceci. **Observez le regard de l'exploiteur (ou du régime) et voyez ce qu'il vise à tout prix: VOUS VERREZ ALORS CE QU'IL FAUT DÉFENDRE À TOUT PRIX.** Le capitalisme sélectionne avec une grande précision ses cibles, j'entends celles sur lesquelles il tire vraiment et sans arrêt. Ce serait une assez grande erreur de croire que le capitalisme et le gouvernement s'en font outre-mesure avec les ilôts marxistes qu'on trouve çà et là. Ils n'aiment pas les marxistes, c'est entendu, et ils préféreraient certes qu'il n'y en eût pas. Mais il y en a, autant l'admettre, et pourquoi ne pas utiliser les erreurs que certains d'entre eux ne sont que trop enclins à commettre, notamment celle qui consiste à combattre pas mal d'adversaires du régime? L'existence des marxistes n'est donc pas à mon avis ce qui inquiète et dérange beaucoup le pouvoir. Ce serait une belle naïveté de prétendre le contraire, au reste, quand on sait pertinemment qu'il subventionne directement certains organismes militants où s'agglutinent, parmi d'autres personnes bien sûr, un nombre appréciable de marxistes, ce qu'il n'est pas sans savoir, et ce qu'il sait, dirais-je, mieux que quiconque, parce qu'il est parfaitement renseigné. Pour le gouvernement capitaliste, le marxisme est un mal, c'est certain, mais il n'est que trop évident que la présence de marxistes ici ou là ne constitue pas à ses yeux un mal sans mélange, et, le moins qu'on puisse dire, raisonnablement je pense, c'est que, au nombre de ses ennemis, ceux-ci ne comptent pas parmi les gros numéros.

Mais qu'est-ce que le pouvoir capitaliste économique et politique vise et combat de toutes ses forces et primordialement, pensez-vous? Qu'est-ce qu'il veut, non pas seulement harceler, mais détruire? Ce qu'il veut détruire, ce qu'il combat à la fois d'une manière ouverte et d'une manière cachée, mais sans répit et avec le plus grand déploiement de moyens, c'est le Parti Québécois, c'est l'idée d'indépendance du Québec, c'était **Québec-Presse,** c'est **Le Jour,** ce sont les mouvements sociaux authentiques, c'est la langue française, c'est la culture québécoise, et c'est la cohésion même d'un peuple qui ne rentre pas dans le rang assez facilement à son goût.

Socialisme d'ici?

Ces évidences méritent certaines réflexions. On ne leur en accorde guère, dans certains coins. Le socialisme a poussé ici comme un champignon, comme d'autres choses d'ailleurs, au cours des quinze dernières années. Je ne blâme pas les novateurs, j'en étais un moi-même; je dis simplement qu'ils innovaient absolument, ce qui est beaucoup, ce qui est trop. Que voulez-vous? En un sens, auparavant, il n'y avait rien. Le socialisme d'ici, comme à peu près n'importe quoi d'autre et de nouveau, est sans racines historiques, sans tradition, sans expérience et j'oserais dire sans assez de compétence puisqu'il connaît peu de choses autrement que par les livres. Ce fait n'est pas sans conséquence. Une des conséquences de ce défaut d'expérience et de souvenirs historiques propres, c'est quelquefois la légèreté dans la pensée et dans l'action. Le partisan d'ici sort avec son fusil et il lui arrive de tirer n'importe comment et sur n'importe quoi.

Or, le capitalisme redoute surtout les mouvements qui ont pris une ampleur populaire et qui, étant profondément indépendants de lui, sont hostiles ou tout au moins critiques à son égard. Ces mouvements ou partis s'étendent au niveau même du peuple, dont ils changent plutôt largement les pensées. Ils peuvent atteindre celui-ci, ils ont la crédibilité et les moyens d'accès nécessaires. De plus, ils parlent de politique en termes de pouvoir. Ils sont dangereux au moins potentiellement. Aux États-Unis, l'establishment a tout fait pour éviter que progressent de tels partis et mouvements de masse



(photo Antoine Désilets)

et que se prépare de la sorte et de loin une autre politique que la sienne. Il y a réussi. Or ils existent ici. Il faut par conséquent leur faire une guerre à finir. La politique capitaliste, au Québec, est donc particulièrement nette à ce point de vue: elle consiste à essayer de démolir tout mouvement syndical le moindrement idéologique (notamment le seul, je pense, désigné nommément par le rapport Fantus, la CSN), ainsi que le Parti de l'indépendance, l'idée d'indépendance, le règne du français, et ainsi de suite.

La gauche impuissante

L'état-major capitaliste se soucie assez peu des francs-tireurs plus ou moins isolés, fussent-ils idéologiquement armés jsuqu'aux dents; il s'attaque à de grands groupes autonomes, avec une force et avec une astuce sans pareilles, même s'ils sont beaucoup moins à craindre par leur idéologie. Le capitalisme désigne lui-même ses adversaires par ses attitudes et par tous les signes possibles, mais cela n'impressionne pas particulièrement certains éléments de la gauche. Pendant que le Boche bombarde le Belge, moi je m'amuse à tirer sur le Belge parce que je trouve qu'il se défend incorrectement contre le Boche: c'est ainsi en tout cas que quelques éléments de la gauche ont l'air de raisonner. On a sapé le FRAP. On aurait voulu détruire le RCM. On a tiré sur **Québec-Presse.** On tire sur **Le Jour.** On s'attaque au PQ. On se moque de l'indépendance. On cesse de se préoccuper de la langue. On ne se lève plus pour défendre la cohésion québécoise. Fort bien. Mais cela coincide, excusez-moi, avec la politique de toute la droite.

Il faut de toute nécessité prendre les mesures de la stragégie de la droite. La droite fait une grande politique de situation. Elle manoeuvre à une échelle de perspectives. Elle s'en prend à de larges états de choses ou réalités susceptibles de servir éventuellement de bases à une large action de contestation et d'indépendance. Elle s'attaque donc à ce que j'ai énuméré, si éloignées du socialisme que certaines de ces réalités-là paraissent. *Elle fait une politique de grande prévention.* Elle fait de la politique, elle ne fait pas de la littérature, même politique. C'est son avantage. *Malheureusement, une certaine gauche paraît n'avoir rien à opposer à une politique de cette ampleur.* Bien au contraire. Parfois, non seulement laisse-t-elle faire, mais elle fait la même chose pour son compte, précisément contre ces *bases* dont je parle.

Quant à la CSN, permettez-moi de vous le dire, pour les raisons que j'ai mentionnées c'est la prunelle de mes yeux. Elle est justement une de ces *bases*. Elle est une de ces choses qu'il faut à tout prix protéger, dans son ensemble comme dans ses parties. Or, il y a des gens qui, soi-disant pour se conformer à quelque principe de l'enseignement de toutes les gauches, s'amusent à secouer tel ou tel coin de cet édifice syndical, invoquant de grands, de très grands principes, bien entendu, des principes qu'il faut saluer jusqu'à terre — mais au péril d'y rester! La dernière idée venue dans ce goût-là, c'est qu'il faudrait qu'en vertu de l'idéal égalitaire, les syndicats et les fédérations syndicales affiliées de professionnels, de cadres ou de quelconques diplômés se fondent dans des syndicats industriels avec tous les autres travailleurs syndiqués. Or, cela n'est pas absolument souhaitable, premièrement parce que les syndiqués de ces catégories refuseraient, deuxièmement parce que cela n'est pas absolument nécessaire, troisièmement parce qu'ils sont aussi syndiqués et aussi solidaires avec d'autres que n'importe qui et quatrièmement parce que personne n'a le droit de porter atteinte à la CSN en éloignant des groupes qui constituent une partie relativement importante de sa force, fût-ce sous prétexte de vouloir les intégrer organiquement aux autres syndiqués selon l'idée d'une révolution culturelle infiniment prématurée et qui pour cette raison restera pratiquement hors de question pour longtemps. (Si les idéologues qui conçoivent de pareils raccourcis voulaient étendre leur révolution culturelle éclair à quelques autres groupes, — des travailleurs d'usines cette fois, — ils pourraient peut-être aller trouver les papetiers, dont les salaires font peut-être deux fois ceux des tisserands, afin de les haranguer sur la nécessité d'une égalité relative dans la rémunération de tous les travailleurs sans exception: mais je doute fort qu'ils resteraient longtemps sur la tribune s'ils proposaient à cette main-d'oeuvre de renoncer pour cela dans une mesure appréciable à pousser son avantage propre. La théorie, voyez-vous, ne s'applique pas telle quelle sur la réalité comme sur un quadrillé.)

L'ennemi guette...

Je me résume ou je termine. Le socialisme est trop précieux pour qu'on néglige de le rendre extrêmement astucieux. La lutte contre le capitalisme est trop importante, trop difficile et trop délicate pour s'inspirer d'un esprit le moindrement sommaire. Il y a d'immenses carrés à protéger dans le déroulement général de cette lutte. Il y a de vastes terrains à éviter d'exposer. Je crois les avoir suffisamment évoqués tout à l'heure. La stratégie n'est pas simple. Il faut tenir beaucoup de choses ensemble. Il ne faut pas découvrir tel ou tel front, même s'il n'a pas de relation directe avec l'objectif dernier. Il y aurait beaucoup de choses à dire encore autour de ces questions. Par exemple, quelques-unes de nos forces s'appuient toujours sur quelques autres, qui n'ont pas toujours un lien évident avec les premières, surtout aux yeux de gens qui ont de la doctrine mais justement peut-être un peu trop de doctrine. Il est capital d'éviter d'abattre des appuis même lointains et même paradoxaux. Il faut au contraire les soutenir. Autrement on arriverait vite à des extrémités qui seraient de toute évidence des absurdités, par exemple celle-ci (qui est très grosse, mais il y en a de plus subtiles): que la lutte socialiste peut se passer de la lutte pour la convention collective, laquelle est tout de même aussi une façon de composer avec l'adversaire, quoiqu'on dise.

Aussi bien, quand je vois certaines personnes laisser tomber la lutte nationale (ou ceux qui la font effectivement, ce qui revient au même), ou encore faire bon marché de tel ou tel morceau de la CSN, alors que l'ennemi guette le moyen de briser l'une et l'autre, je me dis, quelle que soit l'honnêteté des personnes en cause, qu'il y a des étroitesses de vues qui ne sont pas permises. Est-ce Talleyrand ou quelqu'un d'autre qui disait à peu près ceci: "Il y a quelque chose de plus impardonnable qu'une faute: c'est une erreur..."

Le Québec en 110 comtés

par Pierre Champagne

Le lac Saint-Jean, qui donne le nom à cette région, est une véritable mer intérieure qui donne naissance au Saguenay. Autour du lac, on trouve la grande ville d'Alma qui, seule ville industrielle de la région, a plutôt les yeux tournés vers les grandes villes du sud. Le reste de la région a une économie de type rural, centrée sur l'agriculture, le bois et le tourisme. La population jeune et scolarisée, comme au Saguenay, subit elle aussi de grandes difficultés économiques (chômage moyen de 15% en 1971) doublées d'une émigration importante, surtout dans le comté de Roberval. Débutons avec le comté plus prospère de Lac Saint-Jean.

Lac Saint-Jean

Ce comté semi-urbain a réélu son député libéral en octobre 1973 avec 51% des voix contre 37% au candidat péquiste. Nous distinguerons la ville d'Alma et deux régions rurales au sud et au nord d'Alma.

Alma est la dernière grande ville du Saguenay. Ville industrielle en pleine croissance, elle représente 50% des votes valides du comté. Le PQ y trouve donc une clientèle de choix. Le résultat suit: le PQ talonne les libéraux avec 43% contre 50%. Il est à noter que ce résultat est meilleur que celui de la ville de Chicoutimi (41%). Tout ce qui manquait dans ce comté, c'est un second Jean-Noël Tremblay!

Le vote d'Alma se répercute dans la région agricole au sud-ouest, de Saint-Bruno à Desbiens (20% du comté). Le Parti québécois obtient un résultat inhabituel en milieu agricole, 37% du vote contre 48% aux libéraux. Ce résultat glisse à 29% contre 54% dans la région agricole un peu plus marginale d'Hébertville qui a perdu 9% de sa population de 1961 à 1971.

Au nord d'Alma, le vote péquiste est encore assez fort à Saint-Coeur-de-Marie (35% contre 54%), mais chute à 23% contre 56% dans les villages forestiers autour de Sainte-Monique et Taché qui, comme par hasard, ont perdu 8% de leur population de 1961 à 1971.

Roberval

Le comté de Roberval est un comté rural sans centre important. L'industrie se résume essentiellement à une papeterie à Dolbeau. C'est une région agricole et touristique qui a perdu 7% de sa population de 1961 à 1971. Le tourisme repose sur le village-fantôme de Val Jalbert (Chambord), la traversée du lac Saint-Jean (Péribonka-Roberval), le zoo et les régates internationales de Saint-Félicien, ainsi que le festival du bleuet de Mistassini. Le tourisme implique une présence gouvernementale importante au niveau des subventions et de la promotion qui a aussi ses conséquences politiques. Le député libéral a été réélu avec 53% des voix contre 18% aux créditistes et 24% au Parti québécois. La présence créditiste qui semble nuire au Parti québécois à première vue ne fait que souligner la présence d'un député créditiste au fédéral.

Dans la région de Roberval (24% du comté), le Parti québécois se défend assez bien avec 30% du vote contre 53% aux libéraux. Notons qu'au sud, dans la région éloignée de Lac Bouchette, le PQ n'obtient que 22% des voix contre 18% pour le Parti créditiste. À Saint-Félicien (14% du comté) on attend une papeterie depuis 10 ans mais on lâche pas: les libéraux récoltent 72% du vote! C'est vrai qu'entretemps il y a toujours le zoo, même si la population de Saint-Félicien a diminué de 6% de 1961 à 1971. Dans la région agricole environnante (25% du comté) de Saint-Prime à Albanel, où la population a baissé encore plus, le PQ et le PC se disputent la deuxième place avec 21% du vote chacun contre un vote libéral de 50%.

Dans la région de Dolbeau-Mistassini, la ville de Dolbeau (15% du comté) permet au PQ de devancer les créditistes avec 28% des voix contre 23%, mais dans Mistassini, ils se retrouvent nez à nez avec 23% chacun. Au nord de Mistassini, au pays des bleuets, nous sommes en pays créditiste) En effet, les créditistes devancent **les libéraux avec 39% du** vote contre 37%. Faut dire que cette région a perdu 28% de sa population de 1961 à 1971. Ce n'est guère mieux autour de Péribonka: cette région semi-agricole a subi une baisse de population de 25%. Assez curieusement, ce sont manifestement les libéraux qui font la moisson avec 59% des voix. **Faut** croire que la traversée du lac, c'est pas de l'argent jeté à l'eau!

sans blague...

Un prêtre pensif et pieux, lisait avec des yeux cupides et pleins de la joie de connaître le défendu, un roman pornographique à la lueur d'une bougie éteinte (par discrétion et pudeur).

Après avoir lu quelques pages qui le comblaient d'aise, il abandonna cette lecture qui le scandalisait à en mourir de délices.

Elle avait les jambes courtes et la langue longue; on disait que c'était la loi des compensations.

Gilles LeSage

les placements

toronto

Vigoureuse reprise

TORONTO (PC) — Une vigoureuse reprise s'est manifestée jeudi à la Bourse de Toronto. Ce marché a non seulement repris tout le terrain qu'il avait perdu au cours des trois séances précédentes, il en a même gagné du nouveau. Le tout s'est déroulé au sein de la plus grande activité de la semaine.

L'indice des pétroles de l'Ouest a monté de 1.17 et atteint 163.37. Mais l'indice de l'or, qui avait progressé grandement plus tôt cette semaine, a reculé de 1.09 et est tombé à 456.51. Celui des métaux de base a fléchi de .29 et est tombé à 67.51.

Toronto a profité de l'avance de Wall Street, où le marché s'est montré vigoureux jeudi.

Au comportement des valeurs, on note 237 gains, 191 pertes et 231 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	5200	325	315	325	+10
Aby Gin w	1500	114	110	110	
Abitibi	24263	$10¼	10	10⅛	
Acklands	200	$13½	13½	13½	
Acklnd 2p	300	$15	14¾	15	+1
Acres Ltd	1212	$7	6⅞	6⅞	
Acres A pr	175	$37	37	37	−1
Advocate	100	130	130	130	−13
A.G.F.M	200	160	160	160	−10
Agnc E	14050	$7¼	6¾	7⅛	+ ⅜
Agra Ind	200	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Ahed M	1215	90	90	90	
Akaitc	12800	230	200	220	+15
Albany	4800	33	31	33	+2½
Alt East G	7800	$6	5⅞	5⅞	− ⅛
Alt G A	20102	$13¼	13	13¼	
Alta G C p	z5	$55¾	55¾	55¾	
Alta G E p	3900	$23½	23⅜	23½	
Alta Nat	249	$17¾	17½	17½	+ ½
Alcan	9485	$20⅞	20½	20¾	
Alcan pr	z10	$23¾	23¾	23¾	
Algo Cent	650	$12	12	12	−1¾
Algoma St	5749	$28½	28¼	28½	+ ¼
All-Can B	900	205	200	200	−15
Allarco Dv	1600	$10¼	10¼	10¼	− ⅛
Alliance B	1600	480	480	480	
Alminex	1560	$5¼	5	5¼	
Alpa Ind	600	$9	8⅞	9	+ ¼
Am Bonza	4500	235	220	235	+15
Am Larder	2500	42½	42½	42½	+ ½
Am Leduc	4000	6	6	6	
Andres W	1400	$9	8¾	9	+ ⅛
Ang CT 265	100	$27⅛	27⅛	27⅛	− ⅜
Ang U Dev	7500	116	108	116	+ 6
Aqutin	38165	$18½	18⅛	18½	+ ⅝
Args 250 p	z10	$27¾	27¾	27¾	
Argus B pr	100	$29¾	29¾	29¾	
Argus C pr	500	$12¾	12¾	12¾	
Asamera	8400	$11¼	10⅞	11⅛	+ ¼
Asbestos	200	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Ashland pr	200	$17½	17½	17½	
Asoc Porc	2000	140	139	140	+ 5
Atco A	2485	$17⅜	17⅛	17⅛	− ⅛
Auric Res	1111	30	30	30	− 2
Auric r	2000	1½	1½	1½	+ ½
Autolec I	100	425	425	425	
Bad Boy	200	340	340	340	
Balindery	2000	76	76	76	− 2
Banister C	400	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Bankeno	4580	194	183	190	+ 7
Bank B C	z8	$15¾	15¾	15¾	
Bk Mtl	15028	$15⅛	14⅞	15	
Bk NS	45403	$42½	41	42⅛	+1⅛
B Cdn Nat	600	$15	14⅞	15	+ ½
Bary Expl	1000	63	63	63	− 3
Becker B p	300	$6	6	6	+ ⅛
Bell Can	10586	$46¾	45⅜	46⅝	+ ⅛
Bell A pr	805	$46½	46½	46½	− ⅛
Bell B pr	1400	$47⅛	46½	46½	− ½
Bell C pr	750	$29	28⅝	29	+ ½
Bell D pr	1785	$53¼	52¾	52¾	− ⅝
Beth Cop A	300	$9½	9¼	9¼	− ¼
Blkwod A	400	400	400	400	
Block Bros	800	320	310	320	+10
Bombrdier	525	290	290	290	− 5
Border C	1100	225	220	225	
Bovis Cor	1050	120	120	120	+ 2
Bow Valy	5850	$13¼	12¾	13	− ¼
BP Can	1224	$10⅞	10¾	10¾	+ ⅛
Bralor Res	1000	132	130	132	+ 2
Bramalea	1250	$5¾	5⅛	5¾	+ ½
Brameda	5550	74	72	74	+ 2
Brascan A	7974	$12⅞	12⅝	12⅝	− ⅛
Brenda M	700	325	315	325	+20
Brinco	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
BC Forest	100	$14	14	14	
BC Frest p	z50	$33	33	33	
BC Sugar A	300	$23	22¾	23	
B Phone	2151	$55	54½	55	+ ½
BCPh 4¾ p	z25	$51	51	51	
BCPh 5.15	100	$53¼	53¼	53¼	− ¾
BCPh 5¾ p	131	$62	62	62	+ 1
Bruck A	100	$7	7	7	
Brunswk	1750	385	375	375	− 5
Budd Auto	3700	$5	495	5	
Budd A w	1000	210	200	205	
Bulora Cor	5625	159	150	159	+ 4
Burns Fds	2700	$11⅛	11	11	+ ¼
		C			
Cad Fw	13250	$12⅞	12½	12½	
CAE A	125	$7¼	7¼	7¼	
Cal Pow	300	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Cal P 7½p	100	$83	83	83	
Calvert	1000	13	13	13	−1½
C Mine	19000	26	24	24	− ½
Cambridg	500	$12½	12½	12½	+ ⅛
Camfl	14690	$15	14⅜	14⅜	+ ⅛
Cam Chib	1400	390	380	380	
Camp RL	600	$36½	35½	36¼	+ ¼
CampauA	1990	$5	485	5	+15
Can Cem L	935	$10	10	10	− ⅛
C Geother	2000	61	61	61	
Can Malt A	690	$23⅞	23½	23⅞	
C Nor West	2225	335	325	335	+ 5
C Pakrs C	110	$19	19	19	+ ¼
Can Perm	165	$19½	19½	19½	
CS Pete	11600	223	215	222	+ 2
C Tung	300	325	325	325	+ 5
C Cablesy	680	$13	13	13	
C Cable w	1200	150	145	145	− 5
Cdn Cel	1470	$6½	6⅜	6⅜	
CC Man A	500	$21½	21½	21½	+ ½
C Curtis	500	38	38	38	− 2
CE Gas	32650	325	305	325	+25
C Found pr	z12	$8	8	8	
C Homestd	5000	360	355	360	+ 5
C Hydr	4700	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
C Im B	17479	$27	26½	27	+ ⅜
CIGO	30545	$7½	7⅜	7½	
CIL	425	$17⅝	17⅝	17⅝	
C Int Pow	100	$14	14	14	
CLI Pete	z100	11	11	11	
C Manoir	1100	385	380	380	− 5
C Malart	4000	32	30	30	− 3
C Marconi	00	345	345	345	+ 5
C Memoial	z37	90	90	90	
CP Inv	11160	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
CP Inve pr	336	$29¾	29¾	29¾	
CP Ltd	35531	$17⅛	16¾	16⅞	+ ¼
C Reserve	400	255	255	255	+ 5
Cdn Salt	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
C Sup O	10970	$32½	31⅞	32½	+ ⅝
Cdn Tire	250	$40¼	40¼	40¼	−1¾
Cdn Tire A	4236	$44	42¾	43¼	− ⅜
C Utilties	4050	$9½	9⅜	9½	
C Util $1.25	2600	$18½	18½	18½	
C Util w	4700	225	220	221	− 1
Canron	450	$18⅜	18½	18½	
Capit Div	z300	33	33	33	
Cara	450	405	405	405	
Carl OK	2300	225	220	224	+ 7
Carl OK A p	250	$18⅜	18⅜	18⅜	− ½
Carl OK B p	100	$21½	21½	21½	+ ½
Carrier JD	400	130	130	130	
Cassiar	1300	460	450	450	
CC Yachts	z50	290	290	290	
Celanese	800	385	360	385	+10
Celan 175 p	z78	$18	17¾	18	
Ctl Fund A	1500	$10½	10½	10½	+ ⅛
Cent Pat	7000	85	83	85	− 5
CFCN	z2	$6¼	6¼	6¼	
Chestrvile	4000	16	15	16	+ 1
Chib Kay	3000	16	16	16	
Chib M	8500	45	44	45	
Chieftan D	3000	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Chim	13200	100	98	100	
Chrys	10050	$9½	9⅛	9¼	− ¼
CHUM B	250	$8	8	8	
Coch W	16400	143	137	142	+ 2
Cokfield	100	360	360	360	+ 5
Coin Lake	5000	20½	19½	19½	− 1
Comb Met	2000	12	12	12	+ 2
Cominco	3507	$28	27¼	28	+ ⅝
Com Cap	700	215	215	215	− 5
C Holiday I	1190	390	375	375	−25
CHIns A p	100	$21⅞	21⅞	21⅞	− ⅛
Comtech	100	350	350	350	
Conduit A	700	335	335	335	+10
Conia	10900	160	143	160	+18
Con Bath	930	$24⅛	24¼	24¼	− ¼
Con Bath p	100	$18	18	18	− ¼
Con Bath w	4600	2	2	2	
C Bath 68 w	100	$8½	8½	8½	+ ⅛
Con Bldg	6900	275	268	275	+15
Con Fardy	500	120	120	120	− 1
C Durham	3500	58	57	57	− 1
C Morisn	2500	135	130	130	− 6
Cons Prof	2000	49	48	48	− 1
C Rambler	500	159	153	159	+ 4
C Rexspar	500	22	22	22	+ 1
Con Distrb	7470	$7⅞	7¾	7⅞	
Cons Gas	1106	$16¼	16⅛	16⅛	
Con Gas D	575	$24¼	24	24	
Corby vt	200	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Cornat Ind	3105	$5¼	5	5	− ¼
Cosek	21931	320	305	310	−10
Costain R	250	$7¼	7¼	7¼	
Courvan	1817	12	12	12	− 1
Craigmt	525	355	350	355	−10
Crain R L	1600	$12½	12⅛	12⅛	− ½
Crestbrk	300	375	375	375	+ 5
Crow Nest	100	$26½	26½	26½	− 4
Crush Intl	z50	$8	8	8	
Cuvier M	4500	92	90	90	− 4
		D to G			
Dale R pr	200	$7½	7½	7½	
Daon Dev	125	$8¾	8¾	8¾	− ¼
Decca R	1800	279	278	278	− 5
D Eldona	500	28	28	28	− 2
Delta Ben	100	271	271	271	−29
Denison	4165	$46¼	45⅝	46¼	+ ½
Dicken	16200	$10	9⅝	9⅞	
Discovry	2200	227	220	225	
Doman I	800	$6½	6⅜	6½	
Dome	3300	$55½	54½	55	− ½
Dome Pete	3885	$26⅝	26¼	26⅜	+ ½
D Bridge	1510	$20	19¾	20	
D Citrus	200	485	485	485	
D Explor	4300	21	20½	21	
Dofasco	405	$25¾	25½	25½	
D Scotish p	100	$22	22	22	−1¾
Dom Store	500	$17¾	17¾	17¾	
D Textie	4475	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Domtar	5780	$20⅜	20⅛	20¼	+ ¼
Domtar pr	200	$12¼	12	12	− ½
Dover Ind	500	$21	21	21	+ 1
Dr Mc C A	150	$15	15	15	
Dunraie	2000	22	22	22	+ 5
Du Pont	100	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Dylex Ltd	200	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Dylex A	7550	$7	6⅞	7	+ ¾
Dynasty	5900	$9	8⅝	8⅝	− ¼
		E to J			
Estn Can S	200	$13¼	13	13	
Estn Prov	100	325	325	325	
East Mal	9817	450	410	445	+15
East Sul A	400	172	172	172	
Econ Inv	135	$12	12	12	
Ego M	13467	73	71	71	− 1
E-L Fin	3000	380	360	360	−25
E-L Fin w	1200	85	85	85	
Electro A	400	450	450	450	− 5
Elks Stors	100	$7½	7½	7½	
Emco	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Emco w	300	175	175	175	
Extndcar	300	$5	5	5	
Falcon C	3800	$6¾	6¼	6¼	
Falcon	1855	$28¾	28	28¾	+ ¾
Fed Ind A	1100	415	410	410	−10
Fed Pion	2000	$15½	15½	15½	+ 1
Fidelty M S	100	$6¼	6¼	6¼	− ¼
Fields S	700	$13	12⅝	12⅝	− ⅜
Finning T	100	$8⅝	8⅝	8⅝	− ⅛
F City Fin	1200	$7¼	7	7	
Foodex S	500	250	245	245	+10
Ford Cnda	300	$66½	66½	66½	+ ½
F Seasons	200	415	410	415	+ 5
F Sea A pr	200	$7¾	7½	7¾	+ ¼
F Season w	z20	170	170	170	
Francana	700	$10¼	10⅛	10¼	
Fraser A	z62	$19½	18⅞	19½	
Frobex	7000	14½	13½	14	+ ½
Fruehauf	100	$6¾	6¾	6¾	− ½
GH Steel	100	$7	7	7	
Gaz Metr	1406	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Gen Distrb	100	$8	8	8	
GMC	533	$37¾	37⅜	37⅜	− ⅛
Gerin 1st p	700	$7¼	7¼	7¼	
Genstar L	225	$18	18	18	+ ⅛
Gt Masct	6000	67	66	66	+ 1
Giant Yk	500	$13⅛	13⅛	13⅛	− ⅛
Gibraltar	3626	445	435	435	
Goldund M	3000	43	41	41	− 2
Goodyear	z70	$13	13	13	
G Mckay A	500	$5½	5½	5½	
Gozlan	100	$6¾	6¾	6¾	− ⅛
Granduc	1200	124	120	122	+ 2
Gt Oil Sds	500	$7½	7½	7½	+ ¼
GL Paper	1650	$16½	16⅜	16⅜	− ⅛
Gt W Life	100	$60	60	60	
Gt West S	300	485	480	485	+ 5
G West wt	200	148	148	148	− 2
Green A L	200	120	120	120	−20
Greyhnd	z10	$15½	15½	15½	
Guar Trst	1501	$6¾	6¾	6¾	
Guard Cap	z20	280	280	280	
Gulf Can	8476	$31	30½	31	+ ⅝
Gulfstr	16000	37	33	36	+ 2
		H to L			
H Group	595	$5¼	5	5¼	+ ¼
Hand Chm	200	$5¾	5¾	5¾	− ¼
Hardee	1400	104	100	100	
Hard Crp A	100	460	460	460	+15
Harris J S	800	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Hawker S	1150	490	490	490	−10
Hayes D A	1455	450	435	435	−10
Hedway C	100	285	285	285	
Holinger A	6400	$25	24	24	− 3
Homco A	200	240	240	240	
Home A	6861	$23¼	22¾	23¼	+ ⅜
Home B	241	$23	23	23	
Houston O	1900	145	140	145	+ 2
Hud Bay A	5720	$15	15	15	
H Bay Co	3513	$16½	16¼	16⅜	− ⅛
HB Oil Gas	952	$25¾	25¼	25¼	− ¼
Huron Eri	100	$27	27	27	
Husky Oil	3075	$16⅝	16¼	16⅜	+ ½
Husky E w	1200	$5	5	5	
Hydra Ex	4588	72	70	70	
IAC	2320	$18½	18½	18½	− ⅛
Imasco A	1838	$29	28¾	29	
IOil A	19460	$27⅞	27½	27⅞	+ ¼
Imp Oil B	200	$27⅝	27⅝	27⅝	
Indal Can	550	$11½	11⅜	11⅜	− ⅛
Indusmin	z102	$6⅞	6⅛	6⅞	
Inland Gas	2321	$8¾	8½	8¾	+ ⅜
Inter-City	3204	490	480	490	+ 5
Inter C B w	2100	280	275	280	+ 5
Intrmetco	400	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
IBM	182	$218¼	215	218¼	+ ⅜
I Chemly	8373	205	195	204	+ 9
Int Mogul	800	330	320	320	−10
I Mogul A	800	$9	8¾	8¾	− ¼
Inco A	15496	$24⅜	24⅛	24⅜	+ ¼
Inco B	435	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Int Obaska	5000	16	15	15	− 1
Interpool	300	$11½	11⅜	11⅜	− ⅛
Intpr Pipe	2948	$13¾	13⅛	13⅛	− ⅝
Int Pipe w	6300	210	200	200	−15
Ipsco	2506	$17	16¼	16¾	+ ¼
Inter Tech	4000	14	12	14	+ 2
Inv Group	z45	$6⅝	6⅜	6⅝	
Inv Grp A	8205	$7½	7⅜	7⅜	− ⅛
Inv Grp 5 p	200	$15	15	15	
Iron Bay T	2000	$5	490	495	+10
Irwin T A	2800	270	260	260	−10
Iso	2400	115	114	115	
IU Intl	15175	$11¼	11	11⅛	− ⅛
Ivaco A	2100	$12½	12⅜	12½	− ¼
Jannock A	150	$13¼	13¼	13¼	+ ⅜
Jannock B	z25	$11⅞	11⅞	11⅞	
Jelex	2000	13	12½	12½	
Joliet	1300	24½	24½	24½	
Jorex Ltd	4000	28	26	28	+ 1
Joutel	1000	49	49	49	+ ½
Kaiser	18250	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Ksr w	16550	475	455	475	+25
Km Kta	27500	78	68	78	+ 4
Kaps Tran	3900	230	225	230	+ 3
Keen Ind	1700	355	350	350	
Keeprite B	300	$5⅜	5⅜	5⅜	
Kelly D A	300	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Kelsey H	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Kerr A	10275	$12¾	12	12	
K Anacon	z200	25	25	25	
Koffler	650	375	375	375	
Koffler A p	1600	$7⅞	7⅝	7¾	
Koffler w	540	44	44	44	− 1
Labatt A	1645	$20⅛	19⅝	19⅝	− ⅞
Labatt A p	1050	$19¾	19¾	19¾	− ¾
Lab Min	285	$26	26	26	+1½
Lacanex	2500	120	110	110	−14
Laidlaw A	300	$5⅛	5	5	
Lailaw D p	z50	$6¼	6¼	6¼	
LOnt Cem	1700	355	350	355	− 5
L Shore	328	410	410	410	
La Luz	2750	$6⅞	6⅜	6¾	+ ¼
Laurasia	3150	70	70	70	− 1
Lau Fin	500	$8¼	8¼	8¼	
Lau F 1.25	350	$13¼	13¼	13¼	− ¼
Lau F 2.00	150	$22¼	22¼	22¼	
Leigh Inst	1000	185	176	185	+ 4
Levy A pr	z20	$5¼	5¼	5¼	
Linc T w	100	325	325	325	
LL Lac	146	205	205	205	− 3
Livingsto	100	$8½	8½	8½	
Lob Co A	6850	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Lob B	11825	$7¼	6⅞	7⅛	+ ⅜
Lob Co pr	z102	$25¾	25½	25¾	
Lob Ltd Bp	z50	$17⅜	17⅜	17⅜	
Lochiel	2800	106	105	105	+ 4
Loeb M	200	320	320	320	
Lost River	8800	400	350	385	+40
Lytton M	1200	112	112	112	
		M to O			
Maclarn A	z50	$28¼	2¼	28¼	
Maclarn B	250	$30	30	30	
Mclan H A	2626	$7¼	7⅛	7⅛	− ⅛
M Cable	1205	$8	8	8	
MB Ltd	7287	$24	23½	24	+ ½
Madeline	1900	267	260	260	−10
Madsen	3900	72	69	72	+ 3
Magna Int	100	$8¾	8¾	8¾	− ⅛
Magnetcs	1000	40	37½	40	+ 3
Magnum	200	$21¾	21¾	21¾	+4½
Maislin I	100	320	320	320	+10
Majst Wil	4000	375	355	365	−15
Malartic	1700	158	149	158	+13
Man Bar	4800	87	84	87	+ 4
M Lf Gard	z68	$22½	22½	22½	
M Lf Mills	245	$26	26	26	
Maritime	1599	$17¼	16¾	17	+ ½
Martim A p	395	$8⅛	8⅛	8⅛	− ⅜
Martin	9000	31	30½	30½	
Mas F	22197	$15⅛	14¾	15	
Match	16950	14	13	14	+ 1·
Mattgmi	700	$14¾	14½	14½	− ⅜
Mc Adam	4000	37	36	36	
Mc Intyre	1560	$43½	43½	43½	+ ½
McLaghln	z50	$11	11	11	
McLagnw	1000	110	110	110	− 5
MDS Helth	1000	200	200	200	
Melton R E	600	260	250	250	−20
Mentor	6500	183	177	180	
MEPC p	100	$16¾	16¾	16¾	+ ½
MEPC w	1000	250	240	240	−10
Mercan	12122	$19⅜	18	19¼	+1¼
Merland E	2000	194	185	185	− 5
MICC	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Microsyst	834	300	300	300	+10
Midrim	1000	12	12	12	+ 1
Minda	63600	45	35½	42	+ 6
Moffat A	800	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Molson A	4900	$18⅛	17¾	18⅛	+ ⅛
Molson B	100	$16½	16½	16½	
Mon Life	125	$28	28	28	+ 1
Moore	22426	$48⅛	47½	48⅛	+ ¼
MTS Inter	3000	31	31	31	
Multi-Mi	2500	40	40	40	+ ½
Multi Acc	1000	400	380	380	−20
NaChrs I	6525	$8	7⅞	8	+ ⅛
Nat pete	500	33	33	33	
Nat Sea A	100	$6½	6½	6½	− ⅛
Nat Trust	300	$18¼	18⅛	18¼	
N B Cook	600	115	115	115	
NBU Mine	1850	230	220	220	−10
Neonex	700	170	170	170	
New Ath	2059	24	24	24	− 2
NB Tel	z19	$13¼	13¼	13¼	
NB Tel A p	2800	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Newco Fin	150	$8	8	8	− ¼
N Kelore	5000	30	28	29½	− ½
N Que Ragl	600	265	240	240	−28
N Sen	14000	16	15½	15½	
Nfld LP	550	$11¾	11⅝	11¾	
Nick Rim	z100	5½	5½	5½	
Noran A	16242	$32⅞	32⅛	32⅛	− ⅛
Norbaska	z260	11	9	9	
Norlex		See list below.			
NC Oils	2400	465	450	450	−10
Nor Ctl G	7060	$11½	11¼	11½	+ ¼
Nor Ct A p	z40	$21	21	21	
Nor Ctl B p	250	$21¼	21	21¼	+ ¼
Nor Ct 2St p	120	$30	30	30	+ 2
Nor Ct 150 p	1100	$20¼	20¼	20¼	− ⅛
Nor Ctl w	1005	215	215	215	−10
Nor Elect	3110	$21¾	21	21¾	+ ¾
NE Bell w	7200	440	415	440	+10
Northgat	1983	415	410	415	+ 5
Northld	5000	15	15	15	
Nowsco W	2225	$7⅜	7	7⅜	+ ⅜
NRD Min	500	22	22	22	− 4
NSI M	12700	92	90	90	− 2
Nudlama	500	70	70	70	
Numac	1375	$11¾	11½	11⅝	
Nu-Wst A	1337	$7¾	7⅝	7⅝	+ ⅛
Nu-Wst B	150	$7¼	7¼	7¼	+235
Oakwood P	6085	94	90	91	− 4
Obrien	9600	89	84	89	− 2
Occdntl Pt	1075	$15⅛	15	15⅛	+ ⅜
Oceanus I	z125	21	21	21	
Ocelot Ind	3600	$5½	5¼	5⅜	− ⅛
Oil Patch	1600	260	255	260	
Okanagan	225	475	475	475	
Ontario Tr	200	375	375	375	+ 5
Orchan	1800	310	305	310	
OSF Ind	515	425	410	410	−20
Oshawa A	6650	$5½	5⅜	5½	− ⅛
Oshawa w	4000	38	35	35	− 3
		P to S			
Pac Coper	6000	85	84	85	+ 5
Pac Pete	6148	$20⅜	19⅞	19⅞	− ¾
Page Pet	6500	190	180	190	
Pmour	19275	$10⅝	10	10½	
Pancana I	z300	82	82	82	
PanCdn P	525	$11¼	11⅛	11⅛	
P Centr	23550	160	145	155	+10
Pango Gld	1500	105	105	105	− 5
P Ocean	51370	$11⅛	10¼	11	+ ¼
Paulin A	1000	300	300	300	
Pe Ben O	200	370	370	370	
Pennant	333	100	100	100	
Penningtn	450	$9	9	9	
P Dept S	5400	$7¾	7¼	7⅜	+ ⅛
Petrofina	z1	$20¾	20¾	20¾	
Petrol	1300	135	135	135	− 1
Peyto Oils	4650	380	375	375	+ 5
Phillips Cb	200	$11⅝	11½	11⅝	
Pick C	13210	42	38	41	+ 3
Pine Point	1880	$28½	28½	28½	
Pitt Eng C	600	$8½	8½	8½	
Place G	z150	29	29	29	
Placer	790	$15½	15	15½	+ ½
Pow Corp	925	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Pow C 5 pr	200	$9¼	9¼	9¼	− ¼
Prec S	16950	111	99	111	+11
Pre Cable	2965	$7⅜	7½	7⅝	− ⅜
Preston	z125	$13	13	13	
Price Co	800	$13½	13

l'économie

Sept-Iles et la Côte de Charlevoix sont exclus

Le gouvernement adopte le principe d'un superport sur la rive sud

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a annoncé hier que le gouvernement du Québec a pris la décision de se doter d'une politique portuaire. "Le développement portuaire, a affirmé M. Bourassa, est l'un des éléments majeurs du développement économique. Or, la géographie place le Québec à cet égard dans une position particulièrement favorable. C'est ce que démontrent de nombreuses études que le gouvernement du Québec a fait effectuer depuis deux ans".

"Les ports du Québec s'avèrent économiquement supérieurs à leurs concurrents pour le trafic de l'Atlantique-Sud à destination ou en provenance de l'Est du Canada ou de la région des Grands Lacs, et particulièrement avantageux à la fois pour le transporteur maritime, l'expéditeur et le destinataire", affirme le communiqué diffusé par le gouvernement.

"Cette supériorité réelle des ports du Québec requiert cependant, pour être mise en valeur, une politique dynamique et des programmes de promotion exigeant une action concertée des gouvernements et des transporteurs maritimes et terrestres".

Le premier ministre a indiqué que la politique portuaire définie par son gouvernement comporte quatre objectifs et six modalités.

"Désirant tirer parti au maximum des avantages comparatifs dont le Québec est doté, le gouvernement a l'intention de développer le potentiel portuaire québécois en visant les quatre objectifs suivants:

1— Apporter une attention particulière aux ports de Montréal et de Québec.

2 — Développer en aval de Québec, sur la Rive Sud, un superport en eau profonde destiné à recevoir les gros navires qui ne pourraient se rendre à Québec ou à Montréal.

3— Assurer la complémentarité des ports de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières et du superport de façon qu'ils puissent remplir pleinement leur vocation de portes d'entrée et de sortie pour le trafic de l'Est du Canada et de la région des Grands Lacs.

4— Inscrire le développement portuaire dans le cadre du développement économique des régions en cause par l'aménagement de parcs industrialo-portuaires".

Modalités

"Cette politique portuaire, a déclaré M. Bourassa, verra à réaliser ces objectifs par l'application des mesures suivantes:

1— Accélérer et compléter dans les plus brefs délais les études requises quant à la localisation des installations portuaires en eau profonde destinées aux transbordements, soit du vrac solide, soit du vrac liquide, ceci en tenant compte des conditions de navigabilité et des exigences de la protection de l'environnement.

2— Accélérer et compléter dans les plus brefs délais les études relatives aux aménagements industrialo-portuaires requis.

3— Poursuivre les négociations en cours pour la mise en oeuvre des recommandations de l'étude déjà effectuée sur le développement de la zone portuaire de Québec.

4— Entreprendre en collaboration avec les autorités fédérales les études de marché et d'aménagement qui permettront de préciser la vocation du port de Montréal.

5— Mettre en place un mécanisme permanent de concertation entre les deux ordres de gouvernement de façon à rentabiliser au maximum leurs actions respectives.

6—Créer une Société portuaire québécoise qui aura pour but de promouvoir le développement de l'ensemble du réseau portuaire québécois, cette société devant faire appel non seulement à des participations gouvernementales, mais aussi à la participation des instances locales et des transporteurs maritimes et terrestres."

Selon l'économiste-conseil Yves Rabeau

Au Québec, la récession frappera moins dur qu'en 1969-1970

par Jean Chartier

Quoique les États-Unis traversent actuellement la pire récession qu'ils aient connu depuis la deuxième guerre mondiale, le Québec ne descendra probablement pas dans un creux aussi profond qu'en 1969-1970.

Telle est la thèse qu'a défendu l'économiste-conseil Yves Rabeau lors d'un séminaire organisé par la Banque Royale. M. Rabeau estime que plusieurs grands projets québécois vont créer des effets contra-cycliques au cours de l'année.

Il mentionne le métro, les Jeux olympiques, les barrages de la Baie de James et l'impulsion que l'on dénote du côté de la construction de logements au Québec. M. Rabeau ajoute que l'industrie-clé du Québec, celle des pâtes et papiers est en bien meilleure posture que ce n'était le cas lors de la dernière récession. La demande européenne suppléera à la baisse dans la demande américaine, avance-t-il. De plus, les modernisations déployées ces dernières années ont rendu cette industrie beaucoup plus compétitrice qu'elle ne l'était au seuil de la décennie.

L'économiste conseiller de la Banque Royale, du Conference Board et du ministère des Finances du Québec va jusqu'à affirmer que le modèle traditionnel des transmissions de cycles que l'on connaissait dans les différentes provinces du Canada est en train de changer.

Le terrain cher

Il prétend d'abord que la région avancée de l'Ontario a atteint un stade de désoconomie de croissance. La rareté et le cherté du terrain y sont devenus des facteurs négatifs dans l'attrait de nouvelles industries. En outre, l'approvisionnement en matières premières se fait plus facilement à Montréal. Quant aux parcs industriels, ils sont maintenant déployés tout autour de Montréal de même qu'un réseau d'autoroutes très dense. Ces facteurs conjugés joueront en la défaveur de Toronto au cours des prochaines années, conclut l'un des rares économistes-conjoncturels du Québec.

Le conseiller du ministère de M. Garneau juge que la modification de la position des régions quant au taux de croissance a commencé à se manifester en 1971. Tous les projets engagés de même que ceux qui le seront au cours des prochaines années comme le port pour superpétroliers dans l'Est du Québec et l'aluminerie près de la vieille capitale entraîneront des effets de croissance à moyen terme.

M. Rabeau mentionne aussi le cas des aciéries. Ipsco est appelé à s'agrandir en Alberta et en Saskatchewan tandis que Sidbec est déjà engagé dans des développements qui vont se faire sentir au cours de la présente récession. Il en déduit qu'on assiste à une certaine décentralisation de cette industrie motrice même si les compagnies ontariennes poursuivent leur croissance normale. Ainsi Stelco a déjà procédé à la divulgation de projets majeurs.

Le papier

Dans les deux grands secteurs industriels québécois, les pâtes et papiers et les textiles, l'économiste-conseil définit de la manière suivante la conjoncture actuelle.

Les pâtes et papiers, dit-il, c'est la clé de voûte de l'économie québécoise. Depuis quelque temps, l'on y constatait une légère baisse des commandes. En décembre, l'on a toutefois assisté à une reprise de 8.2 pour cent de la production. Peut-être s'agit-il en partie de stockage due à l'anticipation des hausses de prix annonçées pour janvier. On doit cependant mettre en relief cette hausse et la forte détérioration du dollar canadien sur les marchés internationaux.

Tout à côté du ralentissement de la demande américaine, l'on prévoit des effets compensatoires, à savoir des pénuries en Europe. Dans cette perspective, la modernisation des dernières années a accru la capacité concurrentielle susceptible d'aider à faire face aux marchés européens. L'exploit peu enviable de 1969-1970 n'a donc que de très faibles chances de se répéter. On doit néanmoins s'attendre au déclenchement de greves au cours de l'année.

Les textiles

Dans les textiles, la nouvelle politique qui doit être rendue publique ces jours-ci aura un impact fort important. En premier lieu, le ralentissement dans les textiles est attribuable à une plus faible demande des consommateurs pour l'achat d'automobiles; en second lieu à la concurrence étrangère. Lorsque la demand japonaise interne s'est déprimée, ceux-ci se sont tournés vers les marchés extérieurs de sorte que le Québec a été frappé au premier chef. M Rabeau indique toutefois que le contingentement accru ne signifiera pas une reprise, mais un endiguement de la baisse.

Dans l'aluminium, les ouvriers ont aussi été mis à pied récemment en raison de la baisse enregistrée dans l'automobile. C'est dans ce contexte qu'il faut enregistrer la remise à plus tard des projets de l'Alcan, avance l'économiste-conseil. Il estime finalement que les meubles, le tapis, le bois et les appareils électriques seront les autres industries québécoises principalement affectées par la récession.

Un troisième trimestre désastreux

En ce qui concerne l'Ontario, la situation est soudainement beaucoup plus grave, juge-t-il. Ce sont les retombées du Pacte de l'auto de 1968 que l'on y enrégistre présentement. On avait assisté à une mini-expansion en 1968 et à la naissance d'industries satellites. Or, celles-ci sont entièrement tributaires de la situation nord-américaine.

Le lait à $12.21 le cent livres

L'UPA décortique l'ordonnance de la Régie des marchés

Le service d'études et de recherches de l'Union des producteurs agricoles, après avoir analysé la décision de la Régie des marchés agricoles sur le prix du lait de classe i, apporte les précisions suivantes.

Selon les informations qui ont été fournies en même temps que la décision, le prix de $12.21 le 100 livres est établi en fonction des statistiques disponibles pour le quatrième trimestre de 1974 alors que la demande déposée en décembre dernier par la Fédération des producteurs de lait du Québec, qui était de $13.39, représentait le coût de production pour le troisième trimestre de 1974. Les dernières statistiques ajustent le coût de production évalué par l'UPA pour le 4e trimestre, à $14.03. C'est le chiffre auquel il faut comparer le $12.21 décrété par la Régie, avance l'UPA.

L'écart de $1.82 entre le coût de production et le prix payé pour le lait de classe i s'explique en quasi-totalité par le fait que la Régie, dans la formule qu'elle a utilisée — la formule Gervais — ne reconnait au producteur laitier que le salaire annuel moyen de l'ouvrier spécialisé soit $9,200 alors que la demande de la FPLQ, conformément à la politique du congrès général, porte sur le salaire horaire du travailleur spécialisé (soit $4.92 l'heure X 2,972 heures), ce qui implique un revenu annuel de près de $15,000.

Pour motiver sa décision, la Régie a avancé un certain nombre d'arguments que relève l'UPA.

Selon la Régie, le coût de production de l'UPA ne tient pas compte des subventions que peuvent recevoir les producteurs. Cela n'est pas exact, réplique l'Union des cultivateurs, car dans le coût de production soumis par la FPLQ, toutes les subventions qui contribuent à diminuer le coût de production sont soustraites.

2—La Régie affirme de plus qu'avec la formule utilisée par l'UPA, laquelle a comme base les années 68 à 72, les producteurs conservent les gains de productivité faits depuis 4 ans. Cela est vrai, et aussi tout à fait normal, affirme la Centrale agricole, dans l'industrie, les systèmes de brevets et de patentes permettent à des compagnies de jouir d'un monopole exclusif sur une innovation pendant des périodes beaucoup plus longues que quatre ans, et personne ne le conteste.

3—La Régie ajoute que le coût de la nourriture, du logement et de la vie en général sont moins élevés pour un agriculteur que pour un citadin.

On pourrait facilement soutenir le contraire, quand on regarde les prix des denrées alimentaires dans les épiceries de campagne comparés à ceux des grandes chaines d'alimentation en ville.

4—La Régie affirme que l'augmentation de la valeur des terres constitue un revenu pour le producteur dont il faudrait tenir compte.

L'UPA est d'accord pour en tenir compte, mais au moment venu, c'est-à-dire au moment où l'agriculteur vendra sa terre et fera son profit, si profit il y a. On en tiendra compte devant l'impôt sur les gains de capitaux et non dans le coût de production du lait à chaque année. Par surcroît, le capital rémunéré est évalué à sa valeur de 1970, donc, avant l'augmentation du prix des terres. De plus, en même temps qu'il y a eu augmentation du prix des terres depuis quatre ans, il y a eu diminution du prix des vaches. Si l'on tenait compte de l'un, il faudrait tenir compte de l'autre.

5—La Régie craint qu'un prix plus élevé ne devienne une incitation à l'inefficacité de la part des producteurs.

En fait, c'est exactement le contraire qui va se produire, affirme l'UPA. Les bons prix impliquent des bons revenus. Et avec de bons revenus, les agriculteurs seront en position pour investir et améliorer leur productivité.

De plus, à un prix qui correspondrait au coût de production véritable du producteur moyen, il y a une incitation pour chacun à améliorer son installation pour avoir un coût de production inférieur à la moyenne et à obtenir ainsi des revenus supérieurs à la moyenne.

6—La Régie laisse planer des doutes sur la capacité du marché d'absorber une hausse plus forte du prix de la pinte de lait. Il y a un risque de diminution des ventes en classe 1. C'est un facteur réel dont la FLPQ est extrêmement consciente. Comme ce sont les producteurs qui seraient les premiers touchés par une telle baisse, c'est leur responsabilité d'évaluer le risque du marché et de décider de leur ligne de conduite.

...et réclame une audience à Bourassa

L'Union des producteurs agricoles et la Fédération des producteurs de lait du Québec réclame d'urgence une rencontre au sommet avec le premier ministre Robert Bourassa et le titulaire du portefeuille de l'Agriculture, M. Normand Toupin.

Selon certains rapports de presse, on commence à s'impatienter sérieusement dans les régions et déjà, quelques groupes de producteurs ont manifesté l'intention de couper court à la trêve du 7 novembre. Cette réunion avec MM. Bourassa et Toupin, dont la date n'a pas encore été confirmée, sera sans doute déterminante de l'action du syndicalisme agricole au cours des prochaines semaines, voire des prochains mois. Un colloque provincial, regroupant tous les leaders agricoles de l'UPA et des fédérations qui lui sont affiliées, est déjà convoqué et examinera les 4, 5 et 6 mars prochain toutes les implications du dossier des coûts de production et des revenus agricoles, à la lumière des pourparlers avec l'État. Sans présumer des décisions, il n'est pas impossible que ces journées d'études débouchent sur une assemblée générale extraordinaire de l'UPA qui aurait à définir l'orientation définitive du syndicalisme agricole devant l'immobilisme du pouvoir politique.

LE JOUR

a un besoin urgent de personnel pour sollicitation

COMPOSEZ: 658-4145

LE JOUR

N.D.G. — WESTMOUNT — HAMPSTEAD — SNOWDON — CÔTE-DES-NEIGES

ENFIN...! LE JOUR À VOTRE PORTE TOUS LES MATINS!

DEPUIS LE DÉBUT DE FÉVRIER 1975.

NE RATEZ PAS CETTE OCCASION!

Je désire offrir un abonnement _____
Je désire m'abonner _____
_____ 3 mois ($18.00)
_____ 6 mois ($36.00)
_____12 mois ($72.00)

À: NOM: _____ VILLE: _____
ADRESSE: _____ TÉL: _____

DE: NOM: _____ VILLE: _____
ADRESSE: _____ TÉL: _____

AUX GENS DE SHAWINIGAN-SUD

Le JOUR est maintenant disponible à votre porte, tous les matins!
Si ça vous intéresse, composez: 536-4537

TOUS LES JEUNES intéressés à devenir camelots dans cette région, n'ont qu'à composer le même numéro!

NOUS ATTENDONS VOS APPELS!

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

VOUS VOULEZ FAIRE VOTRE **MBA**

POURQUOI PAS À SHERBROOKE?
selon une formule différente, originale, exclusive!

Le programme MBA de Sherbrooke vise à la formation professionnelle de spécialistes de la gestion des entreprises.

Le programme MBA de Sherbrooke s'adresse d'abord et surtout à des diplômés d'universités déjà engagés dans leur activité professionnelle propre mais désireux d'y ajouter une nouvelle dimension: la dimension administrative.

Différent! Exclusif!

Le programme MBA de Sherbrooke diffère toutefois des autres programmes du même genre en ceci qu'il est **le seul** au Québec à faire bénéficier les candidats des avantages du **système coopératif**, c'est-à-dire l'alternance, par périodes de quatre mois, de sessions d'études (4) en Faculté et de stages de travail **rémunérés** (3) à l'extérieur.

Le programme MBA de Sherbrooke donne au candidat l'occasion d'acquérir, progressivement et dans l'entreprise même, une expérience pratique et vécue de la gestion. Il possède l'immense avantage d'intégrer la théorie à la pratique, le travail à l'étude. Voilà ce qui fait son originalité et sa valeur.

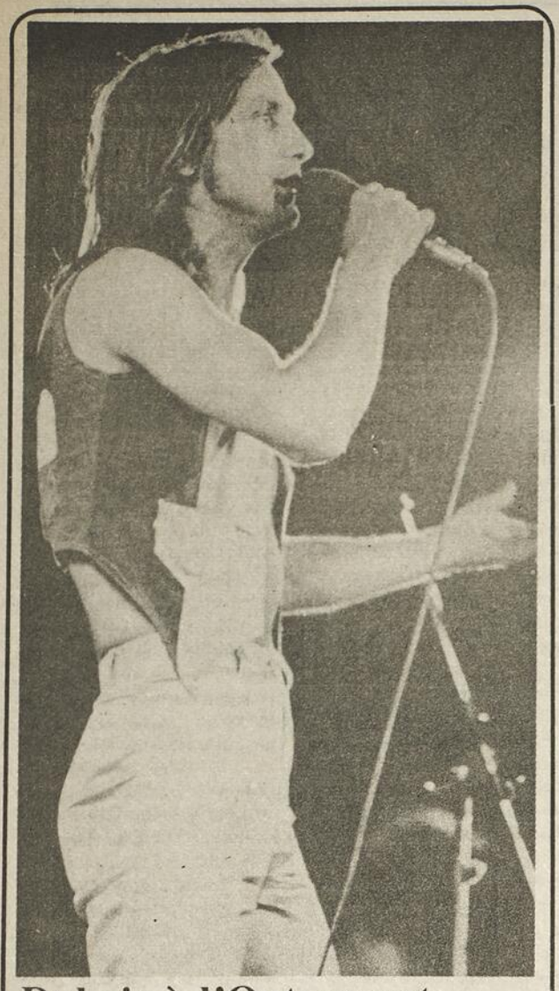
• • •

Veuillez adresser vos demandes d'information au:

Directeur du programme MBA
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Téléphone: (819) 565-3449

vie et culture



Dubois à l'Outremont

Nul doute que le génie de l'Outremont, conjugué aux vibrations de son public choisi, pousseront ce soir Claude Dubois à donner le meilleur de lui-même. Pour lui, et pour Michel Robidoux (guitare lead), Robert Turmel (basse), André Vincelli (claviers), Cris Castle (batterie) et Georges Thurston (percussions), en tous cas, l'Outremont constitue un lieu plus propice à l'inspiration que la salle Wilfrid-Pelletier. Et comme le show que Dubois a présenté en janvier à la Place des Arts était malgré tout réussi, les deux spectacles de ce soir, à 19h30 et 22h00, pourraient donc être parmi les grands moments de l'année...pourvu que chacun aille jusqu'au bout!

Imbroglio autour de "Lancelot du Lac"

par Jean-Pierre Tadros

Le Conservatoire d'art cinématographique a donc dû changer brusquement le programme de son cycle Bresson qui commençait hier. C'est avec enthousiasme que nous annoncions dans notre édition d'hier la projection du tout dernier film de Robert Bresson, "Lancelot du Lac", pour le même soir. Ceux de nos lecteurs qui se seront précipités au campus Sir George Williams auront eu la désagréable surprise de s'apercevoir que la projection du film avait été remise à dimanche.

Ces mêmes lecteurs auront alors peut-être appris que les toutes récentes difficultés que connaissent nos aéroports en crise avec leurs cols bleus auront été à l'origine de ce contre-temps. La copie du film, que l'on attendait de France, se trouve en effet actuellement bloquée à Chicago. Et comme il n'y a pas encore de copie de "Lancelot du Lac" à Montréal, alors il nous faudra prendre notre mal en patience.

Mais s'il n'y a pas de copie à Montréal, cela ne veut pas dire pour autant qu'aucun distributeur canadien n'en possède les droits de distribution pour le Canada. Et c'est là, précisément, que l'histoire se corse. Car la Société nouvelle de cinématographie de Michael Custom possède les droits exclusifs de distribution pour le Canada de "Lancelot du Lac", et ignorait tout de la projection prévue pour hier au Conservatoire. C'est par les journaux qu'il allait découvrir que le film allait être projeté à Montréal. Michael Custom n'a pas été content du tout, et ne s'est pas caché hier pour nous faire part de sa grande surprise lorsque nous l'avons rejoint par téléphone.

"Ce film m'a coûté $35,000, nous déclarera-t-il spontanément, et lorsque l'on a investi on aime bien que ça vous rapporte un peu". Il trouve alors surprenant qu'on ait pu penser lancer le film à Montréal sans sa permission. Il reconnaît cependant que ce malentendu n'est pas tout à fait de la faute du Conservatoire qui, ajoutera-t-il, "n'a pas fait exprès". Il fait cependant remarquer que les gens devraient se renseigner avant de faire des arrangements directement avec les producteurs étrangers pour savoir si des distributeurs ne possèdent pas les droits de ces films. "C'est très facile à faire, et pour "Lancelot du Lac", j'aurais facilement trouvé un arrangement avec Losique", le directeur du Conservatoire, nous précise Michael Custom.

Laissera-t-il maintenant "Lancelot du Lac" être projeté en avant-première au Conservatoire? "Oui, nous répond Michael Custom. Au début, j'ai fait un peu peur à Losique en lui disant que j'allais lui réclamer des droits. Mais j'ai reconsidéré ma position car elle est faite dans un bon esprit, cette projection". Et puis, reconnaît-il philosophiquement, le film a reçu grâce au Conservatoire de la bonne publicité dans les journaux, "alors ça compense un peu, et nous allons donc essayer de le sortir très rapidement dans un de nos cinémas". Très probablement au Festival.

Alors, tout est bien qui finira bien. "Lancelot du Lac" de Robert Bresson sera projeté au Conservatoire ce dimanche à 19 heures. Et dans les jours qui suivront, on le retrouvera dans un de nos cinémas. Alors qui s'en plaindra?

Horaires des projections du cycle Robert Bresson

Les projections ont lieu au campus Sir George Williams University, 1455 boulevard de Maisonneuve, à Montréal.

Vendredi
19h: Un condamné à mort s'est échappé (1956)
21h: Au hasard Balthazar (1966)
Samedi
19h: Les anges du péché (1944)
21h: Le procès de Jeanne d'Arc (1963)
Dimanche
15h: Mouchette (1967)
17h: Pickpocket (1959)
19h: Les dames du Bois de Boulogne (1945)
21h: Lancelot du Lac (1974)

Lire... LE JOUR chaque matin

de DENYS ARCAND — 14 ANS
Un film à la fois humain et brutal.
gina
CELINE LOMEZ CLAUDE BLANCHARD
DONALD LAUTREC
5e SEMAINE!
COULEUR
CHATEAU 1 St Denis & Belanger 271 4400
Également au CHARLOT Longueuil

le Patriote
Du 5 février au 2 mars
DIS-MOI QU'Y FAIT BEAU MÉO
de
JACQUELINE BARRETTE
Réservations: 521-6666 — Relâches, lundi et mardi

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT
EN SPECTACLE OUTREMONT
au cinéma 1248 Bernard 277-4145
CLAUDE DUBOIS | LOUISE FORESTIER
21 fév. à 7 h 30 et 10 h $2.50
7 mars à 7 h 30 et 10 h $2.50
billets EN VENTE au cinéma et à l'alternatif
Au Somnambule (Laval)

Sol vous invitationne à son nouveau spectacle
"Rien détonnant!"
du 11 Fév. au 2 Mars à 20:30 hres
billets: $2.50 à $6.00
EN VENTE À LA PLACE DES ARTS ET SAUVÉ FRÈRES
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

À LA LIBRAIRIE DE L'ANCRE
(DOUBLE HOOK)
tous livres canadiens
Venez rencontrer NAIM KATTAN
Samedi le 22 février à 15 heures
4174 ouest, rue Sainte-Catherine près Greene, Westmount
932-5093

LA BARRIÈRE
de MARC F. GÉLINAS
mise en scène CLAUDE JUTRA
avec
pierre dufresne, robert rivard, roland d'amour, jean-louis millette, louise cuerrier, guy nadon, yvon leroux, denis mercier
décors gabriel contant, costumes lydia randolph, musique: michel hinton
au théâtre du nouveau monde 84 ouest rue sainte-catherine
tnm Tél.: 861-0563

le Royal Winnipeg Ballet
ARNOLD SPOHR, DIRECTEUR
À MONTRÉAL POUR TROIS REPRÉSENTATIONS SEULEMENT!
PRÉSENTE "PICTURES"
UNE TRILOGIE DE JOHN NEUMEIER
LES 27, 28 FÉVRIER ET 1er MARS, 20h30
BILLETS $3.50, 4., 5., 6., 7.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Kébec Spec présente
VERONIQUE SANSON
20 mars 8:30 h.
21 mars 7:00 h.
Billets: $3:50 à 6.00
aussi chez Sauvé Frères
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

REPRISE À LA DEMANDE GÉNÉRALE
La Compagnie Jean Duceppe inc. présente
Un triomphe
LE SEA HORSE
D'EDWARD J. MOORE
traduction RENE DIONNE
Mise en scène: LOUIS-GEORGES CARRIER
avec
Denyse Filiatrault et Jacques Godin
"L'émotion nous court sur les pores de la peau... Il faut à tout prix aller voir Le Sea Horse." Michelle Talbot, Dimanche Matin
"C'est une grande soirée de théâtre. Un numéro de comédiens comme on n'en a jamais, ou très rarement, vu à Montréal. Cela ne s'explique pas très bien. Il faut le voir absolument." Alain Pontaut, Le Jour
UNE HISTOIRE D'AMOUR... FÉROCE DRÔLE PROVOCANTE
UNANIMITÉ DES CRITIQUES
Décors HUGO WUTRICH • Costumes ALISON GREEN • Eclairages MICHEL BEAULIEU
Du 4 au 23 MARS
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112
P.S. Et bien entendu Charbonneau et le Chef jusqu'au 2 mars

françoise chartrand présente
Les SEGUIN
3-4-5 MARS
20 HEURES • BILLETS $4.00
(APPORTEZ VOS COUSSINS)
En vente: Place des Arts, l'Alternatif
Le Somnambule, (Laval), et Sauvé Frères
FOYER PIANO NOBILE DE LA SALLE WILFRID-PELLETIER
francoise chartrand inc.

LE JOUR ET CFGL
vous invitent à la première du film
les vautours
de jean-claude labrecque
avec gilbert sicotte, monique mercure, carmen tremblay, amulette garneau
le jeudi 6 mars à 21 h.
au cinéma fleur de lys
858 est, rue ste-catherine montréal
125 invitations pour 2 personnes à gagner

COUPON DE PARTICIPATION
NOM _____
ADRESSE & TÉL. _____
_____
Adresser à: PREMIÈRE LES VAUTOURS
CFGL-FM
3, PLACE LAVAL, LAVAL, QUÉ.
LIVRAISON ASSURÉE

vie et culture

L'industrie québécoise du cinéma

Les représentants des "majors" américains sont expulsés de la Fédération

par Jean-Pierre Tadros

La Fédération québécoise des membres de l'industrie cinématographique a décidé mercredi soir, par un vote majoritaire, d'exclure de cette Fédération la Montreal Board. Cette association regroupe tous les distributeurs américains, communément appelés les "majors".

Cette décision fait suite à une décision des membres de la Fédération de ne représenter que des associations dont les membres sont majoritairement québécois. Il devenait alors inévitable que la Montreal Film Board, qui regroupe tous les distributeurs américains ayant des bureaux à Montréal, serait amenée à quitter la Fédération. Par un vote majoritaire de 6 voix contre 2 (la Montreal Film Board et l'Association des propriétaires de salles de cinéma s'opposant à cette mesure), le représentant de la Montreal Film Board, M. Roméo Goudreau, était invité à quitter l'assemblée.

Rejoint par téléphone hier après-midi, M. Roméo Goudreau, directeur pour le Québec de Paramount Film Service Ltd., s'est dit assez surpris par ce geste. "C'est malheureux pour l'avenir de l'industrie cinématographique du Québec, car la Fédération qui avait été conçue pour représenter tous les secteurs de cette industrie ne sera plus représentative de tout le monde. Car il ne faut pas oublier que la Montreal Film Board représente les distributeurs les plus importants du Québec".

Ce "geste arrogant" dont il ne voit pas quel pourrait être les profits, M. Goudreau l'attribue au "groupe culturel qui a maintenant l'emprise sur la Fédération". Ce "groupe culturel", précise M. Goudreau, ne "voyait pas d'un bon oeil le caractère commercial de notre association". Et il ne comprend pas ce qu'un tel geste pourra rapporter à l'industrie qui les exclut des futures discussions sur la loi-cadre, puisque "cette loi est déjà écrite, et le fait que l'on soit là ou non ne changera rien à cela".

Pour M. Roméo Goudreau, il reste bien difficile à prévoir ce qui se passera par la suite. Il respecte ce vote de la majorité, mais il reste ouvert à toute initiative et ne "ferme pas la porte au bon sens". Il reste en tout cas confiant que le gouvernement tiendra la Montreal Film Board au courant de la loi-cadre du cinéma, car dit-il, nous sommes "une entité importante".

Rejoint au téléphone, Me André Gourd, du ministère des Affaires culturelles, a déclaré au JOUR qu'il ne pouvait faire aucun commentaire sur cette brusque expulsion de la Montreal Film Board de la Fédération. "Je suis sûr, devait-il cependant préciser, que M. Hardy aura à faire des commentaires à ce sujet lorsqu'il rencontrera la Fédération". Il a d'autre part réaffirmé que pour M. Hardy, il était important que cette Fédération soit représentative de tous les secteurs de l'industrie cinématographique.

Cette rencontre entre le ministre des Affaires culturelles et la Fédération devrait avoir lieu dès la semaine prochaine. Lors de sa réunion de mercredi soir, la Fédération a formulé en effet le désir de rencontrer dans les plus brefs délais le ministre afin qu'elle soit informée du contenu de la loi-cadre, a révélé au JOUR M. René Avon, président de la Fédération.

M. Avon a d'autre part indiqué que la Fédération avait voté une proposition demandant que la loi-cadre contienne un chapitre dans lequel seraient déterminées des mesures incitatives et/ou coercitives visant à promouvoir le cinéma québécois sur tous les écrans du Québec; mesures qui tiendraient seulement compte des intérêts de tous les groupes concernés. La formulation fort nuancée de cette résolution indique bien que le problème du contingentement reste un problème épineux, même au sein de la Fédération.

À propos de l'expulsion de la Montreal Film Board de la Fédération, M. Avon a indiqué qu'une des solutions possibles serait d'intégrer cette association à l'intérieur de l'Association canadienne des distributeurs indépendants de films d'expression française (ACDIF). Mais M. Rock Demers, vice-président de cette dernière association, a fait remarquer au JOUR qu'il ne voyait pas comment l'ACDIF pourrait accepter les membres de la Montreal Film Board. Il a en effet précisé que l'ACDIF ne réunissait que des "distributeurs indépendants canadiens". Et par indépendant, fait remarquer M. Rock Demers, il faut comprendre "pas contrôlé par des intérêts majoritaires étrangers". Ce qui est particulièrement le cas de tous les membres de la Montreal Film Board.

La Fédération québécoise des membres de l'industrie cinématographique se retrouverait-elle donc dans l'impasse? C'est surtout au ministère des Affaires culturelles d'en juger; car pour ce qui est de la Fédération, elle est bien décidée à agir pour voir naître une loi-cadre qui répondrait aux voeux de la majorité de l'industrie québécoise du cinéma.

Rappelons que la Fédération regroupe toutes les associations professionnelles impliquées dans le cinéma. À savoir: l'Association canadienne des distributeurs indépendants de films d'expression française, la Société des auteurs et compositeurs, l'Association des producteurs de films du Québec, le Syndicat national du cinéma, l'Association des propriétaires de cinéma du Québec, l'Union des artistes, l'Association des réalisateurs de films du Québec, et le Syndicat général du cinéma et de la télévision (section ONF).

Les officiers du conseil d'administration de la Fédération sont: René Avon, président, Jacques Gagné, vice-président, Michel Brault, secrétaire et Pierre René, trésorier.



Les voyagements, une nouvelle troupe

Quatre jeunes comédiens, que le public a pu déjà voir à la télévision ou sur certaines de nos scènes, présenteront le 28 février prochain une nouvelle pièce de Michel Garneau, "Les Voyagements". Dans l'ordre habituel sur notre photo, Michel Côté, Marcel Gauthier, l'auteur, Michel Garneau, Véronique Le Flaguais et Marc Messier, qui ont fondé une nouvelle troupe, baptisée elle aussi "Voyagements". Elle se produira, pour un premier temps, à La Maison des Arts-La Sauvegarde, qui a mis à sa disposition la salle de son premier étage, les 28 février, 1er, 7, 8, 14, 15, 21, 22, 28 et 29 mars à 20h30. Le prix d'entrée sera de 2 dollars.

La souveraineté culturelle canadienne: $136 millions de plus que l'an passé

OTTAWA (PC) — "Dans une société où le nombre d'heures des travailleurs diminue de plus en plus, le gouvernement canadien consacre parallèlement de plus en plus d'argent à l'organisation des loisirs et de la diffusion de la culture."

Ainsi, en prévision de 1975-76, un budget de $690 millions est consacré à ce chapitre, soit une augmentation de $136 millions sur l'année précédente et de près de $400 millions depuis quatre ans.

La Société Radio-Canada demeure la privilégiée parmi les institutions culturelles nationales et son budget passe de $299 millions à $353 millions.

De cette somme, $11 millions permettra à la société d'apporter certaines améliorations comme l'élimination de la réclame publicitaire dans les émissions de télévision pour enfants et l'augmentation de la programmation régionale et une plus grande proportion d'émissions à contenu canadien.

Par ailleurs, la société d'État prévoit investir $59 millions dans le remplacement d'équipement désuet, la poursuite de son programme de couverture accélérée et de services aux régions éloignées du Nord. Pour la première fois, Radio-Canada entreprendra un programme d'utilisation d'émissions de télévision, après diffusion, au bénéfice des maisons d'enseignement.

L'ONF

Par ailleurs, le budget de l'Office national du Film passera de $18.5 millions à $21 millions pour lui permettre, notamment, de réaliser des films à caractère éducatif pour les écoles.

L'ONF accentuera son programme de régionalisation de la production et de la distribution de ses films.

Dans cette optique, l'ONF amorcera l'établissement de centres de production à Toronto, Winnipeg et Halifax et complétera la mise en place de celui de Vancouver.

Toujours dans le domaine culturel, le gouvernement consacrera plus d'argent aux Musées nationaux, à la Bibliothèque nationale, au Centre national des arts et aux Archives publiques dont le budget total passe de $51 millions à $61 millions.

Les loisirs

Au chapitre des loisirs, les sommes prévues pour les parcs nationaux, les lieux historiques et la conservation sont de l'ordre de $132 millions, comparativement à $95 millions en 1974-75.

Le gouvernement entend ainsi accélérer les grands projets de restauration et de reconstruction de sites historiques comme la forteresse de Louisbourg, le parc de l'Artillerie, dans le vieux Québec, les Vieilles Forges, à Trois-Rivières, et le Lower Fort Garry, à Winnipeg.

À cette seule fin, le gouvernement prévoit dépenser $16 millions.

Le programme "Participeaction", dont le but est d'encourager et de faciliter la participation active du public à des activités physiques, recevra $500,000.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
9 CBOFT (R-C), Ottawa
(15) CIVQ-TV, (R.Q.) Quebec
(17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (R-C) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

matinée

9.00
4 Au bout du fil
(4) The Friendly Giant (enfant)
6 Quebec School Telecasts
(6) Les bouts d'chou (enfant)
8 Pay Cards (jeu)
12 Kareen's Yoga
(30) Ouverture sur l'Outaouais

9.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Oraliens (éducation)
(4) Quebec School Telecasts
7 Le 5e quart d'heure
10 36-24-36 (culture physique)

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de Centour (éducation)
5 Quebec School Telecasts
(6) Ciné-Matin: "On déménage le colonel", Fr. 1955. Comédie.
7 Sans détour
8 The A.M. Show (magazine)
10 Pour vous mesdames
12 The Community (information)
(30) Et pis c'est ça

9.45
2 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement
(4) Ontario School Telecasts

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Au jardin de Pierrot (enfant)
(4) 5 6 Canadian School Telecasts
7 Pourquoi pas
12 The Dick Van Dyke Show (comédie)
(30) Pour vous mesdames

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Clak (éducation)

10.30
2 (9) 11 (12) Départ (information)
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 Mr. Dressup (enfant)
9 Cours scolaire de l'Ontario
12 McGowan & Co.

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
4 Au bout du fil
(4) 5 6 Sesame Street (éducation)
(6) Adèle (comédie)
7 10 Personnalités (jeu)
8 Kareen's Yoga
12 Définition (jeu)

11.30
2 11 (12) Les animaux chez eux (documentaire)
4 Leçons de beauté (conseils)
(6) Dessins animés
7 La famille Stone (comédie)
8 Romper Room (enfant)
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue Principale
10 Pep 75 (éducation)
12 The Art of Cooking (cuisine)
(12) Le module du midi
(30) Personnalités (jeu)

11.45
4 La météo
(6) A votre service

11.50
4 Les informations

après-midi

12.00
2 9 11 Mini-Fée (dessins animés)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Elwood Glover's Luncheon Date (interview)
7 Informa 7
8 12 (13) The Flintstones (dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes
(30) Dessins animés

12.15
(6) Nouvelles du midi

12.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les coquelluches (variétés)
(6) Rond-Point
7 10 (30) Les tannants (variétés)
8 Movie Matinee: "Gunfight at Comanche Creek", E.U. 1963. Western.
12 Matinee with George Balcan: "Hannibal Brooks", G.B. 1968. Comédie dramatique.

1.00
4 Les bannis (western)
(4) Four for the road
5 Robin Hood (aventure)
6 The Bob Newhart Show (comédie)

1.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
(4) The Barbara Frum Show
5 Peter Gunn (policier)
6 Bon appétit (cuisine)
(6) Pour vous mesdames
7 Ciné 7: "Ne mangez pas les marguerites", E.U. 1960. Comédie.
10 Au jour le jour (affaires publiques)
(30) Les affaires à tout l'monde

1.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui

2.00
4 Cinéma: "Dieu est mort", E.U. 1948. Drame.
5 The Bob Switzer Show
6 Love American Style (comédie)
8 What's the good word? (jeu)
(30) En prenant le thé: "La vengeance du faucon d'or", It. 1956. Aventures.

2.30
2 9 (9) 11 (12) Cinéma: "La vengeance du faucon d'or", It. 1956. Aventures.
(4) 5 6 The Edge of Night (téléroman)
8 12 (13) He knows she knows (jeu)
10 Ciné-vendredi: "Le chant de l'exilé", Fr. 1942. Comédie dramatique.
13 Conseil express

3.00
(4) 5 6 Juliette & Friends
8 12 Another World (téléroman)
(6) Personnalités (jeu)
13 Les animaux chez eux (documentaire)

3.30
4 Dessins animés
(4) 5 6 Take 30 (actualité)
(6) Jinny (comédie)
7 Mini Shopping
13 Mini-Fée (dessins animés)

4.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
4 Au sous-sol d'André
(4) 5 6 Family Court (drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (enfant)
8 It's your move (jeu)
12 What's the good word? (jeu)

4.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le major Plum-Pouding (enfant)
(4) 5 6 Dr. Zonk and the Zunkins (enfant)
(6) La famille Stone (comédie)
7 Cinéapero: "Le débutant", Fr. 1969. Comédie.
8 The Lucy Show (comédie)
10 Jinny (comédie)
12 Pay Cards (jeu)
(30) Les bouts d'chou (enfant)

4.55
4 Les tannants (variétés)

5.00
2 (12) Pour tous: "Le chevalier de Pardaillan", Fr. 1962. Film de cape et d'épée.
(4) 5 6 The Flaxton Boys (aventure)
(6) Les tannants (variétés)
8 (13) Mannix (policier)
9 11 Nanny (comédie)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "Il était un petit navire", G.B. 1957. Comédie.
10 Annie, agent très spécial (aventure)
12 Truth or Consequences (jeu)
(30) Voyage au fond des mers (science-fiction)

5.30
(4) 5 6 The Partridge Family (comédie)
9 Génies en herbe (jeu)
11 Le comportement animal
12 It's your move (jeu)

5.55
4 La météo

soirée

6.00
4 7 10 (30) Parle parle, jase jase...
(4) Sports People Play
5 6 The City at Six (information)

6.30
2 11 Actualités 24
(4) This Day (information)
5 Around the City with Bob (information)
(6) Parle parle, jase jase...
(9) 13 La soeur volante (comédie)
(12) Information première

6.40
(12) Les plus beaux films: "Angélique et le sultan", Fr. 1968. Aventures.

7.00
4 Aujourd'hui le 21 février (information)
5 6 Man about the House (comédie)
7 En première: "Le pistolero de la rivière Rouge", E.U. 1967. Western.
8 12 The Swiss Family Robinson (aventure)
9 Le téléjournal
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
(15) (17) Civilisations: "L'Egypte de Thèbes".

7.15
(15) (17) Les touche-à-tout

7.30
2 9 (9) 11 13 Marcus Welby, M.D. (drame)
4 En première: "Le trésor du pendu", E.U. 1958. Western.
(4) 6 Howie Meeker Hockey School
(6) En première: "Meurtre au galop", G.B. 1963. Comédie policière.
8 12 The Six Million Dollar Man (science-fiction)
10 En première: "Un nommé Sledge", It. 1969. Western.
(15) (17) A même la vie: "Les parents face aux jeux des enfants".
(30) En première: "Le gorille a mordu l'archevêque", Fr. 1962. Comédie policière.

7.45
(4) 6 Mr. Chips

8.00
(4) 5 6 All in the family (comédie)
(15) (17) Rêver en couleurs

8.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Avec le temps (téléroman)
(4) 5 6 MASH (comédie)
8 12 Friday Movie: "You lif so deep, my love", E.U. 1974. Drame.

8.45
7 Auto Patrouille (policier)

9.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Hors série: "Le grand amour de Balzac — Madame Honoré de Balzac". Dernier de sept épisodes.
4 Découvertes 75
(4) 5 6 The Thommy Hunter Show (variétés)
(15) (17) Retraite ouverte ou fermée?

(15) (17) Retraite ouverte ou fermée?

9.15
(6) Arts et spectacles
7 10 (30) Fernand Gignac (musique)

9.30
4 Cheval de fer (western)
(6) 7 10 Découvertes 75
(15) (17) La vie qu'on mène à l'assemblée nationale.

10.00
2 9 (9) 11 13 Dossiers: "L'élevage du boeuf au Canada.
(4) 6 Rhoda (comédie)
5 The Lawrence Welk Show (musique)
(6) Multi-Media
7 C'est pas sorcier
8 Kojak (policier)
10 Auto patrouille (policier)
(12) Coup de filet (policier)
(30) Gens de parole

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
(4) 6 Gallery (documentaire)

10.45
2 9 (9) 11 (12) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Appelez-moi Lise (variétés)
4 Ciné-4: "La chasse aux filles", All. 1967. Drame social.
(4) 5 6 8 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "Samson et Dalila", E.U. 1950. Drame biblique.
7 Informa 7
10 La couleur du temps
(30) Cinéma: "Le crâne diabolique", G.B. 1965. Drame d'horreur.

11.15
7 Super week-end: "Quinze jours ailleurs", E.U. 1962. Drame psychologique.
10 Sans pantoufles - Programme double: "Le miracle des loups", Fr. 1961. Film de cape et d'épée.

11.20
8 Sportsline
(12) Pulse (information)

11.22
(4) 5 6 Viewpoint

11.30
(4) CBOT Tonight (information)
5 After Eleven Special: "Dean Martin Celebrity Roast".
6 Montreal Tonight
8 Simply Charlotte

11.45
6 Midnight

11.50
(4) Festival Four: "Wilson", E.U. 1944. Biographie.

12.00
2 9 11 Cinéma: "La bataille des Ardennes", E.U. 1965. Drame de guerre.
8 Midnight at the movies: "The Love Machine", E.U. 1971. Drame.
(9) Ciné-soir: "Jerry chez les cinoques", E.U. 1964. Comédie.
12 The 12 Midnight Movie: "The Brotherhood", E.U. 1968. Drame. — "The Plainsman", E.U. 1966. Western.
(13) Ciné-soir: "Les frères siciliens", E.U. 1968. Drame.

12.30
(30) Cinérotique: "Les sorcières du lac", It. 1971. Drame d'horreur.

12.45
6 Monty Python's Flying Circus

1.30
2 9 11 Ciné-nuit: "Porcherie", It. 1969. Drame poétique.

2.15
10 Le 10 vous informe

3.00
2 Le téléjournal

CE SOIR:

Parle parle, jase jase...: "Homosexualité et lesbianisme", invités: André Dion, Denise Goyette et Luc Doré.

Jean Duceppe reçoit à 23h: Renée Claude, Claude Poirier et Gilles Latulipe.

où irons-nous?

Les horaires ci-dessous n'ont pas pu être mis à jour en l'absence des informations utiles qui sont bloquées dans la poste. Nous avons pris les dispositions nécessaires pour les corriger dès demain. Pour aujourd'hui, il serait prudent de vérifier le programme ou l'horaire avec la salle de votre choix.

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934: "Fureur du dragon": 2.25, 6.05, 9.35. Papa, les petits bateaux": 12.45, 4.20, 7.50.
ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246: "Towering inferno": 12.10, 3.10, 6.10, 9.10.
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313: "Airport 75": 7.15, 9.15.
AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "A woman under the influence" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.15
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "M. Majestik": 2.35, 6.10, 9.40. "Les casseurs de gang": 12.55, 4.25, 7.55.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "These pleasures condemned", 1.10, 4.00, 6.50, 9.40. "Ragina's secrets" midi, 2.50, 5.40, 8.30.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "La moutarde me monte au nez": 1.20, 3.20, 5.25, 7.25, 9.30.
CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400: V'la que les nonnes dansent le tango "et" "Les anges pervers"
CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400: "Gina": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.Samedi dernier spectacle: 10.45
CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le mouton enragé": 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.
CINÉMA 2000I: 855 Décarie, 277-2001. Vendredi et samedi: "Bring me the head of Alfredo Garcia":7.00, "Blazing Saddles": 9.30 "La montagne sacrée": minuit
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. dimanche "Harold et Maude": 2.00 et 4.00 "Blazing Saddles" 7.00 "Macadam cowboy":7.00 "Midnight cowboy": 9.00
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Flesh Gordon": 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "Le trio infernal": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Flesh Gordon": 5.30, 7.00, 8.30, 10.00. SALON BLEU: "New York erotic film festival (part 2): 6.40, 9.45. "Score": 8.05.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Murder on the orient express": 1.35, 4.05, 6.25, 8.05.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Vincent, François, Paul et les autres": 7.20, 9.30.
DAUPHIN: (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.15, 9.30.
DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien 721-6060. "J'irai comme un cheval fou": 7.15, 9.15.
ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAIS: "Amarcord": 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Les dernièresfiançailles": 7.15, 9.30.
ÉLECTRA: 114 rue Ste-Catherine. 522-9177: "Prenez la queue comme tout le monde": 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. "Le feu aux lèvres": 2.20, 5.15, 8.10.
ÈVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "The minor's wife": 10.10, 12.55, 3.40, 6.40, 9.35. "Deap Love": 11.35, 2.25, 5.20, 8.15.
FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Flesh Gordon": 7.00, 8.30, 10.00.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303: "Les bidasses s'en vont en guerre": 12.30, 3.30, 6.35, 9.40. "Les fous du stade": 2.00, 5.05, 8.05.
GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6229: "Enfant de la solitude": 7.30, 9.30. sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
GREENFIELD II: 519 Boul. Taschereau 671-6129: "Journal secret d'une prison de femmes": 2.35, 6.00 0.20 "Marchand de filles": 1.00, 4.20, 7.45 sur semaine dès 6.00
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00, "Dorothea": 8.20
KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707.La Grangede Beloeil, 225 Prévert, 467-0276 "Roméo et Juliette" de Z.effirelli. Vendredi et samedi à 8.30
LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "L'enfant de la solitude": 7.30, 9.30. Sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "MARIA" 2.55, 6.10 9.25 "Le coriace" 1.20, 4.30, 7.50, sur semaine dès 6.00
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "God Father II": 12.45, 4.20, 8.00. Samedi 12.00, 3.30. 7.00, 10.30
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00,"Dorothéa": 8.20,
MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Thunberbold & light-foot":2.15, 5.55, 9.55. "Taking of Pelham 1, 2, 3": 12.25, 4.05, 8.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. "La vie de famille": 7.00. "The Larder they come": 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Trial of Billy Jack": 12.00, 3.00, 6.00, 9.00.
PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853. "Enfant de la solitude": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
PAPINEAU II: 4519 Papineau, 521-6853. "Conte immoraux": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.
PARC (Verdun) 720 Av. de l'Église, 768-2509. "Le jeu aux lèvres" et "Prenez la queue comme tout le monde".
PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Maria": 2.55, 6.10, 9.35. "Le coriace" 1.10 4.30, 7.50.
PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Front page": 7:15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Lenny": 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE LITTLE: 577 Dorchester O., 866-2644.: "Little theâtre": 12.10, 2.20, 4.35, 6.45, 9.00.
PLAZA 6505 St-Hubert, 274-6155.: "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215.: "Outrageous...love machine": 11.50, 2.45, 5.45, 8.40. "Tom Jones rides again": 1.25, 4.20, 7.15, 10.15.
RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129: "MARIA" 3.05, 6.25, 9.45. "Le coriace ": 1.25, 4.45, 8.05.
RIVOLI I: 6906 St-Denis, 277-4129.: "Journal secret d'une prison de femme,2.50 6.10 9.30
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.
SNOWDON: 5225 Boul. Décarie 482-1322.: "Only God Knows": 1.00, 2.30, 4.25, 6.15, 8.05, 10.05
ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211.' "Pousse, mais pousse égal": 12.50, 3.05, 5.15, 7.35, 9.40.
VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243. "Sheila Levine": 1.00 3.00 5.05 7.10 9.15
VENDOME: Place Victoria 878-1451.: "Contes immoraux": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092.: "Le Mans": 8.00. "Le fauve": 6.20, 10.00.
VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Enfant de la solitude", 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (SALON ROUGE): "Maria" 3.05 6.25 9.40 "Le coriace,, 1.10 3.10 5.108.00 sur semaine dès 6.20
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Général Idi Amin Dada": 7.30, 9.30.
WESTMOUNT SQUARE: "Alice doesn't live here anymore 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 9.00.
YORK: "Young Frankenstein": 1.10 3.10 5.10 7.15 9.15
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 ST-Denis, 844-8734. "The white castle" 7.30 "The new ice age" "The wall", The reading lesson": 9.30
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. De Maisonneuve. Vendredi: "Un condamné à mort s'est échappé": 7.00 "Au hasard Baltazar" 9.00
Samedi: "Les anges du péché" 7.00 "Lancelot du lac" 9.00
Dans la série pour enfants dimanche à 1.00 "The rail way children" et "The Teddy Bears"
VIDÉOGRAPHIE, 1604 St'Denis, 842-9786. "Le petit prince (adaptation tiré du conte de St-Exupéry) de Jean-Yves Brière et Yves Trépannier. Tous les soirs à 8.00 sauf le vendredi entrée libre. Jusqu,au 6 mars

Théâtres

CENTAUR, 453 St-François Xavier 288-1229. "Bethune" de Rod Langley (version de Rod Langley version anglaise) à 20.00, dimanche: 19:00 Samedi et mercredi: 14.00 Relâche le lundi.
LE PATRIOTE en bas, 1474 est, Ste-Catherine, 521-6666: "Dis-moi qui fait beau Méo." de Jacqueline Barrette: 20.00 samedi: 19.30 et 23.00. Relâche lundi et mardi.
LE PATRIOTE EN HAUT, 1474 Ste-Catherine est, 521-6666: "Ce fou de Gogol" de Ferhan Sensoi interprétée par Monique Mercure: 20.00 Samedi: 19.30 et 22.30. Relâche lundi et mardi.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE, 1200 rue Bleury: "L'école des femmes" de Molière. Lundi, mardi et mercredi, en matinée jeudi et vendredi: 19.30. Samedi: 20.30. Renseignements: 866-1964.
THÉÂTRE DE QUAT-SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Colette et Pérusse" de Robert Claing, à 20.30. Relâche le lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Dennis. "Virage dangereux": 20.00. Relâche le lundi.
PLACE DES ARTS: (Théâtre Port-Royal): La Compagnie Jean Duceppe, présente: "Charbonneau et le chef" à 20.30. Samedi: 18.30 et 22.00
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau, 523-1211. "Les hauts et les bas de la diva Sarah Ménard par eux-mêmes", 20.30. Relâche le lundi.

Variétés

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine. 861-0563. "La barrière", de Marc F. Gélinas. Du mardi au vendredi à 20.00. Samedi 17.00 et 21.00. Dimanche: Relache jusqu'au 7 mars

AU BOUT DU VIEUX: 356 Berri (près du port) 844-0567. Reflexion (jazz) vendredi samedi et dimanche: 22.30 et minuit
CAFÉ CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie, 735-1259. Relâche.
CAFÉ BRACQUE (à Dorion) 455-4685. Relâche.
CASANOUS: (association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. Du jeudi au dimanche: "Réné-Bouchon-Ti-Paul pis vous ô tavec" à 22.30 et minuit.
IN CONCERT 2 LE ROYER: 861-5669. "Sonny Rollins".
L'ÉVÊCHÉ: (Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier) Gilbert Montagné, jusqu'au 23 février.
LA GRANDE PASSE: 411 rue Ontario E., 844-6284. "Nébu" (boogie)
OUTREMONT, Claude Dubois vendredi 19.30 et 22.00
PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pellerier, Mireille Mathieu.
SONOGRAPHE: 1604 St-Denis 842-9786 Laboratoire-spectacle 1,2,3 go! pour l'Amérique du cieli Vendredi seulement à 22.00 Entrée libre.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Le clown Sol: "Rien d'étonnant" jusqu'au 2 mars, à 20.30.

petites annonces

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX ET BUNGALOW À VENDRE: $36,000.00. TÉL.: **473-4570.**

VILLE ST-MICHEL, 15 AVENUE, DUPLEX ATTACHÉ, 2-5½, AVEC GARAGE ET 1 PIÈCE FINI AU SOUS-SOL CONSTRUCTION 10 ANS, BAS LIBRE EN MAI. PRIX $29,500. HYPOTHÈQUE $22,000. PARTICULIER 669-3996.

ST-HILAIRE: SPIT-LEVEL BRIQUE/ALUMINIUM, 9 PIÈCES, FOYER, ABRI AUTO, CHAUFFAGE CENTRAL. Terrain 100 x 100 paysagé. EN MONTAGNE. MLS YVES GENDRON 861-4470.

IMMEUBLES WESTGATE COURTIERS

ST-HILAIRE: SPLIT-LEVEL BRITAGE BOIS, 7 PIÈCES, 4 CHAMBRES, CHAUFFAGE CENTRAL. GARAGE DÉPENDANCES. TERRAIN 2 ARPENTS. MLS $18,725. YVES GENDRON 861-4470.

IMMEUBLES WESTGATE COURTIERS.

VILLE LEMOYNE: 261 ROY. SPLIT-LEVEL 8 PIÈCES, SOUS-SOL FINI, FOYER, GARAGE. 35, $35,000. BALANCE HYPOTHEQUES PAS D'INTERMÉDIAIRE. JOUR: 671-2023, SOIR: 670-0455.

224 logements demandés

JEUNE COUPLE RECHERCHE BUNGALOW POUR LOCATION A MOYEN OU LONG TERME, LAVAL, STE-THÉRÈSE OU ENVIRONS. APRÈS 7H. **388-9300.**

FEMME DANS LA TRENTAINE. UN ENFANT DE 7 ANS, DÉSIRE 4 PIÈCES FERMÉES. BONNES RÉFÉRENCES. APPELEZ APRÈS 6H. 387-3517.

302 ameublement

ARMOIRE DE CUISINE MODERNE SUR MESURE, VANITÉ, ARBORITE, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. ESTIMATION **381-9485 588-3929.**

CONGÉLATEURS QUANTITÉS LIMITÉES. DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT, MARQUES CONNUES, GARANTIE. BON PRIX. DEMANDEZ M. ROBERT OU M. ALBERT 729-5217, 8723 10e AVE. ST-MICHEL MONTRÉAL.

ADULTES DÉSIRENT 7 PIÈCES ENVIRONS JEAN-TALON ET BOUL. PIE IX AVEC GARAGES. POUR 1ER JUILLET 727-8427 ENTRE MIDI ET 8 HEURES PM.

LITS "CONTINENTAL" MARQUES CONNUES. NEUFS MAIS DÉFRAICHITS, DOUBLE $79. SIMPLE $69. 8723 10e AVE ST-MICHEL MONTRÉAL. DEMANDEZ M. ROBERT À 729-5217.

305 antiquités à vendre

IMPORTATION D'ANTIQUITES, CHOIX CONSIDÉRABLE, BAS PRIX. 2, BOUL. LABELLE, STE-THÉRÈSE. 435-4350.

316 articles sport

SKI ALPINS "ROSSIGNOL STRATOS" 205 CM., $140.00 APRÈS 5 HEURES TEL.: **721-9170.**

319 instruments de musique

DISCOTHÈQUE MOBILE POUR TOUTES OCCASIONS AVEC ANIMATION SI DÉSIRÉ 364-0718.

332 effets de bureau magasins - restaurants

DEUX MACHINES À DICTER USAGÉES AVEC ACCESSOIRES $125. CHACUN. 323-3004.

350 T.V. stéréos - radios

T.V. COULEUR, MARQUES CONNUES., GARANTIE, INSTALATION, LIVRAISON. TRÈS BON PRIX. DEMANDEZ ROBERT OU ALBERT 8723 10e AVE. ST-MICHEL MONTRÉAL. 729-5217.

379 divers à vendre

TRÈS CHIC ROBE DE MARIÉE, GRANDEUR 12 ANS, PORTÉE UNE FOIS, TRAÎNE SEMI-LONGUE. TÉL. APRÈS 9 HEURES P.M. À **381-6983.**

MANTEAU DE FOURRURE, MOUTON RASÉ TEINT BRUN, GRANDEUR 13-14 POUR DAME. PRIX: $150. EXCELLENT ÉTAT, AUCUNE RÉPARATION À FAIRE. TÉL. 271-3938 OU 331-8961, PAULE BEAUGRAND-CHAMPAGNE.

LIT D'EAU LE MAGASIN DE LIT D'EAU ENR.' ÉTABLI 1971, TOUTES GRANDEURS, GARANTI 5 ANS, APRÈS 11 AM, 272-4095.

ÉQUIPEMENT DE SKIS COMPLET. SKIS TITAN 180 CM. BOTTES NUANARIS 6½. TÉL.: **739-6541.**

HUMIDIFICATUER, TOURNE-DISQUE PORTATIF, CABINET À DISQUES, PATIN À UNE LAME, TAPIS DE VELOUR BLEU MARIN. APRÈS 5H. À 353-1160.

BERGER ALLEMAND, 2½ MOIS, FEMELLE, $15. SURPLUS DE $5. S'IL FAUT ALLER PORTER. 477-0840.

413 entrepreneur

ENTREPRENEUR MENUISIER, FINITION SOUS-SOL, TRAVAIL GÉNÉRAL 527-1769.

425 service domestique

GARDIENNE À TEMPS PARTIEL

POUR PRENDRE SOINS DE 2 JEUNES ENFANTS À LEUR DOMICILE LAVAL DES RAPIDES 687-0630.

438 déménagements - transport - camionnage

ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE, TÉL.: **737-8009.**

440 service divers

AMASO

SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5. MARTHE GAUDETTE B.A., B. PÉD., B.PH. L. ÈS LETTRES. TÉL.: **524-3852.**

PSYCHOTHÉRAPIE HYPNOTHÉRAPIE

DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS PSYCHIQUES MÉMOIRE, CONCENTRATION, ASSIMILATION, TROUBLES ÉMOTIONNELS, TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ, DE 13H. À 22H. CENTRE JYS **374-0484.**

DÉCAPAGE, POLISSAGE ET TEINTURE (MEUBLES DE TOUS STYLES). Tél.: 388-8585, 279-5079.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT

FORMULE DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRES. TÉL.: **381-5425.**

IMPÔT JOUR OU SOIR, TRAVAIL GARANTI. PRIX SUIVANT TRAVAIL À COMPLÉTER DOMICILE, BUREAU, ALLONS CHERCHER ET LIVRONS. YVES ROZAND: 276-4823.

625 divers

JEUNE COUPLE (30 ans) RECHERCHE AUTRES JEUNES COUPLES POUR PARTAGER FRAIS DE CHALET POUR SKI ALPIN. 388-9300.

715 cours de perfectionnement

ATELIER EN GESTALT THERAPIE

AVEC TOM MUNSON M.D.

Président de l'institut Gestalt de Santiégo

Collèque de Fritz Perls.

DATE: le 31 mars au 4 avril.

Pour d'autre renseignement appeler du lundi au vendredi à: Claire Laramée 667-5100 ou Joel Kreps M.D. 276-2146 ou 523-1303.

Date limite pour inscription: le 26 février

845 emplois demandés

FEMME D'ÂGE MÛR GARDER 2 ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE DEMEURANT MTL-NORD. 323-4148.

999 autos à vendre

TOYOTA COROLLA 1972 MOTEUR EN TRÈS BONNE CONDITION $1,200. APPELER APRÈS 4 HEURES **353-7369.**

ATTENTION AUSTIN, MG TRIUMPH. PENSEZ FORT CHAMBLY AUTO **658-6623.**

MUSTANG 68 - 6 CYL. AUTO S. FREINS. S. DIRR. EXCELLENTE CONDITION. A VENDRE OU ÉCHANGER POUR CAMION ½ TONNE OU PETITE VAN DE MÊME VALEUR. APRÈS 18h. 691-0740 CHATEAUGUAY.

MAZDA 73, 808 COUPÉ, PARFAITE CONDITION 16,000 MILLES $1,800. 521-6078.

VOLKSWAGEN AUTOBUS 71. BONNE CONDITION, PRIX À DISCUTER. APRÈ 4H. **663-2430.**

FIAT 128 71, 4 PORTES, PNEUS MICHELIN $700. 523-6266.

JAGUARD 34 LITRE, 68 SÉDAN 4 PORTES, 57,000 MILLES, $2,900. DANIEL LEGAULT. 681-4142.

CHEVEL 1972, MALIBU, HART TOP SERVO, TRÈS PROPRE, 36,000. MARCHAND 728-9239.

AUTO CHEVROLET IMPALA 73, HART TOP, ÉQUIPEMENT COMPLET, TRÈS PROPRE. MARCHAND 728-9239.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Prenez avis que M. Normand Beaulieu Q501 485 s'adressera à la Commission des Transports pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région numéro 9 Comté Saguenay.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours qui suivent la première date de publication de cet avis dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.
Béliveau, Alarie, Chouinard, & Ass.
2 Place Québec, suite 836
Québec.

Prenez avis que M. YVON MORIN M501-613, M. PAUL VALLERAND M504-085 D1 s'adresseront à la Commission des Transports pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région numéro 8.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard, Ass.
2, Place Québec, suite 836.

Avis est donné que Soulière service de location Rental (François Soulière opérant sous ce nom) s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial l'autorisant à donner un service de location à court terme de véhicules de commerces (petites remorques pouvant être attachés, à un véhicule de promenade) à différentes stations de service situées dans le territoire du Montréal Métropolitain pour une durée de 364 jours. Quiconque désire s'opposer à la présente demande, devra le faire dans les (4) jours suivant la première publication.
Corbeil et Baillargeon, Procureur.

AVIS
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
Modification de certains tarifs suivant les articles 2.64 et suivants du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission, dans le cas de concurrence tarifaire avec le transport ferroviaire.

Requérants:
Canadian Transport Tariff Bureau Association, 555 Dixon Road, Rexdale, Ontario. M9W 1H8.

Prenez avis que le requérant susmentionné a obtenu de la Commission la modification de ses tarifs comme suit: Commodity Tariff No. 1005-D Between Quebec and Western Canada, T.B.Q. No. 3485. SECTION 2 - Increase item 1460 - TITRES, other than tractor or Heavy Equipment Tires:
From Calgary, Alta TO Montreal, Que RATE 4.36 MINIMUM 20,000 LBS.
From Edmonton, Alta TO Montreal, Que RATE 3.33 MINIMUM 30,000 lbs.
From Medicine Hat, Alta TO Montreal, Que RATE 3.21 MINIMUM 40,000 lbs.

Cette modification entrera en vigueur le 13 février 1975 et demeurera en vigueur jusqu'au 12 juillet 1975.

Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 4 jours de la première publication en formulant à la Commission une opposition à cette fin.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

AVIS
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
Modification de certains tarifs suivant les articles 2.64 et suivants du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission, dans le cas de concurrence tarifaire avec le transport ferroviaire.

Requérants:
Canadian Transport Tariff Bureau Association, 555 Dixon Road, Rexdale, Ontario. M9W 1H8.

Prenez avis que le requérant susmentionné a obtenu de la Commission la modification de ses tarifs comme suit: QUEBEC WETSERN CANADA EMERGENCY RATE TARIFF NO. 535, T.B.Q. No. 4065; Item 4 QUEBEC WETSERN CANADA EMERGENCY RATE TARIFF No. 536, T.B.Q. No. 4075; Item 820 et 830; Modifications de taux per TL suivant les item détaillés déposés au dossier le 31 janvier 1975 sous le NO.Q.C.F. 2585.

Cette modification entrera en vigueur le 13 février 1975 et demeurera en vigueur jusqu'au 12 juillet 1975.

Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 4 jours de la première publication en formulant à la Commission une opposition à cette fin.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AEP-75-10045 pour 10h30 a.m. heure de Montréal Mardi, le 11 mars 1975 Place Dupuis, 855 est Ste-Catherine Montréal, P.Q. POUR LA FOURNITURE D'ECRANS INSONORISÉS ET PIEDS D'ACIER PIVOTANTS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS ($30,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 7 février

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCP-75-19032 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mars 1975

Poste Saint-Maxime Comté de Chambly

INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1975)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUÉBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 10 février 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AMR-75-10043 pour 10h30 a.m. heure de Montréal Mardi le 18 mars, 1975

Divers endroit dans la Province de Québec

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE PLATE-FORMES, RIDELLES ET MATS HYDRAULIQUES DE 4 TONNES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUÉBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS ($6,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires

B. LACASSE — W. E. JOHNSON

Montréal, le 10 février 1975

LOUER TV **TOSHIBA**

TÉL.: 376-0880

Livraison 1 heure aussi option d'achat.

4248 Bélanger est, Mtl.

TRANS QUEBEC TV VOUS FAIT ÉCONOMISER



À PRIX D'ESCOMPTE

MATELAS

de toutes marques - grandeurs et qualités

MANUFACTURIER

MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix de meubles non peints au Canada.

Tout pour le foyer

CUISINE-SALON-CHAMBRE-ANTIQUE-DIVERS.

790 Atwater	935-6716
207 Beaubien est	276-9067
7573 St-Hubert	276-5507
10192 boul. St-Michel	384-3044

LE MATELAS C'EST NOUS



LOUEZ AVEC OPTION D'ACHAT

COULEUR $9.88 BLANC ET NOIR $3.88 STÉRÉO $4.00 PAR MOIS

AUCUN DÉPÔT
1er VERSEMENT 3 MOIS
NOUS ACHETONS VOS VIEUX TÉLÉVISEURS COULEUR

HITACHI

LES PLUS BAS PRIX EN VILLE

TRANS-CANADA TV SALES INC.
586 EST, RUE VILLERAY

273-1739

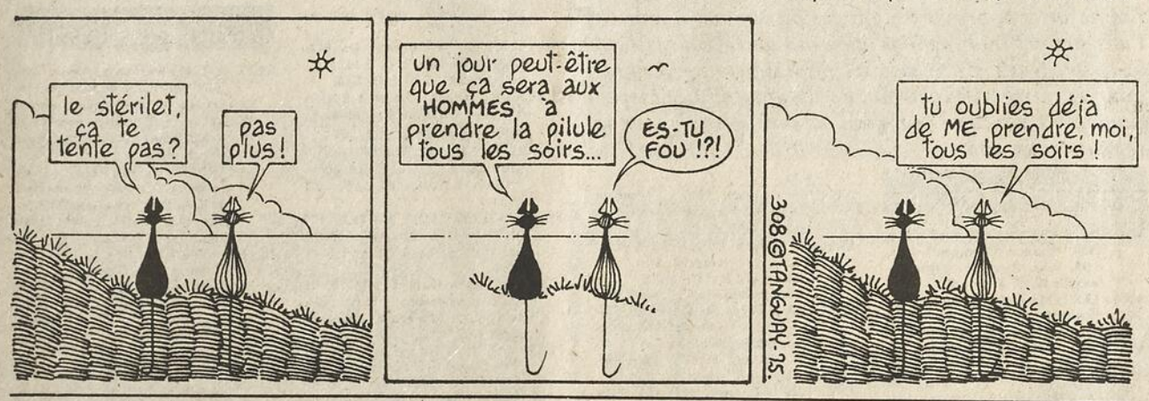
Pour une petite annonce, pourquoi pas contacter Hélène!

331-8961

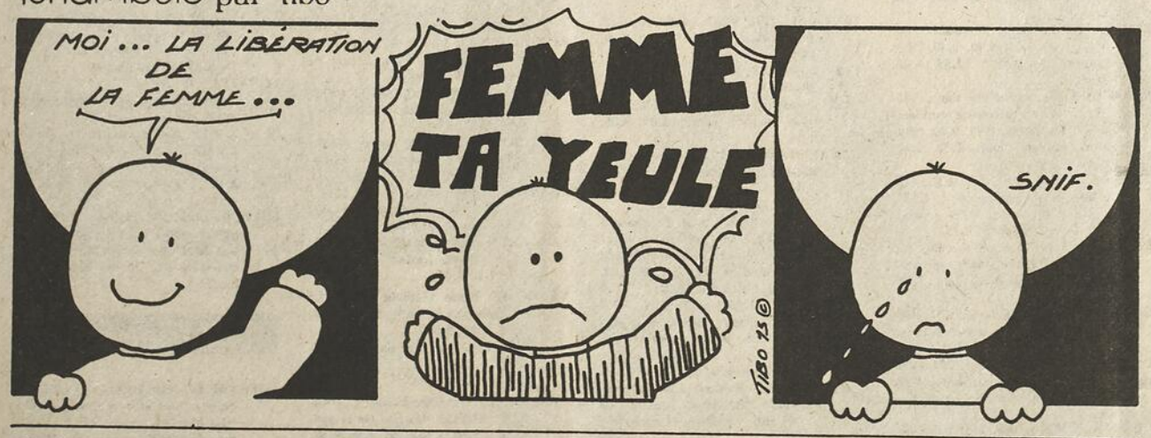
La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

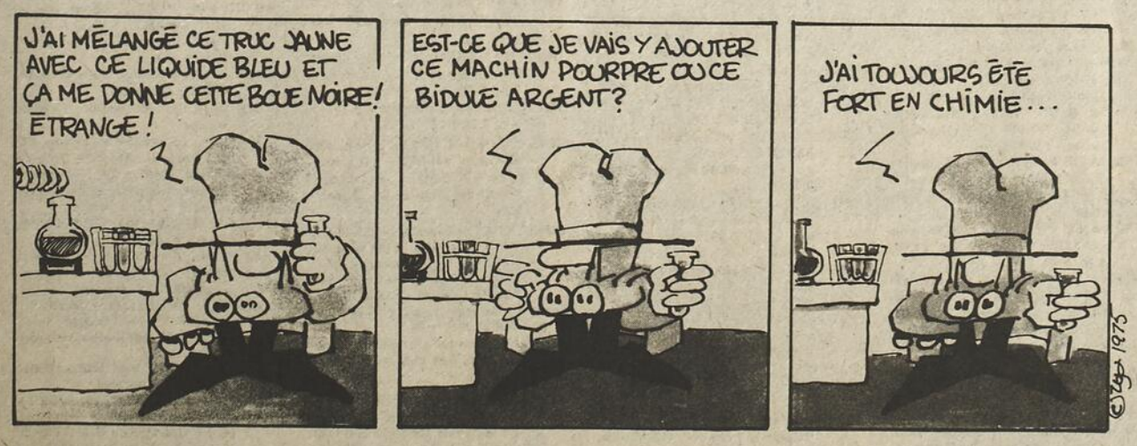
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY a/s La 'Patapathèque C.P. 917 Ste-Adèle



lunambule par tibo

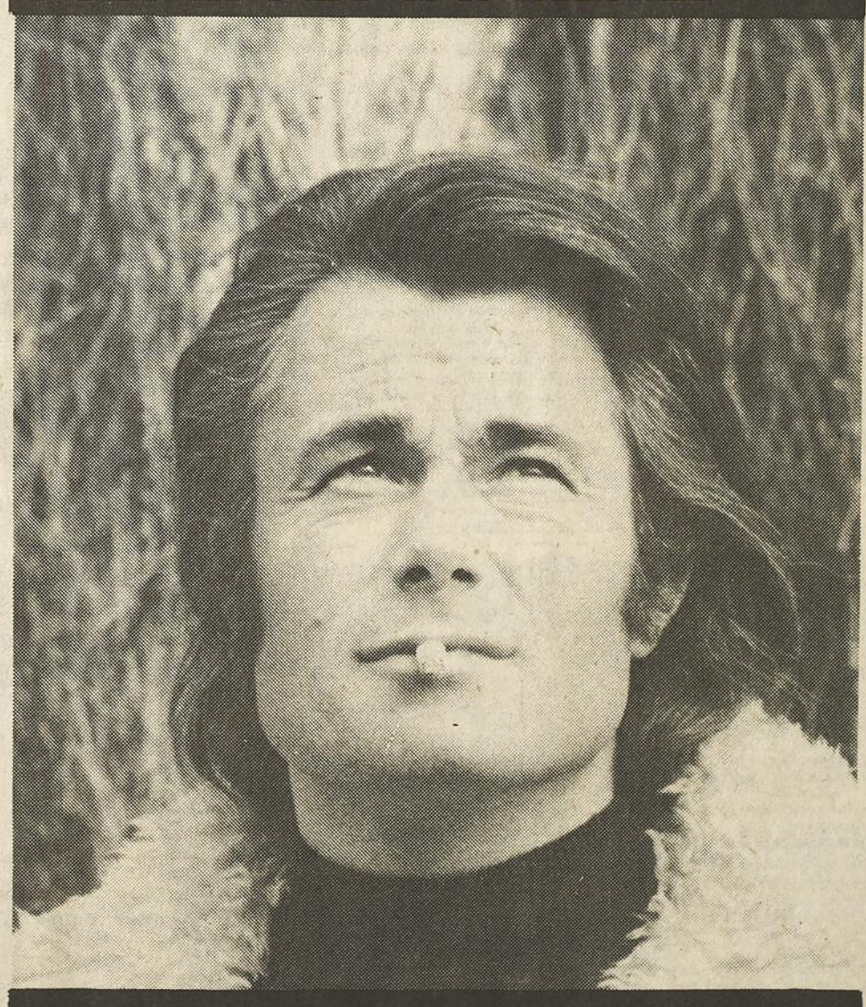


le sombre vilain



CFGL 105.7 radiodiffuse le récital que donnait au GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

ALAIN BARRIÈRE



le dimanche 23 février à 14 h.

Prochains récitals sur nos ondes:

GILBERT BÉCAUD : 2 mars à 14 h.

JULIEN CLERC : 2 mars à 19 h.



105.7

CFGL le FM qui parle et qui chante

le sport

Et bien voici...

Clarence Campbell (encore lui...) s'est traîné à Washington devant la commission d'enquête sur les paris dans le sport. Vous avez deviné? Hein? Ouais, grand-papa Clarence y est allé de son appréciation de la morale humaine et des zombies amateurs de boxe sur patins de la Ligue nationale. "Les paris ne sont pas partie intégrante du hockey, a-t-il déclaré hier et lorsque vous remplacez l'aspect spectacle par l'aspect "gambling", vous changez complètement la nature du sport."

Vous avez remarqué l'emploi des mots du magnat? Vous avez remarqué comment il parle de l'aspect spectacle? De la nature du sport? Quel purisme! Ah, Clarence, tes paroles me réchauffent les pieds et même si tu ne réussis à convaincre personne, je sais, moi, ce que tu redoutes le plus. Tu te vois mal en train de dire à Dave Schultz de se coucher sur la glace avant le compte!

Jean-Marc Desjardins

La LCF approuve douze nouveaux règlements!

TORONTO (PC) — La LCF a approuvé hier 12 changements de règlement résultant au bloquage au-dessus de la ceinture sur les retours de bottés de dégagement et en l'option de deux points lors des transformations.

Selon le commissaire, "ces deux changements concourront au spectacle du jeu".

Le bloquage sera permis hors de la zone de mêlée lors de ces bottés alors que la zone de cinq verges sera respectée en l'endroit du botteur.

Les transformations habituelles d'un point seront encore d'usage, mais on pourra également tenté de pénétrer dans la zone rivale au sol ou par la passe.

Par ailleurs, le club qui a encaissé un placement aura le choix d'obliger le club qui a réussi l'exploit de botter de sa ligne de 35 verges à la reprise du jeu.

Autres changements

Les neuf autres changements clarifieront des règlements déjà existants:

Après un simple, le club qui aura accordé un simple recommencera le jeu à sa ligne de 35 verges.

On accordera un premier essai au club offensif, en plus des verges de pénalité écopées par le club défensif lors de rudesse excessive.

Le botteur sera considéré comme un porteur de ballon lorsqu'il tentera une passe au lieu de botter.

Lorsqu'un porteur de ballon chute au sol et n'a pas l'intention de poursuivre sa course, le jeu sera arrêté.

Si un club intercepte le ballon dans sa zone des buts, alors que le club offensif se rend coupable de rudesse excessive, le ballon sera remis en jeu à la ligne de 10 verges du club qui a intercepté la passe.

Lorsque le ballon changera de mains au cours des trois dernières minutes de chaque demie, l'horloge sera remise en marche seulement à la mise au jeu.

Le jeu est arrêté lorsqu'un joueur touche au ballon lorsque celui-ci est hors des limites du terrain. Le ballon retournera au dernier club qui l'a touché dans l'intérieur du terrain.

Un placement est bon même si le ballon touche un joueur avant la ligne de mêlée en autant que le botté passe entre les poteaux des buts au-dessus de la barre horizontale.

Toutes les marques du terrain seront placées en-dehors des limites.

Gaudaur a déclaré que la ligne attendra pour juger l'efficacité de ces changements.

Par ailleurs, la ville de Toronto veut toujours présenter la classique de la coupe Grey en 1976 avec chiffres à l'appui. Montréal est la seule ville intéressée et elle présentera sa soumission aujourd'hui.

Enfin, on a ratifié les dates des demi-finales de l'Est, le 9 novembre, et de l'Ouest, le 8, plus les finales dans l'Est le 15 nov. et dans l'Ouest le 16.



Clarence à Washington... Le hockey est propre, propre...

Une femme chez les Expos!

La direction des Expos de Montréal a annoncé hier la nomination de Monique Giroux au poste d'adjoint administratif au département des relations publiques. Mlle Giroux, au sein du département des relations publiques des Expos depuis novembre 1968, secondera les Larry Chiasson et RODGER Brulotte.

Par ailleurs, les Expos ont également annoncé la nomination de Dave Leonhard au poste de lanceur-instructeur des Carnavals de Québec, de la Ligue Eastern. Leonhard, 32 ans, a déjà porté les couleurs des Orioles de Baltimore et des Angels de la Californie.

Enfin, on nous prie de vous faire savoir que de nouveaux films de baseball sont disponibles à la cinémathèque des Expos. La Série mondiale 1974, disponible en français et la partie d'Étoiles 1974, en anglais seulement ainsi que quelques films sur la technique des lanceurs et frappeurs peuvent être empruntés par des groupes, sans frais. Il suffit justement d'en faire la demande à Mlle Giroux. Il s'agit de films 16mm couleur.

les capsules

de Christian Nobert

"Il n'est pas question de disputer le match d'étoiles de la Ligue canadienne de football en 1975 dans une autre ville que Montréal," a déclaré hier **Bob Geary** à Toronto pendant la réunion annuelle de la ligue. Le directeur-gérant des Alouettes répondait aux intentions de l'Association des joueurs de transporter le match dans une autre ville. L'argent recueilli de ce match allant au fonds de pension des joueurs, l'Association s'inquiète du peu de support du public montréalais pour une rencontre sans enjeu disputée au mois de juin après le faible succès du match de l'an dernier à Ottawa. **Bob Geary** a rétorqué en disant que les Alouettes ne se déplaceront pas pour jouer ce match et qu'une telle décision ruinerait les efforts faits depuis plusieurs années pour ranimer l'intérêt des Montréalais envers le football canadien.

D'autre part, il serait question de changer la formule de ce match qui oppose actuellement les gagnants de la coupe Grey aux étoiles de la ligue, en un match opposant les étoiles de l'Est contre celles de l'Ouest. On verra bien...

Glenn Hall s'est trouvé un nouveau job, les Blues de St-Louis l'ont engagé hier comme conseiller technique. **Hall,** un ancien gardien de but des Black Hawks de Chicago, sera chargé d'évaluer le potentiel des joueurs de défense et des gardiens juniors en prévision du prochain repêchage amateur.

Pendant ce temps, le golfeur **Johnny Miller** a fait un don de mille dollars au fonds "Save Our School Sports" de San Franscisco. Cela lui fera moins d'impôts à payer sur ses quelque $100,000 déjà gagnés.

Le lanceur gaucher **Ray Sadecki** a gagné sa cause hier en allant en arbitrage. Au lieu des $48,000 que lui offraient les Cards de St-Louis, il recevra un salaire de $55,000 pour la prochaine saison.

Les Nordiques de Québec jouent de malchance. Leur défensive était déjà faible depuis l'absence de **Jean-Claude Tremblay,** et ils ont perdu hier les services de leur gardien préféré **Richard Brodeur** pour une période indéterminée. Ce dernier, lors du match des Nordiques contre les Aeros (qu'ils ont perdu de façon humiliante, 8 à 1), a été transporté à l'hôpital au cours du deuxième vingt après avoir été projeté violemment contre les poteaux des buts.

Un porte-parole des Whalers de la Nouvelle-Angleterre a annoncé que, malgré le succès de l'intervention chirurgicale qu'a subi le gardien suédois **Christer Abramsson** au genou, ce dernier ne sera pas de retour au jeu cette saison. C'est pas le mois des gardiens de but...

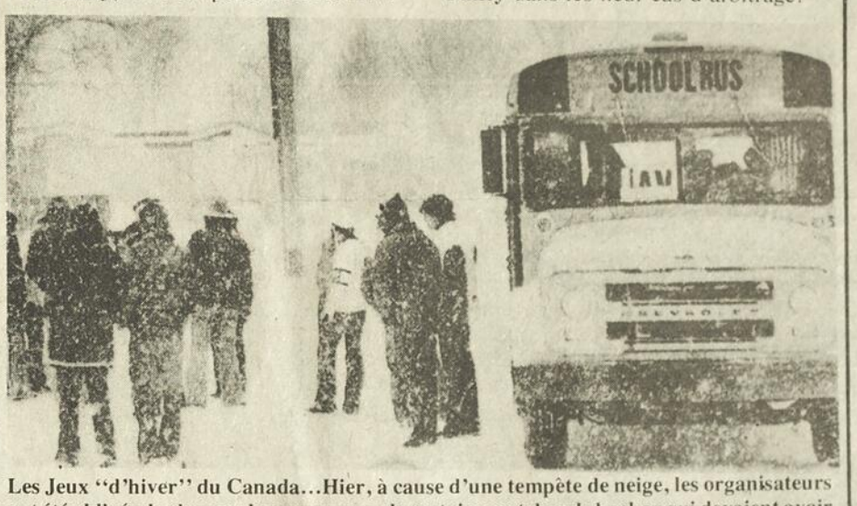
Enfin un qui comprend: **Miroslav Subrt,** vice-président de la Fédération internationale de hockey sur glace, a déclaré qu'il serait plus que souhaitable d'inclure le Canada dans les championnats du monde de hockey, que ce soit des joueurs amateurs ou professionnels...

M. Arthur Béliveau, le père de l'ancien capitaine du Canadien **Jean Béliveau,** est décédé hier des suites d'une crise cardiaque. La section sportive du JOUR offre ses sympathies à la famille **Béliveau.**

Une drôle d'histoire est arrivée au poids lourd argentin **Oscar Bovavena.** Ce dernier risque fort de ne pouvoir disputer le combat prévu pour le 24 mars aux États-Unis contre **Ken Norton** à cause d'ennuis avec le fisc de son pays. Son passeport lui a été retiré, et il n'a pu quitter l'Argentine pour venir signer le contrat de ce combat.

L'Australien **Rod Laver,** qui vient de se qualifier pour les quarts-de-finale du tournoi de la WCT à La Costa, a annoncé, pas de très bonne humeur, que le petit comique Jimmy Connors avait refusé de lui accorder le match-revanche promis après celui de Las Vegas.

Charles O. Finley, le propriétaire des Athletics d'Oakland, a obtenu gain de cause en arbitrage dans le cas du capitaine de son club **Sal Bando** qui devra se contenter d'un salaire de $100,000. C'est maintenant 3-1 pour **Finley** dans les neuf cas d'arbitrage.



Les Jeux "d'hiver" du Canada...Hier, à cause d'une tempête de neige, les organisateurs ont été obligés de changer le programme de certains matches de hockey qui devaient avoir lieu à l'extérieur de la ville de Lethbridge...les routes étant fermées.

Le Québécois et la nature

La pollution par le mercure au Québec (3)

Très peu d'études ont paru et les informations lâchées au compte-gouttes demeurent dans la plupart des cas fragmentaires. Selon le Ministère de l'Environnement fédéral, division des pêcheries, ce problème n'est plus à la mode. Ce qui veut dire: cherchez autre chose à vous mettre sous la dent. Si vous poussez la plaisanterie un peu plus loin en posant des questions plus précises sur les recherches en cours, ces messieurs se réfugient derrière le secret gouvernemental et voilà le tour joué. Le grand magicien sort alors de la boîte à malices des propos un peu périmés et infantiles. Comment? Vous du journal LE JOUR osez poser des questions à un fonctionnaire du gouvernement fédéral?... SORTIE...

Donc, selon ces messieurs ce problème n'existe plus. Je suis navré de les décevoir. Une étude effectuée récemment sur la pollution par le mercure en Méditerrannée laisse craindre que cette mer a presque atteint le seuil critique de la pollution des eaux des Grands-Lacs canadiens. Dans celle-ci on a relevé des taux de (1 ppm) chez le thon et même un taux de (4 ppm) chez le marsouin. Un seuil pour le moins dangereux. Aussi est-il nécessaire de rester vigilant et sensibilisé à ce problème qui n'a pas fini de faire couler de l'encre et de poser des casse-têtes aux gouvernements concernés.

Et si le problème du mercure existe ailleurs, il demeure sûrement d'actualité ici. Alors, pourquoi ces silences?

Étant donné que le nombre des usines augmente il est impossible que la pollution par le mercure régresse à moins que des mesures draconniennes ne soient appliquées ce qui n'est pas le cas. Les amendes imposées sont souvent dérisoires. Les industriels le savent, aussi en profitent-ils pour faire du chantage à l'emploi.

Pourtant la tragédie de la baie de Minamata au Japon où plus de cent personnes trouvèrent la mort à la suite de la consommation de poisson contaminé par le mercure ne peut nous laisser indifférents!

FRANÇOIS PRUEL
(collaboration spéciale)

ÉCHOS ÉCOLOGIQUES

Savez-vous que?

300,000 motoneiges sillonnent chaque année les sentiers (les rues!) de la Belle Province. Aussi 600,000 amateurs de cet engin s'en donnent à coeur joie, la joie de qui? à 4 heures du matin!

22,000 milles de sentiers sont répartis dans 285 réseaux. 200,000 adeptes sont membres de 285 clubs agréés. Selon le ministère des Transports, c'est un sport vivifiant. Un sport? Rions mes frères!

Près d'un demi-million de dollars ont été versés en subventions en 73-74. Pour étudier la pollution des lacs et y remédier le budget est de 200,000 dollars par an, encore une fois deux poids deux mesures, notre nature on s'en fout?

●●●

Pour qui sonne le glas?

Selon la F.A.O., on estime que 700 millions d'hectares de terre sont plus ou moins dégradés. Ainsi en 1900, l'érosion faisait perdre aux États-Unis 110 ha. de terre cultivable à chaque jour.

●●●

Le 12 mai 1934, après 3 ans de sécheresse presque totale dans les grandes plaines au sud du Nebraska, le sol desséché se convertit en fine poussière qu'un vent violent souleva et emporta loin de la zone s'étendant sur le Kansas, le Texas, l'Oklahoma et une partie du Colorado. Ce jour-là, plus de 300 millions de tonnes de terre disparurent de ces plaines.

●●●

De nos jours, selon la F.A.O., la superficie des déserts a augmenté de 1 milliard d'ha. depuis que l'homme lutte contre la nature et l'organisation signale que le désert saharien progresse chaque année de 1.5 à 10 km. Ainsi l'action de l'homme pour assurer sa subsistance a détruit 2 milliards d'ha. de terre, soit 15% de toutes les terres continentales (l'Antarticque excepté) 24% des terres cultivables.





Service d'informatique A.T.D. inc.

- Évaluation des besoins
- Évaluation des coûts
- Programmation
- Traitement des données
- Perforation & vérification

432 RUE CHURCH
VERDUN, QUE. H4G 2M4 (514) 767-3437



NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!

Si votre chevelure s'éclaicit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inévitable. Toutes les calvities ne sont pas héréditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et une carence en vitamines, peuvent entrainer la chûte des cheveux.

Les cliniques THOMAS la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont specialisees avec succès dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coute rien de vous informer.

Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.

Thomas
Depuis 54 ans — Specialiste capillaire

Sem. 10 a.m. a 7 p.m. Sam. 9 a.m. a 2 p.m.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637
Édifice Carré Dominion.
Tél.: 866-3041
5125, rue Du Trianon, suite 410
Centre Commercial Place Versailles
Tél.: 353-5410

Le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL

SERVICE 24 HRS TÉL.: 389-9106

LES ENTREPRISES DE MAINTENANCE ET RÉNOVATION DE SALABERRY Enrg.

et aussi spécialiste pour le revêtement métalique de votre propriété en aluminium ou acier. Nous installons les divisions préfabriquées de toutes marques.
Estimation gratuite sur demande
Ouvrage garanti 5 ans

REPRÉSENTANT
A. & G. CREVIER

CASE POSTAL 212
Station BOURASSA
MONTRÉAL

LOUEZ UNE VOITURE!
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOLKS et VOITURES COMPACTES AMÉRICAINES
2122 RUE MASSON.
524-6836



Bientôt un an!

Soyez de la Fête!

Abonnez-vous!

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $18.00 pour 3 mois ☐
de $32.00 pour 6 mois ☐
de $60.00 pour 12 mois ☐
Édition du samedi seulement $15.00 pour 12 mois ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

le sport

Les Québécois protestent!



Il n'y a pas que les Québécois qui ont des ennuis avec le comité d'haltérophilie de Lethbridge. Mario Lapointe, de Rivière Verte, Nouveau Brunswick, exhibe ici sa médaille d'or...qui ne rapportera rien à son équipe.

LETHBRIDGE (PC) — La délégation du Québec s'est déclarée insatisfaite du règlement imposé par le comité organisateur des Jeux du Canada hier concernant l'attribution des points en haltérophilie.

Le comité technique a décidé après deux jours de délibération de continuer à donner les médailles, mais à ne plus attribuer les points significatifs aux vainqueurs et à leurs équipes respectives.

La controverse est née lorsque le comité de Lethbridge a décidé d'attribuer les points d'haltérophilie selon un système non reconnu au niveau national et international, soit 12 points à la médaille d'or, 11 à l'argent, 10 au bronze et ainsi de suite. Le système international veut que l'on attribue 12 points au vainqueur puis 9 au second, huit au troisième et ainsi de suite. C'est d'ailleurs ce que les haltérophiles eux-mêmes exigent.

Le Québec, qui a déjà remporté deux médailles d'or dans cette discipline, a reçu semble-t-il, l'appui de tous les chefs de mission en protestant énergiquement contre les nouveaux règlements. On sait d'ores et déjà que le Québec possède de très bonnes chances de remporter les grands honneurs de ces Jeux, et la délégation québécoise tient à ce que toutes ses médailles soient traduites en points au classement général.

Il demeure également possible, si la protestation des haltérophiles est rejetée, que la compétition soit purement et simplement annulée.

Ces derniers ont laissé entendre hier qu'ils avaient envoyé une lettre aux officiels des Jeux il y a deux mois soulevant ce problème de l'attribution des points, mais qu'ils n'avaient reçu aucune réponse.

les statistiques

Jeux du Canada

Classement général

	Pts
Québec	143
Ontario	134
Colombie-Bri	131
Alberta	125
Manitoba	114
Saskatchewan	102
N-Écosse	89
N.-Brunswick	75
I.-du-Prince-Édouard	59
Terre-Neuve	53
T.-du Nord-Ouest	23
Yukon	16

Total des médailles

	O.	A.	B.
Québec	24	17	15
Ontatio	14	18	13
C. Britannique	10	15	6
Alberta	8	3	7
Manitoba	5	12	4
T. du-Nord-Ouest	2	0	2
Saskatchewan	1	3	12
Terre-Neuve	1	1	2
Nouvelle-Écosse	0	0	3
Nouveau-Brunswick	0	0	2
Ile-du-Prince-Édouard	0	0	0
Yukon	0	0	0

hockey

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Section L. Patrick

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phil	35	15	8	196	129	78
Rang.	29	18	13	246	199	71
Isl	24	20	15	191	157	63
Atlan	24	21	13	164	163	61

Section C. Smythe

Vanc	29	22	6	192	173	64
Chic	26	27	7	188	184	59
St-Louis	22	23	12	190	197	56
Minne	16	35	6	158	243	38
K.City	13	38	8	139	240	34

Section J. Norris

Mont	34	9	16	283	167	84
L. Ang	32	11	15	201	126	79
Pits	25	20	13	231	207	63
Dét	15	53	10	176	243	40
Washin	6	48	5	126	304	17

Section C. Adams

Buffalo	36	11	11	250	174	83
Boston	31	17	11	261	178	73
Tor	20	28	11	196	232	51
Calf	15	36	10	162	234	40

Mercredi

Chicago 2, Rangers 2
Détroit 4, Philadelphie 3
Los Angeles 2, Pittsburgh 2
Atlanta 4, Minnesota 2
Toronto 3, Californie 3

Compteurs

	B	A	Pts
Esposito, Bos	52	54	106
Orr, Bos	34	69	103
Lafleur,Mtl	44	52	96
Mahovlich, Mtl	28	59	87
Dionne, Det	31	54	84
Robert, Buf	34	45	79
Gilbert, NYR	32	41	73
Clarke, Pha	16	55	71
Ratelle, NYR	25	45	70
Martin, Buf	34	33	67
Perreault, Buf	27	40	67

Association mondiale

Division canadienne

Québ	36	20	0	236	194	72
Tor	32	23	2	249	219	66
Edm	27	22	3	193	177	57
Vanc	27	24	2	174	172	56
Winn	26	26	2	215	190	54

Division est

N. Ang	29	22	3	181	192	61
Clev	25	31	2	162	184	52
Chic	21	35	1	194	229	43
India	11	41	3	130	230	25

Division ouest

Hous	38	19	0	264	170	76
Phoe	29	24	6	213	197	64
Minne	30	24	1	219	186	61
S. Diego	28	23	2	202	181	58
Balt	14	39	3	132	234	31

Mercredi

Winnipeg 4, Edmonton 1
Minnesota 5, Cleveland 3
Houston 10, Québec 4

Ligue majeure (Qué.)

Division est

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
T. Riv	26	22	10	252	246	62
Québ	29	24	2	247	223	60
Chic	18	33	4	239	323	40
Sorel	16	36	8	236	319	40
Shaw	13	34	9	242	354	35

Division ouest

Sherb	39	11	3	329	187	81
Cornw	33	15	9	264	214	74
Mont	29	22	5	343	266	63
Hull	27	26	4	306	291	58
Laval	23	30	6	280	313	52

Québec aux Jeux

Et ça continue...

LETHBRIDGE (PC) — Pierre Hébert, de Candiac, et Bernard Cyr, de Montréal, ont remporté des médailles d'or hier soir dans les compétitions de judo aux Jeux d'hiver du Canada.

Hébert s'est adjugé le titre dans la classe des 143 livres avec une fiche parfaite de quatre victoires contre aucune défaite. Il a battu Darryl Dong, de Vancouver, en finale.

Cyr a mérité le titre dans la classe des 165 livres avec cinq victoires et une défaite. Il a mérité une décision contre Gary Sova, de Winnipeg, en finale.

D'autre part, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse sont demeurées les seules équipes invaincues dans la compétition de hockey alors que le Québec a baissé pavillon 8-5 devant Terre-Neuve pour ainsi subir sa première défaite.

Cyril Critch de St-Jean a marqué quatre buts, dont trois en l'espace de cinq minutes en deuxième, pour diriger l'attaque de Terre-Neuve.

Pierre St-André, des Jets de Pointe-aux-Trembles, a répliqué pour le Québec avec deux buts. Jean Coutu, meilleur pointeur chez les Québécois, a récolté trois passes.

L'Alberta a pour sa part défait le Nouveau-Brunswick 6-2 et la Nouvelle-Écosse a continué sa poussée surprenante en disposant de la Colombie-Britannique 6-2.

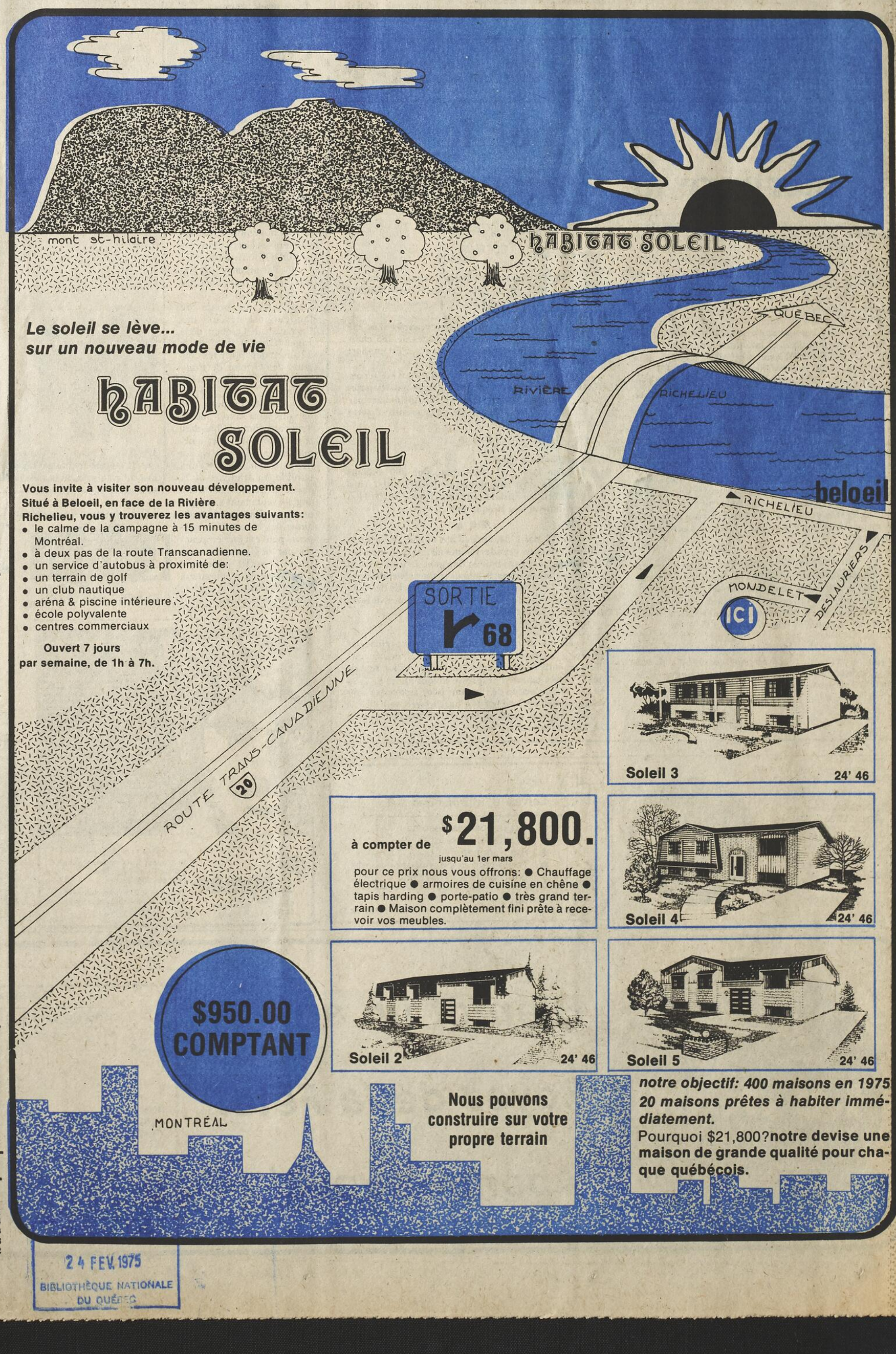
Par ailleurs, les Québécois ont continué de s'imposer dans diverses disciplines. L'équipe de tennis de table du Québec a blanchi les représentants de la Saskatchewan, 20-0.

Au volley-ball féminin, le Québec a remporté deux victoires de 15-13 et 16-14 aux dépens des porte-couleurs de la Saskatchewan.

Enfin, en boxe, chez les poids-coq, Raymond Lapierre de Ste-Hélène a remporté la palme chez les poids plume et Michel Mercier, de Québec a également fini au premier rang, suivi en troisième place de Raymond Drouin de Joliette.



À l'âge de 12 ans, Ghyslain Briand, de Ville St-Laurent, est un des plus jeunes participants aux Jeux du Canada à Lethbridge, Alberta. Le jeune Briand participaut aux épreuves individuelles de patinage artistique chez les hommes.



Le soleil se lève...
sur un nouveau mode de vie

HABITAT SOLEIL

Vous invite à visiter son nouveau développement.
Situé à Beloeil, en face de la Rivière Richelieu, vous y trouverez les avantages suivants:

- le calme de la campagne à 15 minutes de Montréal.
- à deux pas de la route Transcanadienne.
- un service d'autobus à proximité de:
- un terrain de golf
- un club nautique
- aréna & piscine intérieure
- école polyvalente
- centres commerciaux

Ouvert 7 jours par semaine, de 1h à 7h.

Soleil 3 24' 46

à compter de $21,800.
jusqu'au 1er mars

pour ce prix nous vous offrons: ● Chauffage électrique ● armoires de cuisine en chêne ● tapis harding ● porte-patio ● très grand terrain ● Maison complètement fini prête à recevoir vos meubles.

Soleil 4 24' 46

Soleil 2 24' 46

Soleil 5 24' 46

$950.00 COMPTANT

Nous pouvons construire sur votre propre terrain

notre objectif: 400 maisons en 1975
20 maisons prêtes à habiter immédiatement.
Pourquoi $21,800? **notre devise une maison de grande qualité pour chaque québécois.**

24 FEV 1975
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC